

Université de Montréal

**Recherche qualitative examinant les liens entre
un programme de bourses, le parcours scolaire
des bénéficiaires et leur contexte familial au
Bénin**

par

Luc Dargis

Département de psychologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences

en vue de l'obtention du grade de maître

en psychologie

option recherche

Août 2010

© Dargis, 2010

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Recherche qualitative examinant les liens entre un programme de bourses, le
parcours scolaire des bénéficiaires et leur contexte familial au Bénin

Présenté par :
Dargis, Luc

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Daigneault, Isabelle, présidente-rapporteuse
Dagenais, Chistian, directeur de recherche
Dufour, Sarah, membre du jury

Résumé

Le contexte familial influence probablement plus le succès scolaire des élèves de pays en voie de développement que ce que certaines recherches indiquaient jusqu'à présent (Nonoyama-Tarumi, 2008). Ce mémoire explore les relations entre le contexte familial et le parcours scolaire d'élèves Béninois dans le cadre d'une évaluation d'implantation et de processus du programme de bourses de la Fondation Sophie Lavigne (FSL). Au total 18 informateurs ont participé à la recherche. Les données ont fait l'objet d'analyses qualitatives. Les résultats montrent que le programme de bourses est mis en œuvre conformément à ce qui était attendu. Ce dernier facilite le parcours scolaire de toutes les participantes et parfois celui de leur fratrie. Par contre, les critères de renouvellement des bourses, en fonction de la réussite scolaire, ont peu d'influence positive sur leur parcours scolaire. Les causes d'échecs scolaires rapportées par les participants sont de deux ordres, (a) une accumulation de difficultés qui entravent l'étude et (b) un obstacle ponctuel important qui empêche la poursuite des études. Les familles interrogées valorisent grandement l'instruction. Dans la mesure de leurs moyens, elles tentent d'offrir les meilleures conditions de réussite scolaire possibles à leurs enfants. L'accès à du soutien scolaire tel des cours de rattrapage est nécessaire pour assurer des conditions d'étude optimales. À la lumière des résultats, la FSL aurait avantage à fournir plus de soutien scolaire aux étudiantes qu'elle accompagne et à revoir les critères de renouvellement de bourses.

Mots-clés : Évaluation de programme, contexte familial, réussite scolaire, accessibilité scolaire, contexte scolaire, recherche qualitative, Afrique, programme de bourses, microcrédits

Abstract

One's family background probably has a stronger influence on a student's academic success in developing countries than many studies have shown up to now (Nonoyama-Tarumi, 2008). By means of an evaluation of both the implantation and processes of the Sophie Lavigne Foundation (FSL) scholarship program, this thesis deals with the relationships between Benin students' family background and their academic trajectory. A total of 18 informants participated in the research project. The data was analyzed qualitatively. Generally speaking, the scholarship program has been established as was expected. Families that were interrogated greatly value education. To the very best of their abilities, they try to offer their children the greatest possible conditions for academic success. The scholarship program makes the academic trajectory of all participants easier and sometimes even positively affects their siblings'. However, the criteria for the renewal of the scholarships, which depend on academic success, have few positive effects on the participants' academic trajectories. The causes for academic failures mentioned by the participants seem to be twofold: (a) an accumulation of difficulties that impair their academic trajectory (b) an important and specific obstacle that prevents a student from continuing her studies. It also appears that having access to academic support—remedial work for instance—is necessary in order to guarantee the best study conditions. The results of this research indicate that the FSL should provide students it accompanies with more academic support and reconsider the criteria for the renewal of the scholarships.

Keywords : Program evaluation, family background, academic success, schooling, school quality, qualitative research, Africa, scholarship, microcredit

Table des matières

Chapitre 1. Contexte théorique	16
Apports de l'éducation	16
Situation de l'éducation dans les pays en voie de développement : le cas du Bénin	19
Présentation de la Fondation Sophie Lavigne	20
Description des acteurs, composantes, activités et objectifs de la Fondation Sophie Lavigne	20
Défis de la Fondation Sophie Lavigne	23
Bilan des connaissances scientifiques sur l'accessibilité et la réussite scolaire dans les pays en voie de développement	25
Objectifs de la recherche	30
Chapitre 2. Méthodologie.....	32
Critères de scientificité dans le cadre d'une recherche qualitative.....	33
Objectivité.....	33
Validité.....	35
Fidélité	37
Participants et méthode d'échantillonnage	38
Stratégies de collecte de données	40
Déroulement de la recherche	41
Analyse des données	44
Volet évaluation de l'implantation.....	44
Volet évaluation des processus.....	46
Chapitre 3. Résultats.....	49
Évaluation de l'implantation.....	50
Population desservie par le centre de promotion sociale de Bohicon.....	50
Activités du CPS de Bohicon	50
Identification et sélection des boursières	52

Vérification de la situation sociale des boursières	52
Système de renouvellement des bourses de la FSL	54
Évaluation des processus	56
Cas 1	56
Cas 2.....	62
Cas 3.....	70
Cas 4.....	77
Cas 5.....	83
Analyse de cas multiples.....	90
Chapitre 4. Discussion.....	97
Influence du contexte familial sur le parcours scolaire des enfants	101
L'importance du soutien scolaire pour la réussite scolaire.....	103
Limites méthodologiques.....	106
Recommandations	108
Conclusion	111

Liste des figures

Figure 1 Membres la famille du cas 1 vivant actuellement au foyer et leur occupation.....	57
Figure 2 Membres la famille du cas 2 vivant actuellement au foyer et leur occupation.....	63
Figure 3 Membres la famille du cas 3 vivant actuellement au foyer et leur occupation.....	71
Figure 4 Membres la famille du cas 4 vivant actuellement au foyer et leur occupation.....	77
Figure 5 Membres la famille du cas 5 vivant actuellement au foyer et leur occupation.....	83

Liste des annexes

Annexe 1 Modèle logique de la Fondation Sophie Lavigne	i
Annexe 3 Questionnaire pour un proche des boursières actuelles ou anciennes	vii
Annexe 4 Questionnaire pour l'un des parents	xi
Annexe 5 Questionnaires du volet d'évaluation d'implantation	xv
Annexe 6 Matrice analytique (exemple incomplet, il manque les thèmes 8 à 10)	xvii
Annexe 7 Schéma du système scolaire béninois	xix
Annexe 9 Exemple de dossier du centre de promotion sociale	xx
Annexe 10 Correspondance entre les boursières et les Fondateurs.....	xxii

Liste des abréviations

CPS	Centre de promotion sociale
FSL	Fondation Sophie Lavigne
TBS	Taux de scolarisation brut

*À toutes les boursières et leur
famille accompagnées par la
Fondation Sophie Lavigne*

Remerciements

En premier lieu je tiens à remercier tous les participants à la recherche. Sans celles-ci et ceux-ci, elle n'aurait jamais pu être conduite. Vos témoignages ont constitué la base de ma réflexion et votre rencontre a enrichi mon existence. La réalisation de cette recherche a aussi été rendue possible grâce au concours de collaboratrices et collaborateurs béninois(es) dévoué(e)s à leur travail et au bien-être des moins nantis de Bohicon (Madelaine, Jeronyme, Céline, Sizing, Benjamin, Saustène, Franck, Séraphin, Séssé et les autres!). Je n'oublie pas les Béninois(es) qui m'ont accueilli chaleureusement dans leur pays, sans vous, la route aurait été plus longue (Stanislas, Gabriel, tous les Davakan, Victor, Edmond et tous les autres!). Chaque jour, je pense à vous. Je salue le courage de Sophie et Brice. À plus d'un titre vous êtes une inspiration pour moi. Grâce à votre audace, j'ai pu vivre la plus belle expérience de ma vie. Dans les limbes de ma réflexion, je n'étais pas seul, Christian Dagenais m'a accompagné tous le long de mon parcours. Sans ses lumières, je serais souvent resté dans le noir. J'ai côtoyé une équipe de recherche formidable au CLIPP, le genre qui nourri la réflexion et le goût d'aller plus loin (Fred, Alex, Marie, Nath, Mélodie, Stéphanie et tous les autres!). Julie, sans ta patience et ta confiance à mon égard, les choses auraient parues plus difficiles. La recherche qualitative peut être une voie tumultueuse, mais aiguillonné par Didier, j'ai vraiment pu en apprécier la richesse et la pertinence. Ma famille m'a été d'un soutien indéfectible. C'est une chance d'être votre fils. Je m'efforcerai d'honorer votre dévouement. Mes amis de toujours, merci d'être là pour moi, quand il faut! La famille Murphy-Gauthier, il y a un peu de vous dans mon mémoire. Élodie, avec toi, j'ai peur de rien et j'ai envie de tout. Ton rire est sur chaque page de ce mémoire. Il n'y a pas de mot pour exprimer ma gratitude envers tous ceux et celles qui m'ont aidé. Grâce à vous, j'ai acquis la conviction que le monde peut s'améliorer. Je

remercie l'Université de Montréal et le centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales pour leur contribution financière à cette recherche.

Introduction

Les domaines de l'éducation et du développement international font l'objet de recherches depuis de nombreuses années. Plusieurs partenaires internationaux estiment que les avantages engendrés par l'éducation sont énormes pour les individus et les collectivités. Cependant, ceux-ci diffèrent en fonction des pays et des populations. Par exemple, obtenir l'équivalent d'un baccalauréat au Bénin (Afrique) ou au Québec ne produira pas le même effet chez un individu. En Afrique, peu de personnes atteignent ce niveau d'étude, alors les personnes instruites à ce niveau bénéficieront probablement d'un avantage comparatif sur le marché du travail. En revanche, au Québec, le même nombre d'années de scolarité n'avantagera probablement pas autant les perspectives de carrière d'un diplômé. Notons qu'encore faut-il que des emplois se créent dans les deux cas.

Plusieurs fondations de bienfaisance tentent de favoriser la scolarisation des filles en Afrique afin qu'elles puissent aspirer à un avenir meilleur. Toutefois, peu d'entre elles font l'objet d'une évaluation de leurs activités. Ainsi, il n'est pas documenté d'une part, que la mise en œuvre de leurs activités soit conforme à ce qui est prévu et d'autre part, que leurs activités soient pertinentes pour faciliter le parcours scolaire des étudiantes africaines. Pourtant, les éléments favorisant ou entravant l'accessibilité et la réussite scolaire varient selon les contextes et les populations étudiés (Fuller et Clarke, 1994). Ce fait augmente l'importance d'évaluer les programmes de soutien à l'éducation dans les pays en voie de développement afin de s'assurer de leur pertinence et de les ajuster afin qu'ils atteignent plus aisément leurs objectifs.

Cette recherche examine les relations entre le parcours scolaire d'étudiantes béninoises et leur contexte familial, au moyen d'une analyse de cas multiples dans le cadre d'une évaluation des programmes de la Fondation Sophie Lavigne.

Le premier chapitre présente les avantages, l'état de l'éducation dans les pays en voie de développement ainsi que la Fondation Sophie Lavigne. Ensuite le bilan des connaissances scientifiques portant sur l'accessibilité et la réussite scolaire dans les pays en voie de développement précède l'explicitation des objectifs spécifiques de cette étude. Ceux-ci correspondent à : (a) l'évaluation de l'implantation des activités de la FSL et (b) de ses processus.

Le second chapitre définit les critères de scientificités en relation à la méthodologie qualitative employée. Pour la partie évaluation de l'implantation, l'analyse des données se base essentiellement sur les indications de Miles et Huberman (2003). Celles relatives à l'évaluation des processus sont analysées par l'étude de cas multiple (Stake, 2006). Cette dernière est décrite en profondeur puisqu'elle est relativement peu utilisée en psychologie.

Le troisième chapitre présente les résultats du mémoire. Ceux-ci se divisent en deux volets : (a) évaluation de l'implantation des activités de la FSL et (b) l'évaluation de ses processus.

Le quatrième chapitre discute des résultats et des limites de la recherche en regard de la littérature scientifique. Des recommandations issues des résultats de la recherche sont proposées à la FSL.

Chapitre 1. Contexte théorique

Au début de la décennie 1990, la majorité des pays du monde ont pris parti pour l'éducation. Cette mobilisation mondiale s'est concrétisée lors de la conférence de Jokinen (Thaïlande) par la création de l'initiative de l'éducation pour tous (Colclough et al. 2002). À cette occasion, la communauté internationale reconnaissait formellement l'éducation comme l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la pauvreté et promouvoir la santé des populations. En fait, l'UNESCO soutient que l'instruction favorise l'alphabétisation, augmente le niveau de nutrition, améliore la santé, facilite une répartition plus égale des revenus et le développement économique des individus ainsi que des communautés. Qui plus est, les bénéfices qui en découlent devraient perdurer, particulièrement ceux produits par l'éducation secondaire et tertiaire (Tilak, 2007).

Apports de l'éducation

L'insistance des institutions internationales pour la promotion de l'éducation dans les sociétés moins industrialisées trouve des fondements scientifiques principalement dans la théorie du capital humain développée par Becker (1964). Celle-ci prédit que les individus et les sociétés plus éduqués augmenteront leurs revenus et prospéreront plus vite (Vandenberghe, 1999). Elle explique les effets positifs de l'éducation sur le plan économique et de la santé des populations ou des individus, peu importe le niveau de développement des pays, par quatre énoncés théoriques. D'abord, l'accumulation du capital humain¹ est centrale à la croissance et au

¹ Capital humain: l'éducation d'un individu est un élément inclus dans une analyse de coûts et de bénéfices dans laquelle l'éducation se définit comme un investissement. Les

développement économique d'un pays : les citoyens plus instruits seront plus productifs, ce qui augmente la rentabilité des entreprises. Également, un haut niveau d'instruction chez un individu augmente ses probabilités d'améliorer sa condition économique en lui donnant accès à des emplois mieux rémunérés. Ensuite, l'expansion du système éducatif et de l'instruction au sein d'une population contribuent à réduire les inégalités sociales en instaurant un système méritocratique qui récompense le talent individuel par l'octroi de postes bien rémunérés, sans égard pour le statut-socioéconomique, la race ou le sexe des individus. Enfin, les populations qui présentent un haut niveau d'instruction sont en meilleure santé puisque l'éducation développe les capacités des citoyens à faire des choix judicieux en matière de santé (Hannum et Buchmann, 2005; Robertson et al. 2007; Vandenberghe, 1999;).

Récemment, certains auteurs ont émis des réserves quant aux bénéfices économiques nationaux que peut produire l'éducation pour les pays en voie de développement. Hannum et Buchmann (2005) soulèvent deux critiques à partir des recherches portant sur les avantages associés à l'éducation dans les pays en voie de développement. La première se rapporte à l'inadéquation entre le marché de l'emploi et le système éducatif de certains pays. Si aucun poste requérant un diplôme ne s'ouvre, le fait d'être instruit ne constitue pas un atout qui facilite l'obtention d'un travail pour un individu. La seconde critique concerne les méthodologies employées dans ces études. Il semble que la relation entre la croissance économique d'un pays et le niveau d'éducation de sa population n'atteint pas toujours le seuil de signification statistique. Parfois, les données portant sur le niveau d'instruction des individus comporteraient trop d'erreurs de mesure pour permettre la détection d'un effet statistiquement

bénéfices anticipés de l'éducation surpassent les coûts directs qu'elle représente. (Vandenberghe, 1999).

significatif (Hannum et Buchmann, 2005). Qui plus est, il se peut que les bénéfices générés par l'éducation sur la croissance économique ne puissent être détectés que sur des intervalles de temps plus longs que ceux utilisés généralement (Hannum et Buchmann, 2005).

Cependant, l'amélioration de la situation économique individuelle ainsi que de la santé attribuée à l'éducation demeure constante dans la littérature scientifique (Appleton, 2000; Hannum et Buchmann, 2005; Psacharopoulos et Patrinos, 2002). D'ailleurs, il semble que dans les pays en voie de développement, l'éducation secondaire et tertiaire produisent des gains plus importants que l'éducation primaire (Curtin et Nelson, 1999). Il importe donc d'augmenter la fréquentation et la réussite scolaires des individus les plus pauvres ou exclus du système éducatif.

Plusieurs études empiriques montrent les effets positifs associés à l'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le plan de la santé, Ainsworth, Beegle, et Nyamete (1996) ont trouvé une association positive entre le niveau de scolarisation et l'utilisation de contraceptifs, tandis que Glynn et al. (2004) ont observé une association négative entre le niveau d'éducation et les comportements sexuels à risque. Une diminution du nombre de naissance est remarquée chez les femmes instruites, mais aussi chez celles non scolarisées vivant dans des communautés où le niveau d'instruction est élevé (Benefo, 2006).

Le niveau d'éducation serait positivement associé à une augmentation de revenu et à une création d'emplois dans les secteurs formels et informels (Glick et Sahn, 2000; Psacharopoulos et Patrinos, 2002; Schultz, 2002). D'ailleurs, ces auteurs affirment que pour les filles, le rapport coûts et bénéfices de l'instruction semble plus avantageux que celui des garçons au niveau primaire. Sur le plan individuel, un haut niveau d'instruction peut se traduire

par une plus grande mobilité sociale lorsque le marché de l'emploi requiert des travailleurs instruits (Buchmann et Hannum, 2001; Künzler, 2008).

Situation de l'éducation dans les pays en voie de développement : le cas du Bénin

Malheureusement, en Afrique subsaharienne, seulement 27% des enfants en âge d'accéder au niveau secondaire y sont inscrits et moins du tiers d'entre eux atteindront le niveau postsecondaire (Lewin 2006). Au Bénin, le taux de scolarisation brut² (TBS) au secondaire en 2005 était de 32 % (ISU, 2007). Qui plus est, cette proportion cache une grande disparité du TBS entre les garçons et les filles : le TBS des garçons atteint 41 % alors que celui des filles n'était que de 23% en 2005 (ISU, 2007). En fait, entre 1998 et 2003, malgré la hausse importante du nombre d'étudiants au niveau secondaire au Bénin (167 196 en 1998 à 265 804 en 2003), la proportion d'étudiantes stagne entre 20% et 30% pour tous les niveaux (Künzler, 2008). Celles-ci subissent un double désavantage. D'une part, elles fréquentent en moins grand nombre le niveau secondaire dans les écoles publiques du Bénin. D'autre part, elles réussissent relativement moins bien que les garçons; ceux-ci passent au niveau supérieur plus souvent alors que les filles redoublent ou abandonnent davantage (Künzler, 2008).

² TBS représente le nombre d'enfants scolarisés, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage du groupe d'âge pour ce niveau (ISU, 2007).

Présentation de la Fondation Sophie Lavigne

Dans les pays en voie de développement, les individus qui ont accès à l'instruction peuvent espérer vivre dans une meilleure situation économique. Malheureusement, c'est presque exclusivement ceux provenant des familles riches qui ont les moyens de fréquenter l'école (Künzler, 2008). Or, l'éducation peut contribuer à diminuer la pauvreté seulement si les citoyens à faibles revenus arrivent à s'instruire eux aussi. En général ce sont les filles qui rencontrent le plus de difficultés pour accéder et persévérer à l'école. C'est pourquoi la Fondation Sophie Lavigne (FSL) a créé un programme de bourses et un programme de microcrédits qui visent à faciliter le parcours scolaire des étudiantes de niveau secondaire vivant dans les familles les plus défavorisées de la communauté de Bohicon (Bénin).

Description des acteurs, composantes, activités et objectifs de la Fondation Sophie Lavigne

Le modèle logique présenté à l'annexe 1 illustre l'organisation des activités de la Fondation Sophie Lavigne. Pour chaque composante les mandats, les responsabilités et les activités de toutes les parties prenantes impliquées dans la FSL seront définis.

Promotion de valeurs sociales

Toutes les parties prenantes de la Fondation (fondateurs, bénéficiaires, collaborateurs et donateurs) forment un réseau qui contribue, par leur engagement, à promouvoir la solidarité sociale. Cela s'effectue via le site Internet de la FSL, qui diffuse les valeurs sociales qu'elles promeuvent. À court terme, cette composante devrait sensibiliser les visiteurs de ce site Internet aux besoins éducatifs de la communauté de Bohicon.

Activités de financement

Les fondateurs sont les principaux responsables du financement de la FSL. Ceux-ci préparent les demandes de subventions et, ces dernières années, ont organisé quelques activités ponctuelles de financement (par exemple, des soupers bénéfiques). Cette composante vise à générer les revenus nécessaires à l'implantation des activités reliées aux programmes de bourses et de microcrédits (le matériel scolaire, les frais de scolarité, le capital pour le programme de microcrédits et les salaires du personnel au Bénin).

Prestation de bourses

La directrice du centre de promotion sociale (CPS) de Bohicon et le représentant local de la FSL s'occupent bénévolement du programme de bourses. Celui-ci comprend plusieurs activités. D'abord, les dons de matériel scolaire aux bénéficiaires se font au début de l'année scolaire. Ensuite, l'identification et la sélection des boursières s'effectuent au CPS.

La directrice du CPS identifie les nouvelles étudiantes aidées par la FSL à partir d'une enquête sociale qui porte sur leur situation familiale et les ressources dont elles disposent. À la fin de l'année scolaire, elle examine les dossiers des candidates de l'année en cours et sélectionne les nouvelles boursières en fonction de deux critères: (a) une situation familiale ou sociale justifiant le soutien de la FSL et (b) elles doivent s'engager à réussir le niveau scolaire auquel elles sont inscrites. Pour celles déjà assistées par la Fondation, le renouvellement de leurs bourses s'effectue à partir des critères suivants : (a) leur situation familiale ou sociale doit encore nécessiter l'aide de la FSL et (b) il faut qu'elles réussissent l'année scolaire pour laquelle elles ont été financées.

La composante de prestation de bourses comporte plusieurs objectifs à court terme. En premier lieu, elle vise à faciliter l'instruction des boursières,

soit en les aidant à accéder à l'école, soit en favorisant la poursuite de leurs études. Ensuite, elle tente de responsabiliser les bénéficiaires envers leur parcours scolaire en vertu de leur engagement à la réussite.

Prestation de prêts

La directrice du CPS de Bohicon et le représentant local de la FSL sont responsables du programme de microcrédits. Ils identifient les participantes à partir des enquêtes décrites aux pages 52 à 55. Les femmes sélectionnées obtiennent un prêt leur permettant d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Un suivi de leur activité est effectué par une employée de la FSL.

La sélection des candidates pour cette composante s'effectue selon les critères suivants : (a) être une femme, (b) présenter une situation familiale ou sociale qui justifie un prêt, (c) avoir un projet d'activité rémunératrice, (d) en faire la description et (e) s'engager à rembourser le prêt mensuellement en déposant un montant prédéterminé. En général, la FSL préfère choisir les mères de boursières.

Le suivi auprès des participantes du programme de microcrédits consiste en des visites chaque mois par l'employé de la FSL afin de les aider à mettre en œuvre leurs activités génératrices de revenus. Notons que l'individu qui effectue le suivi est rémunéré par la FSL mais la responsable du CPS et le représentant local ne le sont pas.

Les résultats attendus à court terme de cette composante correspondent à : une diminution du recours au prêt usurier par les bénéficiaires, la création d'activités génératrices de revenus, le développement de compétences en gestion financière par les participantes et leur responsabilisation financière.

Défis de la Fondation Sophie Lavigne

Parmi les 15 étudiantes assistées par la FSL en 2004-2005, seulement sept l'étaient encore en 2006-2007. Par son programme de prestation de bourses, la Fondation leur procure l'accessibilité scolaire, mais jusqu'à maintenant, peu d'entre elles progressent plus de deux années scolaires consécutives. Chaque année, rarement plus de la moitié de celles-ci arrivent à renouveler leur bourse en raison de leur échec scolaire (rares sont celles qui ont perdu leur bourse en raison de l'amélioration de leur condition). Si ce taux de réussite scolaire paraît faible, il semble comparable à celui des examens nationaux du Bénin pour le département de Zoo-Colline, dans lequel se trouve la municipalité de Bohicon. En effet, pour les années 1999 et 2001, le taux oscille entre 29,7 % à 50,5 % pour les écoles secondaires publiques de ce secteur (Künzler, 2008). À l'évidence, les programmes de bourses et de microcrédits de la Fondation ne suffisent pas à assurer la poursuite des études des bénéficiaires.

La FSL a été créée dans le but de contribuer à réduire la pauvreté de certaines étudiantes et de leur famille en améliorant l'accès aux études et en facilitant leur poursuite. Le programme de bourses a vu le jour en l'an 2000 pour donner une chance à des étudiantes d'accéder à l'école secondaire et de la fréquenter. Celui de microcrédits a été mis en œuvre en 2005, dans le but d'augmenter les revenus de familles béninoises pour qu'elles puissent investir dans la scolarité de leurs enfants. Or, l'atteinte de ces objectifs paraît incertaine. En effet, pour que les activités de la Fondation profitent aux boursières et à leur famille, elles doivent faciliter leur progression et leur réussite scolaire. Si plusieurs d'entre elles n'étudient qu'une seule année, comme cela semble être le cas actuellement, elles n'obtiendront pas de diplôme, ce qui réduit leurs chances d'accéder à des emplois bien rémunérés. Naturellement, leurs frères et sœurs risquent de subir la même situation. Pour cette raison, cette étude examine les

facteurs favorisant ou entravant l'accessibilité et la réussite scolaire des enfants accompagnés par la FSL afin qu'elle puisse ajuster ses programmes et mieux accomplir sa mission.

Bilan des connaissances scientifiques sur l'accessibilité et la réussite scolaire dans les pays en voie de développement

Un pays tire avantage de l'instruction dans la mesure où son système éducatif est efficace, c'est-à-dire qu'il s'arrime aux contextes familiaux de sa population afin qu'elle puisse en obtenir des bénéfices. L'efficacité d'un système éducatif peut être évaluée par quatre indicateurs : (a) l'accessibilité scolaire³, (b) la persistance scolaire⁴, (c) l'égalité de la sortie⁵ et (d) l'égalité du résultat⁶ (Künzler, 2008; Stromquist, 1989). Dans le cadre de ce mémoire, le contexte théorique se concentre sur les deux premiers, puisqu'ils touchent directement les activités de la FSL. Essentiellement, le programme de bourses vise à assurer l'accessibilité scolaire de ses bénéficiaires. Celui de microcrédits, quant à lui, a pour but principal d'augmenter les revenus des participantes pour qu'elles soutiennent mieux le parcours scolaire de leurs enfants.

La littérature scientifique portant sur les pays en voie de développement propose deux dimensions théoriques principales pour expliquer l'accessibilité à

³ Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée (Künzler, 2008; Stromquist, 1989).

⁴ Total des effectifs moins les redoublants d'une année d'études n exprimé en pourcentage du total des effectifs de l'année d'études $n-1$ l'année précédente (Künzler, 2008; Stromquist, 1989).

⁵ Nombre des diplômés, quel que soit leur âge, dans un niveau ou programme, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'obtention de diplôme à ce niveau ou programme (Künzler, 2008; Stromquist, 1989).

⁶ Dans quelle mesure un niveau d'éducation donné offre un niveau de vie donné nonobstant les caractéristiques individuelle (Künzler, 2008; Stromquist, 1989).

l'école et la réussite scolaire des élèves : (a) le contexte scolaire, aussi appelé la qualité scolaire et (b) le contexte familial des étudiants (Heyneman et Loxley, 1983). Plusieurs recensions des écrits scientifiques ont tenté d'identifier les variables appartenant à l'une ou l'autre des dimensions qui expliquent le mieux la réussite scolaire des élèves vivant dans des pays en voie de développement (Fuller, 1986; Fuller et Clarke, 1994; Hanushek, 1995; Heyneman et Loxley, 1983; Scheerens, 1999, 2000). Deux constats ont émergé. Premièrement, les variables représentant la qualité scolaire qui induisent un effet significatif sur la réussite des élèves changent selon les recherches consultées. Deuxièmement, celles associées au contexte familial expliquent toujours moins la réussite des étudiants que celles liées au contexte scolaire dans les pays en voie de développement. Notons que le contraire se produit dans les pays développés. Dans la littérature scientifique, ce phénomène porte le nom d'effet *Heyneman-Loxley*.

Malgré le fait que plusieurs recherches aient répliqué l'effet Heyneman-Loxley, certaines considérations méthodologiques le remettent partiellement en question. Fuller et Clarke (1994) soulignent que la mesure de la réussite scolaire de ces études se base, en général, uniquement sur les matières scolaires scientifiques. Or, certaines recherches n'ont pas trouvé de relation entre le contexte scolaire et la réussite des élèves lorsque celle-ci était représentée par des matières non scientifiques (Fuller et Clarke, 1994). Par exemple, la langue parlée à la maison prédisait davantage la réussite en lecture que le contexte scolaire (Elley, 1992 tel que cité dans Fuller et Clarke, 1994). Un second enjeu méthodologique concerne le manque de précision des instruments psychométriques qui estiment l'influence du contexte familial sur la réussite scolaire dans les pays en voie de développement. L'emploi d'une mesure plus précise pourrait permettre la détection d'un effet plus substantiel de cette dimension (Daley et al. 2005; Fuller et Clarke; Nonoyama-Yarumu, 2008).

Nonoyama-Tarumi (2008) a confronté deux mesures du contexte familial utilisées auprès d'un même échantillon. L'une d'entre elles est régulièrement employée par des chercheurs qui ont répliqué l'effet Heyneman-Loxley, tandis que l'autre est développée par Nonoyama-Tarumi. La première mesure contient seulement les facteurs théoriques suivants pour définir la notion du contexte familial : (a) le niveau d'éducation des parents et (b) leur occupation. La seconde, plus sensible par son exhaustivité, inclut : (a) l'occupation des parents, (b) leur niveau d'instruction, (c) les ressources éducationnelles à la maison, (d) la possession de ressources relatives à la culture et (e) le nombre de livres à la maison. Les résultats de cette recherche montrent que l'instrument psychométrique développé par Noyoyama-Tarumi augmente significativement la variance de la réussite scolaire expliquée par le contexte familial pour plus de 100 pays, et ce, peu importe leur niveau de développement. Ces considérations permettent de présumer que cette dimension théorique influence probablement plus le succès scolaire des élèves que ce que plusieurs études indiquaient jusqu'à présent.

Afin de cerner ce qui détermine l'accessibilité et la réussite scolaire des élèves des pays en voie de développement, il importe donc de mieux comprendre l'influence du contexte familial. Les hypothèses avancées par la littérature scientifique pour l'expliquer proviennent en général de la théorie du capital humain (Buchmann, 2000; Kiriti et Tisdell, 2005). Elles s'articulent à partir des éléments suivants : le statut socioéconomique, l'estimation des coûts et bénéfices associés à l'instruction, la structure familiale et les normes sociales auxquelles adhèrent les parents (Aboh, 2001,2006; Buchmann et Hannum, 2001; Stromquist, 1989).

Premièrement, l'investissement des parents en éducation de leurs enfants dépend de l'estimation qu'ils font des gains à long terme de l'instruction en comparaison de ses coûts (Buchmann, 2000; Kiriti et Tisdell, 2005). Plus les

bénéfices leur paraîtront élevés, plus ils seront prompts à soutenir financièrement la scolarité de leur progéniture. Cependant, dans un contexte familial où les ressources sont restreintes, l'investissement dans l'éducation des enfants peut ne pas être égal pour chacun. Par exemple, dans plusieurs pays d'Afrique, les familles jugent que les bénéfices générés par l'instruction sont moins élevés pour les filles que pour les garçons (Chimombo, 2005; Kiriti et Tisdell, 2005). Cette perception est due au fait qu'en Afrique, la scolarisation augmente les opportunités d'emplois surtout dans le secteur formel, soit les emplois appartenant à l'économie structurée et reconnue par le gouvernement, tel les cols blancs par exemple (Glick et Sahn, 2000). Or, les filles ont moins accès à cet espace économique (Kiriti et Tisdell, 2005). Les familles évaluent donc qu'il est moins profitable d'instruire leurs filles, puisque cela ne leur assurera probablement pas un emploi plus tard.

À ce sujet, plusieurs études montrent que l'estimation que font les parents des bénéfices associés à l'éducation est influencée par plusieurs éléments. Ceux-ci correspondent au statusocioéconomique, à la structure familiale, au marché du travail ou aux attentes et préférences des parents envers l'instruction de leurs enfants (Aboh 2001; Buchmann, 2000; Buchmann et Hannum, 2001; Stromquist, 1989). Cette multitude de facteurs explique vraisemblablement pourquoi les critères sur lesquels les parents se fondent pour estimer le rapport coûts et bénéfices de l'instruction de leurs enfants diffèrent selon les pays étudiés (Durand, 2006; Schafer, 2006; Tembon et Fort, 2008).

Par ailleurs, plusieurs indices indiquent que le contexte familial induit un effet différent sur la réussite scolaire pour les filles et les garçons dans les pays en voie de développement. La disparité du taux d'alphabétisation entre les sexes dans certains pays d'Afrique subsaharienne dépend en partie de l'attitude des parents envers l'instruction des hommes et des femmes. Dans le cadre d'une recherche corrélationnelle, Durand (2006) a trouvé que la discrimination

liée au sexe des enfants était nettement moindre dans les capitales du Niger, du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso que dans celles du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Qui plus est, Durand précise que parmi les sept villes étudiées, ce sont les filles vivant à Cotonou (Bénin) qui avaient le moins de chances d'être scolarisées. Leur discrimination au sein de leur famille peut les amener à croire que l'école ne leur convient pas ou encore inhiber le soutien de leurs parents envers leurs études (Kiriti et Tisdell, 2005).

La structure familiale, tel que le type de famille (monogame ou polygame), le nombre de membres et leurs rôles peut favoriser ou entraver le parcours scolaire. Buchmann (2000) a trouvé une corrélation négative entre la fréquentation scolaire et l'appartenance à une famille polygame. De plus, le nombre de frères appartenant à une même famille corrèle négativement avec la fréquentation scolaire des filles. Lorsqu'une femme se trouve à la tête d'un foyer monoparental, les probabilités augmentent pour ses enfants d'accéder à l'école et d'y persévérer (Buchmann et Hannum, 2001). En revanche, selon une autre étude, les familles monoparentales comportaient moins d'enfants scolarisés que celles biparentales dans les pays en voie de développement (Schafer, 2006).

Les rôles et tâches donnés aux enfants africains peuvent nuire à leur éducation. Par exemple, les travaux domestiques exécutés par les filles entravent davantage leur parcours scolaire que ceux réalisés par les garçons parce qu'ils requièrent plus de temps, ce qui en laisse moins pour leurs travaux scolaires (Bendera et Mboya (tel que cité dans Aboh, 2001). Le même problème survient lorsqu'une famille comporte un enfant âgé de moins de cinq ans, puisqu'il incombe principalement aux filles de s'occuper de la fratrie en l'absence des parents (Glick et Sahn, 2000).

Objectifs de la recherche

L'objectif de cette étude consiste à documenter les relations qui existent entre le parcours scolaire d'étudiants provenant d'un pays en voie de développement et leur contexte familial. La FSL sert de cadre dans lequel ce mémoire explore ces relations. Cette recherche compte deux volets: l'évaluation (a) de l'implantation et (b) des processus du programme de bourses et de la FSL. Le programme de microcrédit ne fait pas partie de ces deux volets car l'année précédente, lors de la collecte des données de la présente recherche, la qualité de sa mise en œuvre avait déjà été examinée. Par contre, comme ce programme est sensé influencer le parcours scolaire des enfants des familles accompagnées par la FSL, ses impacts ont néanmoins été pris en compte.

Le premier volet de la recherche vise à documenter les procédures d'identification et de sélection et le système de renouvellement des bourses opérés par les membres du CPS pour les comparer aux activités prévues, soit celles décrites dans le modèle logique (voir annexe 1). Il s'agit d'une analyse de conformité puisqu'elle vise à estimer à quel point les activités menées sur le terrain correspondent à celles prévues par les concepteurs du programme (Rossi, Freeman et Lipsey, 2004). Ce volet est nécessaire d'une part, car il permet à la FSL de rendre compte de ses réalisations à ses commettants, et d'autre part, car il constitue une étape préalable à l'exécution du second volet. En effet, pour identifier les éléments facilitant ou entravant le parcours scolaire des enfants accompagnés par la FSL, il faut discerner l'influence du contexte familial de celle des activités de la Fondation. Pour ce faire, il importe de documenter précisément les activités liées au programme de bourses pour en comprendre les impacts.

L'évaluation des processus correspond à une approche d'évaluation plus compréhensive (Posavac et Carey, 2003). Elle consiste à explorer, expliquer et comprendre comment les activités du programme de bourses et de microcrédits influencent le parcours scolaire des étudiantes assistées par la Fondation selon leur contexte familial propre. Ainsi, cette recherche peut produire des connaissances qui précisent les relations qui existent entre le contexte familial et le parcours scolaire d'élèves vivant dans un pays en voie de développement. De plus, elle pourra susciter des ajustements aux programmes de la FSL qui favoriseront la persistance et la réussite scolaire des boursières.

Chapitre 2. Méthodologie

Cette recherche adopte une perspective exploratoire en raison de l'absence de consensus scientifique, révélé dans le contexte théorique, concernant les déterminants du parcours scolaire des élèves des pays en voie de développement.. De fait, la littérature scientifique en recense plusieurs, mais leur importance change selon les études, les pays et les cultures (Fuller et Clarke, 1995). Dans ce contexte, il semble hasardeux de formuler des hypothèses nomothétiques vérifiables par des approches quantitatives. De surcroît, le petit nombre de la population à l'étude (la FSL soutient au maximum 35 boursières par an) réduit les possibilités d'analyses statistiques. En effet, l'influence de tous les facteurs relevés dans le contexte théorique doit être explorée. Or, les analyses statistiques capables de tenir compte de tous simultanément requièrent plus de participants que l'entièreté de la population⁷.

En revanche, les approches qualitatives permettent d'examiner l'influence de plusieurs facteurs simultanément sur un objet de recherche (Corbin et Strauss, 1998; Poupart et al. 1997) sans recourir à un grand échantillon. Qui plus est, elles facilitent l'émergence d'éléments non prévus par le contexte théorique, car elles reposent principalement sur l'induction. En effet, ce type de raisonnement produit des connaissances basées sur le point de vue des participants, qui peuvent évoquer de nouveaux éléments pertinents à l'objet de recherche. En résumé, ce mémoire adopte une méthodologie qualitative en raison des atouts qu'elle lui confère et des entraves à l'utilisation d'approches quantitatives générées par le contexte de cette étude (petit nombre

⁷ À titre d'exemple, une régression multiple nécessite au moins 50 participants plus 8 fois le nombre de variables indépendantes, ce qui dépasse largement les possibilités de recrutement de la présente recherche (Tabachnick et Fidell, 2007).

de participants potentiels et difficulté à opérationnaliser des hypothèses à partir du contexte théorique).

Critères de scientificité dans le cadre d'une recherche qualitative

Les chercheurs adoptant une méthodologie qualitative doivent respecter les mêmes critères de scientificité que ceux qui emploient une méthodologie quantitative, soit l'objectivité, la validité et la fidélité d'une recherche (Poupart et al. 1997; Van Der Maren, 1996). Cependant, les procédés utilisés pour y répondre diffèrent selon les méthodologies (Lessard, Goyette et Boutin, 1996; Poupart et al. 1997; Van Der Maren, 1996;).

En ce qui a trait au critère d'objectivité, il s'agit d'offrir à l'utilisateur potentiel d'une recherche l'opportunité de porter un jugement sur la part de subjectivité qu'elle comporte. Le critère de scientificité de validité concerne la vraisemblance et la pertinence des inférences produites par une recherche (Christensen, 2007; Lessard, Goyette et Boutin, 1996, 1996). Le critère de scientificité de fidélité d'une recherche fait référence à la fiabilité des instruments et des conclusions qu'elle présente (Poupart et al. 1997; Van Der Maren, 1996).

Objectivité

En méthodologie qualitative, le critère de scientificité lié à l'objectivité exige l'explicitation de la subjectivité inhérente à une recherche et de l'estimation de son effet sur les résultats (Van der Maren, 1996). Il est nécessaire qu'un chercheur dévoile de façon transparente sa subjectivité lorsqu'il utilise une approche qualitative car « en faire abstraction revient à laisser incontrôlées, inconscientes et donc insidieuses, les positions

personnelles du chercheur devenant invisibles dans le processus d'objectivation des données » (Poupart et al. 1997, p. 369).

Pour ce faire, il est généralement attendu que les chercheurs qui adoptent une approche qualitative tiennent un journal de bord qui décrit les « choix du chercheur (...), en vue de permettre une juste mise en perspective des résultats » (Poupart et al. 1997, p. 369). Poupart (1997) rappelle également que « l'observation change l'observé et vice versa ». Cela implique que la subjectivité du chercheur sur le sujet doit également être prise en compte en approfondissant la relation chercheur-participant par une connaissance fine du contexte dont ils sont issus (Poupart et al. 1997). Enfin, il importe de considérer la subjectivité des répondants eux-mêmes. Ces derniers peuvent fournir ce qu'ils jugent être la vérité « objective » mais il se peut qu'en réalité, leurs informations soient biaisées en raison de leur perspective réduite du phénomène étudié ou de leurs propres préconceptions. Pour gérer cette source de subjectivité, Van der Maren (1996) propose de trianguler les données dans le but d'estimer l'incertitude attribuable à un témoignage par la confrontation (a) des sources (informateurs) et/ou (b) des instruments de collecte des données. L'intérêt de cette procédure consiste à examiner si des éléments du discours provenant de plusieurs sources d'information pour un cas convergent. Par ailleurs, il faut aussi examiner s'ils comportent des différences et « ce qui importe dès lors, c'est d'être en mesure d'expliquer les divergences constatées » (Poupart et al. 1997, p. 372). Si leur discours comporte beaucoup de différences, cela indique qu'ils doivent être considérés avec précaution puisque leur contenu serait largement teinté par les préconceptions des répondants.

Validité

Une recherche valide comporte une méthodologie qui favorise une concordance entre les données, le contexte théorique et les analyses. C'est ce que Van Der Maren (1996) nomme la cohérence pragmatique.

Le contexte théorique d'une recherche qualitative, parfois appelé cadre conceptuel, doit être suffisamment exhaustif pour mettre en évidence les principaux concepts pertinents à un objet de recherche (Poupart et al. 1997). En outre, les recherches qualitatives exploratoires s'appuient généralement sur le raisonnement inductif pour l'analyse des données (Lessard, Goyette et Boutin, 1996, Patton, 1990; Poupart et al. 1997; Van Der Maren, 1996). Il importe donc également que le cadre conceptuel soit suffisamment souple afin d'incorporer, au cours de la cueillette des données ou lors des analyses, de nouveaux concepts non recensés par les écrits scientifiques mais néanmoins pertinents à l'objet de recherche. C'est pourquoi une recherche qualitative exploratoire propose rarement des hypothèses à vérifier mais identifie des thèmes à explorer (Van Der Maren, 1996). Dans la présente étude, le contexte théorique (voir chapitre 3) et le modèle logique (voir annexe 1) indiquent les éléments pertinents à l'objet de recherche à examiner.

Il existe différents moyens de valider les instruments de recherche qualitative. Seule la validité des instruments d'entrevue semi-dirigée sera discutée dans le cadre de ce mémoire. La littérature scientifique n'indique pas de norme universelle garantissant la validité de ce type d'instrument. Cela dit, la plupart des auteurs s'entendent sur le fait que la relation interpersonnelle, le contexte social, culturel et politique dans lequel un informateur produit son discours influencent son contenu, et par le fait même, la validité de l'entretien (Lessard, Goyette et Boutin, 1996; Poupart et al. 1997). C'est au chercheur que revient le fardeau d'offrir aux informateurs les conditions leur permettant de

livrer leurs discours de la manière la plus libre, honnête et éclairée possible afin de favoriser la validité de l'entretien (Van Der Maren, 1996). La validité faisant référence à la pertinence d'une recherche, c'est aussi au chercheur qu'échoit la responsabilité de développer une sensibilité suffisante aux éléments du discours des informateurs pertinents à son objet de recherche; cela lui permet d'éviter de négliger des données importantes (Patton, 1990; Van Der Maren, 1996). Cette sensibilité s'acquiert par la documentation sur la population cible et la connaissance du vocabulaire spécifique employé par les participants (Patton, 1990; Van Der Maren, 1996).

L'auteur du présent mémoire a pris plusieurs mesures pour développer sa sensibilité au terrain. Pour commencer, plusieurs réunions ont eu lieu entre lui et le fondateur de la FSL, qui est originaire de Bohicon (site de collecte de données). Lors de ces rencontres, il a pu se renseigner sur la culture béninoise et sur ce qu'il devait s'attendre à vivre sur le terrain. Ensuite, il a rencontré à deux reprises des bénévoles de la FSL d'origine québécoise. Ces rencontres lui ont servi à le sensibiliser au phénomène du dépaysement et à lui faire connaître le point de vue de Québécois sur les activités de la FSL et sur la culture béninoise. Enfin, avant de se rendre sur le terrain, il s'est documenté sur le Bénin et sur son système éducatif en consultant des documents de référence et en visitant des sites Internet officiels du gouvernement du Bénin.

Afin de mettre en œuvre les conditions permettant aux répondants de produire leur discours de la manière la plus valide possible, les chercheurs devraient les informer quelques jours avant l'entretien du cadre de leur recherche. Cette manière de procéder permet aux répondants de réfléchir aux informations qu'ils jugent pertinentes à transmettre (Van Der Maren, 1996).

Lors de leur analyse, il importe que les données conservent leur pertinence par rapport à l'objet de recherche et qu'elles ne soient pas dénaturées

par leur traitement (Van Der Maren, 1996). Afin de favoriser la validité de l'analyse des données, une triangulation des sources a été effectuée sur chaque cas. En plus de contribuer à établir l'objectivité de la recherche, cette procédure favorise l'identification des données les plus pertinentes lors de l'analyse. En effet, les informations similaires rapportées par plusieurs répondants augmentent la plausibilité qu'elles soient importantes par rapport à l'objet de la recherche. En outre, une stratégie de triangulation des résultats a aussi été employée. Il s'agit de présenter l'organisation d'une partie des données à un autre analyste afin qu'il en évalue la pertinence. Cette procédure diminue les risques de biais générés par les préconceptions des chercheurs, et augmente la vraisemblance des analyses en assurant leur concordance avec les données empiriques (Poupart et al. 1997). Dans le cadre de cette recherche, cette stratégie a été mise en œuvre.

En outre, la confrontation du journal de bord et de la triangulation des données donne à l'utilisateur de la recherche la possibilité d'évaluer les écarts entre les données et les choix analytiques du chercheur et de poser un jugement éclairé sur la validité d'une recherche qualitative (Lessard, Goyette et Boutin, 1996; Poupart et al. 1997).

Fidélité

En recherche qualitative, l'instrument principal d'une recherche correspond au chercheur lui-même. En ce sens, il doit limiter les sources d'erreurs provenant de ses préconceptions. Une recherche comporte un niveau de fidélité acceptable lorsque, dans la littérature scientifique, d'autres études portant sur le même sujet et employant une méthodologie analogue présentent des résultats convergeant (Lessard, Goyette et Boutin, 1996). Dans la section discussion, ce mémoire confronte les résultats obtenus avec ceux d'autres recherches utilisant des méthodologies similaires sur des objets de recherche

équivalents auprès de participants comparables. La convergence des résultats examinés signifie que l'ensemble de la démarche semble fidèle (Lessard, Goyette et Boutin, 1996). En effet, leur réplication indique vraisemblablement leur indépendance des biais du chercheur, de la méthodologie ou de la subjectivité des participants.

Notons encore une fois que l'ensemble de la communauté scientifique reconnaît les critères de scientificité, d'objectivité, de validité et de fidélité, quelques soient les méthodologies utilisées (Van Der Maren, 1996). Cependant, les procédés ou stratégies visant à les respecter décrites dans ce mémoire ne sont pas exhaustives et exclusives. Il demeure qu'ils sont généralement acceptés et reconnus par les chercheurs adoptant une approche qualitative (Miles et Huberman, 2003; Van Der Maren, 1996).

Participants et méthode d'échantillonnage

Pour le volet évaluation de l'implantation, les participants ont été sélectionnés par échantillonnage raisonné. Le faible nombre de leur population a obligé leur sélection en fonction de leur disponibilité. De cette manière, deux informateurs ont été recrutés pour le volet évaluation de l'implantation. Ceux-ci étaient d'actuel ou ancien collaborateur de la FSL.

Pour le volet évaluation des processus, les participants ont été sélectionnés par la technique d'échantillonnage de contraste approfondissement, qui consiste à identifier des cas différents les uns des autres en fonction de leurs caractéristiques, mais liés par leur implication dans les programmes de la FSL (Patton, 1990; Poupart et al. 1997). Dans ce volet, les familles des boursières actuelles ou anciennes constituaient les cas à l'étude. Ceux-ci étaient différenciés et recrutés en fonction des critères suivant : (a) le renouvellement ou non de la bourse au sein de la famille et (b) leur contexte familial. Ainsi,

elles pouvaient différer selon leur religion, leur origine ethnique, leur type de famille (monogame, polygame), le renouvellement ou non de la bourse ou le nombre d'enfants vivant dans le foyer. Cet échantillonnage offre la l'opportunité d'examiner un large inventaire des relations, événements ou circonstances qui peuvent survenir dans le cadre d'un programme (Patton, 1990; Poupart et al. 1997) et donne la possibilité au chercheur d'en élaborer une compréhension holistique (Stake, 2006).

Toutes les boursières actuelles ou anciennes et leurs proches constituaient la population à partir de laquelle l'échantillon a été formé pour ce volet de la recherche. Chaque famille sélectionnée compte deux catégories de participants : (a) les boursières actuelles ou anciennes de la FSL (n = 5) et (b) leurs proches (n = 11), incluant au moins un membre de la fratrie, la boursière actuelle ou ancienne et l'un des parents. L'inclusion des proches comme participants se justifie méthodologiquement puisqu'elle permet de trianguler les données. Par exemple, les enjeux soulevés par les activités de la FSL touchant les relations entre les boursières et leur fratrie ont pu être explorés par l'inclusion d'un membre de la fratrie pour chaque cas.

Les proches sélectionnés devaient connaître suffisamment la boursière et être assez âgés pour développer leur point de vue sur les questions d'entrevue. En somme, une ancienne boursière qui n'a jamais renouvelé sa bourse, une autre qui l'a renouvelée trois fois mais qui l'a perdue par la suite, deux boursières qui l'ont renouvelée quatre fois jusqu'à présent, et une dernière qui l'a renouvelée trois fois malgré le fait qu'elle a connu un échec scolaire alors qu'elle en bénéficiait ont été sélectionnées. Ce dernier cas n'était pas prévu à l'origine, mais sa sélection semblait pertinente puisqu'il permettait d'obtenir des informations riches sur l'influence du critère de renouvellement de la FSL. La majorité des mères sélectionnées participent au programme de

microcrédits, sauf une. Notons que l'échantillon inclut tous les profils relatifs au programme de bourses qui peuvent survenir dans les programmes de la FSL.

Le recrutement de nouveaux informateurs pour un cas cessait une fois la saturation empirique verticale atteinte, c'est-à-dire lorsque l'ajout d'une nouvelle source d'information n'apportait pas d'éléments nouveaux à analyser pour un cas en particulier (Poupart et al. 1997). Initialement, cette recherche prévoyait la sélection de six cas. Cependant, lors de la collecte des données, après le recrutement du quatrième cas, celui-ci n'a pas évoqué de nouvel élément pertinent par rapport à l'objet de recherche. Ce phénomène correspond à la saturation empirique horizontale (Miles et Huberman, 2003; Poupart et al. 1997). Afin de le confirmer, un cinquième cas a été ajouté. De fait, aucune information inédite pertinente à l'objet de recherche n'a émergé de ce dernier. Il s'avérait donc inutile d'augmenter l'échantillon, puisque cela n'aurait pas contribué à augmenter la richesse du corpus de données. Au total, cinq cas représentant seize informateurs ont fourni des données pour ce volet de la recherche.

Stratégies de collecte de données

La plupart des données ont été recueillies par des entrevues semi-dirigées. L'utilisation de ce type d'entretien facilite l'obtention de données valides, car il favorise la compréhension des questions par les répondants pour qu'ils soient en position de rapporter des informations pertinentes (Patton, 1990).

Pour le volet évaluation de l'implantation : (a) la définition de la population cible du CPS, (b) les activités qui y sont menées, (c) les activités de la FSL réalisées au CPS et (d) le système d'identification et de sélection des boursières correspondaient aux thèmes à explorer. En plus des entrevues,

d'autres données qualitatives ont été recueillies par la consultation de documents écrits dénominalisés (huit dossiers rédigés par le CPS ou correspondance (deux documents) entre les bénéficiaires et la Fondation de ses début à nos jours).

Pour le volet évaluation des processus, l'influence sur le parcours scolaire (a) du contexte culturel, (b) du contexte familial, (c) du programme de bourses (d) du système de renouvellement des bourses, (e) des impacts du programme de microcrédits et (f) du contexte scolaire ont constitué les thèmes à explorer systématiquement lors des entrevues. Les rapports annuels de la FSL et les fiches dénominalisées du CPS ont aussi servi à l'analyse des données de ce volet. Tous les questionnaires utilisés lors de la collecte des données se trouvent dans les annexes 2 à 5.

Déroulement de la recherche

Pour le volet évaluation de l'implantation, les participants ont été recrutés à partir des références des fondateurs de la FSL et par opportunisme. D'abord, les Fondateurs ont proposé d'interroger la responsable actuelle de l'identification et de sélection des boursières. Ensuite, une fois sur place, le chercheur a rencontré et interrogé, à son initiative, un ancien responsable de ces activités de la FSL. Le cadre de la recherche et le formulaire de consentement ont été lus aux responsables actuel et ancien du CPS sur place afin d'obtenir leur consentement à participer à la recherche.

Pour l'évaluation des processus, les candidates et leur famille ont été sélectionnées par le chercheur par contraste approfondissement en consultant les registres dénominalisés du CPS qui ont fourni des informations concernant leur contexte, le renouvellement ou non de leur bourse et leur localité de résidence. Les participants ont été sélectionnés par le chercheur dans le but de

différencier les cas les uns les autres au maximum en fonction de deux critères : le renouvellement ou non de la bourse et les caractéristique du contexte familial. Puisque ces informations sont dénominalisées, c'est la responsable du CPS qui a approché les mères des boursières actuelles ou anciennes pour leur expliquer le cadre de la recherche. Les boursières et un membre de leur fratrie, dont la mère avait accepté qu'ils participent à la recherche, ont été sollicités à leur tour, et le cadre de la recherche leur a été expliqué par la directrice du CPS. Après ce premier contact, un rendez-vous individuel pour mener l'entrevue a été fixé avec chaque participant. Aucune mère approchée par la directrice du CPS n'a refusé de participer à l'évaluation.

Avant de débiter l'entrevue, tous les participants aux deux volets de la recherche ont lu et signé un formulaire de consentement. Ce formulaire décrivait le cadre de la recherche, leur droit de retrait, les avantages et inconvénients ainsi que les mesures de confidentialité. Afin de s'assurer qu'ils donnaient un consentement libre et éclairé, le formulaire a été également lu à haute voix et traduit par un interprète lorsque nécessaire.

La collecte des données s'est déroulée durant le mois de novembre 2008. Pour le volet évaluation de l'implantation, les deux entrevues individuelles ont été réalisées au CPS. Celles-ci ont duré environ deux heures chacune.

Pour le volet évaluation des processus, les entrevues ont été menées soit dans la demeure des familles participantes ou au CPS de Bohicon. Le lieu de l'entretien était choisi par les répondants. Tous les entretiens se sont déroulés individuellement. Lorsque nécessaire, un interprète venait traduire les questions et les réponses. L'interprète était l'actuelle responsable du suivi du programme de microcrédits de la FSL. En 2005-2006, elle a participé avec des bénévoles québécois à son implantation en remplissant le même rôle que dans la présente

recherche. Qui plus est, elle était qualifiée puisqu'elle connaissait plusieurs mères des boursières, ce qui a favorisé l'établissement d'une relation de confiance entre celles-ci et le chercheur. En général, les entrevues duraient environ 75 minutes chacune. Jamais plus de quatre entrevues ont été planifiées le même jour, afin d'assurer une qualité d'écoute optimale de la part de l'interviewer.

Lorsque la traduction des entrevues était requise, l'interprète rappelait aux participants qu'ils devaient répondre librement et le plus honnêtement possible aux questions. Aussi, elle leur mentionnait que leur collaboration à la recherche n'aurait aucune incidence sur leur participation aux programmes de la FSL. Ce faisant, une attention particulière a été portée afin de réduire le biais de désirabilité sociale que pouvaient avoir les participantes à l'endroit de la salariée de la FSL.

Une explication du cadre de la recherche a été présentée à l'interprète avant le début de sa collaboration. Elle a eu l'occasion de poser toutes les questions qu'elle jugeait nécessaires afin d'être en mesure de remplir son rôle de manière satisfaisante. À l'exception des frais de déplacement, aucune compensation financière n'a été offerte à la traductrice. Cette dernière collaborait à la recherche bénévolement.

Neuf autres entrevues ont été réalisées avec des bénéficiaires actuels ou anciens de la FSL, en plus de celles constituant les cinq cas analysés. Deux raisons ont motivé la tenue de ces entretiens : (a) le temps disponible pour faire la recherche permettait d'en mener plus que les cinq cas à analyser et (b) leur écoute allaient permettre une contre-vérification des résultats. L'ajout de ces entretiens supplémentaires n'avait pas pour objectif de découvrir de nouveaux éléments pertinents à l'objet de recherche, puisque la saturation empirique horizontale était atteinte. Il permettait simplement de vérifier la justesse des

analyses et de leur interprétation. Notons qu'aucune rémunération n'a été octroyée aux participants de la recherche.

Analyse des données

Les entrevues ont été enregistrées sur bande audio et transcrites intégralement. Afin de préserver l'anonymat des participants, seul l'auteur du présent mémoire et son directeur d'étude ont pu accéder aux données de transcription. Les entrevues retranscrites ont été transférées dans le programme informatique Nvivo 8© pour en faciliter l'analyse.

Volet évaluation de l'implantation

L'analyse des données du volet évaluation de l'implantation devait permettre de porter un jugement sur la conformité des activités rapportées par les informateurs à celles prévues dans le modèle logique (voir annexe 1).

Les procédures d'analyse de ce volet s'inspirent à la fois de la méthode de Miles et Huberman (2003) et de celle de Stake (2006). Elles se déroulent en trois phases. Tout d'abord, les données sont condensées au moyen d'une codification, c'est-à-dire qu'elles sont découpées en fonction d'une liste de codes appelée « arborescence de codification ». Chaque transcription d'entrevue est lue ligne par ligne et les passages associés à un code y sont classés. Notons qu'un même extrait d'entrevue peut se trouver dans plusieurs codes.

Cette recherche adopte une procédure de codification mixte dont les thèmes prédéfinis correspondent à ceux abordés lors des entrevues (voir page 42). Cette démarche vise à tenir compte simultanément des aspects originaux des données et du contexte théorique de la recherche. Pour ce faire, l'arborescence peut admettre deux ajustements : créer de nouveaux codes afin

de classer des données qui ne correspondent à aucun des codes prédéfinis, ou modifier leur définition ou leur titre afin que ceux-ci s'arriment mieux aux données. Van Der Maren (1996) rappelle que ce type de codification favorise la validité des analyses en diminuant les risques de projection du chercheur dans les données.

Dans le cadre de cette recherche, l'arborescence de codification devait permettre de classer l'ensemble des données du volet évaluation de l'implantation afin de comparer les discours des participants. Son élaboration s'est faite en deux temps.

D'abord, toutes les données provenant d'un informateur ont été classées avec l'arborescence contenant les thèmes explorés lors des entrevues. Dans le but de la raffiner, des sous-codes y ont été ajoutés. Cela a permis d'identifier les concepts sous-jacents aux codes prédéfinis de l'arborescence préliminaire. La codification de l'entrevue d'un second informateur provenant d'un même cas a permis de vérifier sa pertinence et sa justesse. Ensuite, une charte des codes a été rédigée⁸. Celle-ci présente une définition de chacun d'eux afin de favoriser la fidélité de la codification des autres transcriptions (Van Der Maren, 1996).

Notons qu'afin d'augmenter la fidélité et l'objectivité de la codification, une codification inverse a été réalisée sur toutes les transcriptions d'entrevues. Pour ce faire, le chercheur en codifie d'abord une. Après quelques heures ou quelques jours d'attente, il examine le contenu de chaque code et estime sa pertinence en se référant à la définition donnée par la charte. Ce faisant, il recode les passages jugés non-pertinents ou modifie la charte de codification. Cette procédure permet d'éviter les erreurs de codification. Au total, cette phase

⁸ La charte peut être rendue disponible sur demande.

permet d'organiser les propos des répondants de manière à ce que le chercheur puisse réaliser des opérations analytiques (Lessard, Goyette et Boutin, 1996).

La seconde phase consiste en la présentation et l'organisation des données. Lors de celle-ci, des opérations analytiques sont réalisées à partir des codes pour organiser les données de manière à pouvoir les interpréter (Miles et Huberman, 2003). Dans le cadre du volet évaluation de l'implantation, elles correspondent à la rédaction de synthèses à partir du contenu de chaque code.

La dernière phase d'analyse de ce volet consiste en l'interprétation et la vérification des données (Miles et Huberman, 2003). En l'occurrence, un jugement sur la conformité des activités réalisées se fait en reliant les informations issues des synthèses aux thèmes de ce volet de la recherche.

Volet évaluation des processus

L'analyse des données du volet évaluation des processus se fait en deux étapes. La première se concentre sur chacun des cas individuellement, et la seconde porte sur l'analyse transversale de tous, simultanément. Cette dernière correspond à l'analyse de cas multiples.

Tel que spécifié au chapitre 1 (page 31), l'analyse des données devait permettre de comprendre les relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire des étudiantes aidées par la Fondation. L'analyse de cas uniques adopte une méthode similaire à celle employée pour le volet implantation en ce qui a trait à la phase de condensation décrite précédemment aux pages 45 à 47. Seuls les thèmes prédéfinis de l'arborescence de codification changent.

En ce qui concerne la phase d'organisation et de présentation des données, une opération analytique s'ajoute. Des croisements de codes ont servi

à identifier le matériel susceptible de documenter l'influence du contexte familial et des activités de la FSL sur le parcours scolaire des participants. Un croisement de code rassemble des données appartenant simultanément à deux codes. Par exemple, afin d'obtenir les passages des entrevues qui représentent les éléments du contexte familial qui facilitent la réussite scolaire, le croisement des codes « contexte familial » et « facilitant scolaire » a été fait.

La troisième phase consiste à écrire des synthèses à partir des croisements de codes et à élaborer des assertions descriptives qui résument et caractérisent leur contenu. Par exemple, pour l'un des cas, en voici une qui correspondait au contenu commun du code : « contexte familial » et du code : « entraves à l'accessibilité scolaire » : « il est possible d'identifier plusieurs obstacles à la fréquentation scolaire reliés aux difficultés économiques de la famille : malnutrition, manque de documents scolaires et le non-paiement des frais de scolarité ». Cette première étape de l'analyse des données se conclut par la rédaction d'un rapport pour chaque cas qui décrit les relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire. Ceux-ci se terminent par une liste des assertions descriptives propre à chacun.

La seconde étape de l'analyse des données du volet évaluation des processus est l'analyse de cas multiples. Elle vise à organiser les informations des études de cas uniques, et à identifier les constantes apparaissant peu importe le contexte familial des participants à l'étude, mais aussi leurs particularités pertinentes aux thèmes de recherche.

Rappelons que tous les rapports d'analyse de cas uniques (première étape d'analyse) se terminent par une liste d'assertions descriptives qui expliquent les relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire. Dans le but d'identifier les éléments partagés par l'ensemble des familles étudiées, l'analyse de cas multiples débute par l'examen de toutes

les assertions descriptives. Ce faisant, certaines d'entre elles sont rassemblées en fonction des caractéristiques qu'elles partagent. Leurs regroupements se fondent sur leurs similarités ontologiques et non sur leur forme. Par exemple, le chercheur peut en associer deux qui portent sur la répartition des travaux domestiques entre des enfants, mais n'accorde pas d'importance à la nature des tâches en question. Notons aussi que les regroupements d'assertions descriptives sont exclusifs. Afin de faciliter l'élaboration des résultats de l'analyse de cas multiples, l'analyste nomme et définit les regroupements d'assertions descriptives. Ceux-ci deviennent dès lors des assertions de cas multiples. Notons que certaines assertions descriptives issues d'analyse de cas unique ne peuvent pas se joindre à d'autre parce qu'elles ne partagent avec elles. Ces assertions descriptives orphelines représentent des particularités propres à chaque cas et ont été analysées comme telle.

Les résultats de l'étude de cas multiples sont rédigés en développant chaque thème de la recherche. L'emploi d'une matrice analytique (voir annexe 10) a facilité la sélection des assertions de cas multiples et orpheline pertinentes pour l'élaboration des thèmes. En se basant sur les informations qui y sont colligées, le chercheur rédige les résultats en reprenant, un à un, les thèmes de la recherche pour y intégrer les assertions des analyses de cas multiples qui leur sont pertinentes.

Enfin, pour chacun des volets de cette recherche, un processus itératif de construction du sens a été employé. Lors de la rédaction, des retours systématiques aux données empiriques étaient effectués afin d'assurer une concordance entre celles-ci, les codes, leur organisation (synthèses et croisements) et leur interprétation tout en satisfaisant aux critères de scientificité.

Chapitre 3. Résultats

Les résultats sont présentés en deux parties, en fonction des deux volets de la recherche. La première porte sur les résultats de l'évaluation de l'implantation des activités de la FSL réalisées sur le terrain. Ceux-ci permettent d'évaluer la conformité des activités réalisées par rapport à celles prévues dans le modèle logique (voir annexe 1). La seconde porte sur les résultats de l'évaluation des processus qui présentent les relations entre les activités de la FSL, le parcours scolaire des enfants aidés par la Fondation et leur contexte familial. Celle-ci se divise en deux segments. Le premier présente tous les cas analysés et les assertions descriptives qui leur sont associées. Les résultats de l'analyse de cas multiples se retrouvent dans le second segment.

À plusieurs endroits du chapitre 6, des citations provenant des transcriptions d'entrevues sont utilisées pour renforcer et illustrer les résultats d'analyse. Certaines de celles-ci contiennent des éléments entre crochets. Ceux-ci correspondent à des modifications du verbatim des transcriptions d'entrevue, qui ont été appliquées afin de les rendre lisibles et intelligibles. Rappelons que les participants s'exprimaient avec un fort accent, ce qui rendait difficile la compréhension de certaines citations pour les lecteurs n'étant pas habitués à lire ce type de transcription. Tous les noms apparaissant dans les chapitres 6 à 8 sont fictifs afin de préserver l'anonymat des participants.

Afin de faciliter la compréhension des passages relatifs au système éducatif béninois qui se retrouvent au chapitre 6 à 8, l'ensemble des programmes d'enseignement béninois sont présentés dans le schéma qui se trouve à l'annexe 11.

Évaluation de l'implantation

Le volet évaluation de l'implantation a pour but de comparer les activités du programme de bourses réalisées par les employés du CPS de Bohicon à celles prévues par la Fondation. L'analyse des données se fonde sur la transcription des entrevues semi-dirigées et sur les rapports officiels de la FSL rédigés par les employés du CPS ou la responsable du suivi du programme de microcrédits. Ces rapports servent à rendre compte annuellement de leurs activités auprès de la FSL. Les résultats présentent d'abord une description générale des activités menées par le CPS ainsi que la population qu'il dessert. Ensuite, les procédures de sélection des boursières et de renouvellement des bourses de la FSL réalisées au CPS seront décrites et comparées à celles présentées par le modèle logique (voir annexe 1).

Population desservie par le centre de promotion sociale de Bohicon

Le CPS offre des services à l'ensemble des citoyens de la communauté de Bohicon. Les enfants, les adultes, les personnes âgées ou handicapées peuvent se présenter au CPS pour obtenir de l'assistance : « [...] en tous cas, toute la population en situation difficile peut venir au CPS poser son problème ».

Activités du CPS de Bohicon

Les employés du CPS offrent leurs services en fonction des besoins exprimés par la population qui leur rend visite. Dans certains cas, ils ne disposent pas des mandats ou des moyens financiers nécessaires pour porter une assistance directe aux demandeurs. Dans ces circonstances, ils rédigent un dossier à partir d'une enquête sociale détaillant les besoins, les ressources et les

difficultés du demandeur : « S'il faut adresser son problème à l'État, on le fait. Mais ça, c'est après une enquête sociale que l'assistante sociale ou le technicien supérieur fait envers la personne qui est venue au CPS poser son problème. On cherche des solutions, si on n'en trouve pas, on décrit son cas qu'on expose avec une proposition d'action pour l'État ». Ils envoient les dossiers à un ministère compétent à Cotonou (Bénin) afin que les fonctionnaires les étudient et accèdent ou non à leur demande.

En général, pour les enfants, les employés du CPS tenteront de favoriser leur scolarisation. Selon leur âge, certains seront envoyés au premier cycle technique (voir annexe 11). Pour ceux d'âge scolaire (14 ans et moins), une demande d'exonération des frais de scolarité pour l'instruction générale sera faite. Il importe de souligner ici que les frais de scolarité se divisent en deux catégories. Il y a les frais d'admission que le programme d'exonération de l'État supprime pour les étudiants dont le dossier a été accepté, et il y a les frais de souscription scolaire, dont le montant varie d'une école à l'autre. Ceux-ci ne sont pas couverts par le programme d'exonération de l'État : « Maintenant les enfants qui sont à l'école, il y a des activités qui sont menées, c'est l'exonération des frais de scolarité pour les enfants indigents. Là, l'État, avec l'enquête que nous faisons et le bulletin, on sollicite la direction de l'enseignement qui étudie le dossier et permet aux enfants de suivre leurs études ». Cependant, il semble que certaines écoles annulent tous les frais, y compris les souscriptions scolaires, pour les élèves exonérés par l'État. Dans un cas ou dans l'autre, les uniformes et fournitures scolaires restent à la charge des parents.

Pour les adultes, le CPS offre un programme de microcrédits, indépendant de celui de la FSL, dont l'objectif consiste à favoriser la création d'activités génératrices de revenus. Les dossiers acceptés par les fonctionnaires

reviennent avec un prêt pour le demandeur, alors que ceux écartés contiennent les motifs du refus.

Les deux informateurs de ce volet ont affirmé que les employés du CPS offraient des services aux personnes âgées, mais sans les spécifier. Il leur revient également d'identifier les besoins des personnes handicapées qui viennent demander de l'assistance. Une fois leurs besoins identifiés, ils rédigent un dossier qu'ils envoient à Cotonou dans un ministère pour qu'il entreprenne les actions requises.

Une assistance directe peut être offerte en certaines occasions. Lorsque les demandeurs exposent des problèmes relationnels avec leur famille ou avec des membres de leur communauté, un travailleur du CPS se rendra sur place afin d'exercer un rôle de médiateur dans ce conflit. Les bénéficiaires du programme de microcrédits peuvent obtenir des conseils sur la gestion de leur activité génératrice de revenu. En outre, le CPS sert de point d'information sur les services offerts par le gouvernement à la population générale.

Identification et sélection des boursières

En principe, toutes les boursières sélectionnées dans le programme de bourses devaient présenter une situation sociale justifiant l'aide accordée par la FSL. Les responsables de leur sélection cherchent à choisir celles qui présentent les situations sociales les plus difficiles parmi les demandes d'aide qu'ils reçoivent : « En fait, il y a la volonté d'identifier les cas qui présentent le plus de besoins ».

Vérification de la situation sociale des boursières

Lorsque les employés du CPS reçoivent une demande pour laquelle ils ne peuvent pas offrir d'assistance directe, ils mènent une enquête sociale afin

d'identifier les besoins du demandeur, les ressources dont il dispose et ils formulent un plan d'action pour résoudre son problème. Un employé du CPS collige les résultats de l'enquête sociale dans un dossier qu'il achemine à un ministère. L'examen de plusieurs dossiers du CPS (voir annexe 9) rédigés pour des services autres que le programme de bourses de la FSL confirme ce qu'ont dit les répondants concernant la nature des informations recueillies lors d'une enquête sociale. Ainsi toutes les personnes qui recourent au CPS font l'objet d'une enquête, y compris les filles potentiellement bénéficiaires du programme de bourses de la FSL.

Pour la sélection des étudiantes aidées par la FSL, certaines informations supplémentaires sont recueillies lors des enquêtes sociales. Les boursières potentielles doivent montrer leurs bulletins à un employé du CPS afin qu'il estime leurs chances de réussite scolaire. Si le bulletin ne permet pas de porter un tel jugement, un employé du CPS interrogera un professeur de la candidate à propos de son rendement scolaire pour savoir s'il croit à ses chances de réussite: « Quand on fait l'enquête, on devrait avoir le bulletin. Ça veut dire qu'on prend des enfants qui devraient avoir la moyenne. Mais il est arrivé que je prenne des enfants qui n'avaient pas la moyenne. Mais le [professeur] disait que les années précédentes, c'était des enfants qui [étudiaient correctement], donc on pouvait les prendre ».

Les répondants de ce volet affirment qu'ils sélectionnent en général des étudiantes présentant l'une des trois situations sociales suivantes : (a) des orphelines vivant sous tutelle : « Ce qu'on entend par cas social, c'est d'abord un enfant qui n'a pas ses deux parents », (b) des filles vivant dans une famille monoparentale et (c) certaines provenant d'une famille biparentale mais dont l'un des parents est invalide : « après investigation, si on voit qu'elle n'a pas les moyens de payer la scolarité, on la prend. Donc une fille peut avoir ses deux parents, mais avoir des difficultés à payer les frais de scolarité ». L'examen des

dossiers rédigés à partir des enquêtes sociales réalisées auprès de toutes les boursières de la FSL pour l'année 2003-2004⁹ corrobore la catégorisation rapportée par les informateurs. De fait, des quinze boursières soutenues par la FSL en 2003-2004, une boursière était orpheline et vivait sous tutelle, douze boursières vivaient en situation de monoparentalité où en général une femme était à la tête du foyer, et deux boursières provenaient de familles biparentales mais dont le père était invalide.

En vertu des informations recueillies lors des enquêtes sociales, il semble que la sélection des boursières opérée par les employés du CPS est conforme aux critères présentés dans le modèle logique (voir annexe 1). En effet, il semble vraisemblable que les étudiantes choisies pour le programme présentent une situation sociale difficile lorsqu'elles intègrent la FSL.

Systeme de renouvellement des bourses de la FSL

Le système de renouvellement des bourses les reconduit automatiquement lorsque les étudiantes réussissent leur année scolaire, ou les retire en cas d'échec. Une circonstance relevée dans les entrevues et les rapports officiels de la FSL montre que le système de renouvellement des bourses n'a pas toujours été implanté tel que prévu par les employés du CPS.

En fait, il a été convenu, pour au moins deux étudiantes, qu'elles pouvaient conserver leurs bourses malgré leur échec scolaire. La responsable du CPS a pris cette décision en raison de leur situation sociale très difficile. Sans l'aide de la FSL, elle estimait qu'il était peu probable que ces deux étudiantes poursuivent leurs études : « [la mère] vit dans la maison de son frère, et le moulin qui est là, elle est ouvrière pour son frère, elle fait marcher le moulin

⁹ Les dossiers peuvent être rendus disponibles sur demande.

mais ne reçoit pas de salaire. Son frère lui offre le logement. [...] Mais on s'est dit, si ses filles perdent leurs bourses, elle ne pourra pas payer les deux contributions et faire face aux dépenses que ça pourrait occasionner. Donc c'est après étude [de leur condition familiale] que l'on a décidé de garder les trois là, à cause de leur condition ». L'une des étudiantes rencontrées, l'une de ses sœurs et sa mère ont été interrogées dans le volet évaluation des processus. Les informations recueillies lors de ces entrevues corroborent l'explication donnée par la responsable du renouvellement des bourses.

Par ailleurs, l'analyse de ce volet a mis en lumière un élément important concernant l'implantation des activités de la FSL. En effet, les résultats montrent qu'il n'y a pas de suivi systématique permettant de documenter l'évolution de la situation sociale des familles aidées par la FSL. Cependant, depuis 2005, le soutien mensuel offert aux participantes du programme de microcrédits fait office de suivi étant donné qu'une majorité des bénéficiaires de ce programme sont des mères de boursières. Lorsque la responsable de ce programme se rend chez les participantes, elle peut poser des questions sur le parcours scolaire de leur fille et évaluer l'évolution de leur situation sociale. Mais elle ne visite pas le foyer de toutes les familles soutenues par la FSL. Dans ces circonstances, la FSL doit s'en remettre en partie à leur honnêteté. Par exemple, une correspondance entre les boursières et les Fondateurs datant de 2004 (voir annexe 10) indique qu'une mère a retiré sa fille du programme parce que sa situation familiale s'était améliorée et ne nécessitait plus de bourse.

De manière générale, le système de renouvellement des bourses semble mis en œuvre conformément à ce qui est prévu dans le modèle logique (voir annexe 1). Dans une situation, la bourse de deux étudiantes a été maintenue malgré le fait que celles-ci avaient échoué leurs années scolaires. Cette décision a été justifiée par la responsable du CPS et corroborée par les documents officiels de la FSL.

Évaluation des processus

Les résultats du second volet de l'évaluation des processus sont exposés en deux sections: (a) les analyses de cas uniques et (b) les analyses de cas multiples. Pour commencer, les résultats des analyses de cas uniques décriront le contexte familial des répondants en relation avec les activités de la FSL et le parcours scolaire des enfants. La présentation des résultats de chaque cas se termine par une liste des assertions descriptives qui découlent des analyses. Ensuite, les résultats des analyses de cas multiples documenteront tous les thèmes de recherche en fonction des résultats provenant de chaque cas. La séparation en deux sections des résultats de ce volet (recommandée par Stake, 2006) paraît nécessaire pour permettre au lecteur d'en estimer la cohérence et la pertinence.

Cas 1

Avant la mort du père en 2003, cette famille était polygame. Celui-ci travaillait comme laborantin. À la suite de son décès, la situation financière et matérielle de la famille a périclité. Avant sa mort, la famille nucléaire de la boursière jouissait d'une situation financière et matérielle confortable. La famille élargie paternelle réprouvait la poursuite des études des enfants; il y eu alors un désengagement réciproque. Néanmoins, la mère, aidée par d'autres sources de soutien social, telles que des dons offerts par le voisinage, a pu tous les inscrire à l'école. En 2004, sa fille aînée a obtenu une bourse de la FSL et l'a renouvelée pendant quatre années consécutives. Actuellement, cette dernière étudie à l'université grâce à une bourse spéciale de la FSL. En 2005, la mère de cette famille a intégré le programme de microcrédits de la FSL. La figure 1 expose les membres de la famille vivant actuellement dans le foyer ainsi que leur

occupation.

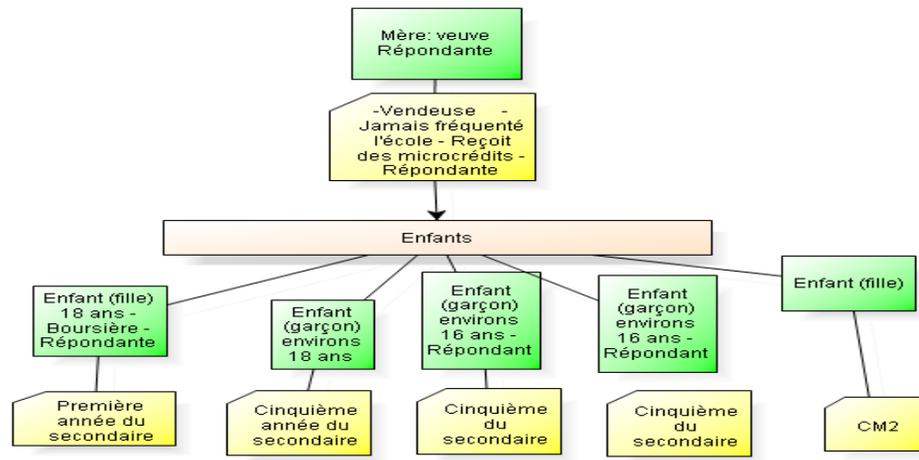


Figure 1 Membres la famille du cas 1 vivant actuellement au foyer et leur occupation.

Ce cas est atypique en raison du type de bourse reçue. Lors de la collecte des données, la boursière poursuivait des études universitaires grâce au soutien de la FSL. Or, à ce niveau, les frais de scolarité sont plus élevés qu'au secondaire. Pour la soutenir, la FSL lui donne un montant d'argent plutôt que de payer directement les frais et de lui donner en nature les fournitures scolaires, comme c'est le cas pour les autres étudiantes aidées par la Fondation. Cela lui permet de contribuer aux charges financières de sa famille. En raison de cette particularité, les impacts des activités régulières du programme de bourses pourraient être confondus avec ceux de cette disposition exceptionnelle. Cependant, avant son entrée à l'université, elle recevait le même traitement que les autres boursières. Notons que lors de la collecte des données, une attention particulière a été portée afin de discerner l'effet des deux types d'assistance sur ce cas.

Situation matérielle et financière du cas 1

Depuis la mort du père, les revenus de la famille reposent presque uniquement sur le travail de la mère. Celle-ci vend de l'huile d'arachides et de l'akassa (pâte à base de maïs) dans la cour d'une école primaire. Les garçons de la famille tentent d'obtenir un emploi durant les congés scolaires. Cela leur permet de trouver un peu d'argent et d'alléger les charges financières de leur mère: « Bon nous aussi, [durant les congés scolaires, on travaille] aussi. [Chez les employeurs], on peut les sarcler la maison, aller puiser de l'eau pour trouver un peu d'argent. [...] Si on ne mange pas à la maison, [notre mère n'a pas à acheter de la nourriture] ». La boursière aide aussi la famille en achetant quelques fournitures scolaires à ses frères et sœurs et en donnant de l'argent à sa mère.

La famille habite l'ancienne propriété du père, qui appartient désormais à ses frères. En conjuguant les efforts de la mère, des garçons ainsi que ceux de la boursière, tous peuvent manger trois fois par jour et payer leurs frais et fournitures scolaires.

Toutefois, la mère affirme que les difficultés financières de sa famille sont énormes : « C'est difficilement aussi qu'elle arrive à acheter les fournitures scolaires aux enfants et même la scolarité [frais de scolarité]... ». De plus, les enfants ne peuvent pas participer aux travaux dirigés [cours supplémentaires payant offerts par les institutions scolaires]. La boursière et son frère indiquent que les travaux dirigés aident les étudiants à surmonter leurs difficultés scolaires. Contrairement à beaucoup de familles africaines, celle-ci ne peut pas compter sur l'aide de la famille élargie paternelle.

Relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire du cas 1

Tous les membres de la famille valorisent énormément l'éducation. Tous y voient l'opportunité d'accéder à un avenir. D'ailleurs, selon la mère, l'éducation générale représente le meilleur moyen d'obtenir un emploi lucratif, contrairement au premier cycle technique qu'elle appelle l'apprentissage en atelier (voir annexe 11) : « l'apprentissage aussi est bon, mais qu'elle souhaite vivement que ses enfants aillent à l'école [secondaire] et que l'enfant qui va à l'école [secondaire] à beaucoup plus d'avantages [il va subvenir facilement à ses besoins à l'avenir] que l'enfant qui est allé en apprentissage ». Les informateurs ajoutent également que l'éducation leur confère du prestige social. Elle permet aux individus de devenir : « quelque chose », c'est-à-dire, un citoyen respecté par la société et prospère. Si tous les répondants reconnaissent des avantages à l'instruction, aucun d'entre eux n'identifie d'inconvénient.

La distribution des tâches ménagères entre les enfants illustre aussi la valorisation de l'éducation par la famille et la priorité qu'elle lui accorde. Ils n'ont pas à choisir entre étudier ou contribuer aux travaux domestiques. Lorsqu'on leur demande si les tâches qu'ils doivent faire à la maison influencent leur parcours scolaire, ils répondent tous que non. En fait, la répartition équitable de celles-ci diminue leur poids relatif pour chacun et leur libère du temps pour les études : « On ne fait pas ça tous les jours [les travaux domestiques]. Nous sommes au nombre de trois, [on se sépare le travail entre trois individus]. Moi je vais puiser [de l'eau], mon frère va puiser, mon grand frère va puiser ... ». Leur mère accorde la priorité à leurs études dans le but d'encourager le travail scolaire de ses enfants. Par exemple, lorsqu'ils ont des devoirs à faire, ils ne sont pas tenus de l'aider : « De retour de l'école, maintenant il y a une heure d'étude. Si l'heure des études sonne, si l'enfant prend son cahier, [la mère] ne commande plus rien à l'enfant ». Les enfants

mentionnent également que leur mère prohibe les activités extrascolaires qui pourraient nuire à leurs études : « Alors, ma maman elle m'aide, elle me donne des conseils à mieux travailler, à oublier les affaires matrimoniales pour le moment, à mieux évoluer ». Rappelons qu'aucun n'occupe un emploi en période scolaire. Ainsi, l'encadrement familial des enfants leur laisse la possibilité d'accorder le temps nécessaire à leurs études.

Il apparaît évident que la mère désire instruire et favoriser la réussite scolaire de ses enfants. Mais, comme l'indique le témoignage des répondants, la concrétisation de ce vœu n'a été possible que grâce au soutien de la FSL. L'impact le plus direct généré par la FSL correspond à l'accessibilité scolaire de la boursière. Tous les informateurs affirment que cette jeune fille n'aurait pas pu poursuivre ses études sans cela : « si [la boursière] n'a pas d'argent pour payer [les frais de scolarité et les fournitures scolaires], les oncles, ils peuvent dire qu'elle n'a pas d'argent pour payer et elle peut laisser, de fréquenter l'école ». À ce propos, la mère de cette famille rappelle qu'elle n'avait pas assez d'argent pour l'inscrire à l'école secondaire après la mort de son mari. En outre, la bourse permet d'augmenter le revenu disponible d'une famille en soustrayant un enfant des charges financières de la mère.

L'un des répondants aimerait que la FSL révise les critères de sélection du programme de bourses. Il considère que la sélection exclusive des filles implique que la FSL n'accorde pas autant de valeur aux garçons : « Bon, je suis arrivé [au CPS] et on m'a dit « non », qu'on ne prend pas les garçons [dans la FSL], que c'est les filles seules. [...] Et j'ai dit...Ah bon, ça veut dire que nous les garçons nous sommes rien ». Il comprend la pertinence d'aider les filles à fréquenter l'école : « parce que les filles aussi ont doit les aider beaucoup parce que y a les parents qui disent que « non y a des filles qui ne doivent pas aller à l'école » c'est très bon [...] Mais je veux aussi qu'ils aident les garçons ». Néanmoins, il affirme ne pas ressentir de jalousie envers sa sœur.

Conjointement au programme de bourses, celui de microcrédits permet à la mère d'offrir de bonnes conditions de réussite scolaire à ses enfants. Tous les informateurs rapportent que le programme de microcrédits a accru les bénéfices de l'activité génératrice de revenus. Depuis son intégration dans ce programme, tous ses enfants mangent trois repas par jour. De plus, l'allocation qu'ils reçoivent pour se nourrir à l'école a été bonifiée.

En ce qui concerne l'amélioration du programme de microcrédits, tous les répondants affirment qu'augmenter le montant du capital prêté aux bénéficiaires engendrerait plus de profits. Ces dernières, par l'achat d'une plus grande quantité de matière première, pourraient accroître leur volume de vente.

À côté de la valorisation de l'éducation et des activités de la FSL, les informateurs ont identifié plusieurs éléments qui favorisent leur réussite. Au niveau du rapport entre les élèves et les professeurs, ces derniers peuvent parfois offrir un soutien scolaire supplémentaire lorsque leurs étudiants entretiennent avec eux une relation de qualité. Par exemple, l'un des professeurs de la boursière se sentait respecté par elle et l'a aidée à déposer les dossiers nécessaires pour passer l'examen du BEPC (diplôme de premier cycle de secondaire, voir annexe 11). Ses frères affirment que lorsqu'un professeur se sent respecté par un étudiant, il peut lui accorder des points supplémentaires ou corriger ses travaux avec indulgence.

Si quelqu'un rencontre une difficulté scolaire dans une matière, il peut compter sur l'aide de ses frères ou sœurs plus âgés : « mais on [les aînés de la famille] ne les [petites sœurs] laisse pas comme ça, le soir on prend le cahier pour dire qu'est-ce qu'elles ont appris aujourd'hui, elles nous montrent. Là où il y a une difficulté, si on comprend ça on le règle. Si on ne peut pas régler ces problèmes, on va chez les grandes personnes qui nous aident à les satisfaire ». La boursière a reçu des cours privés en anglais offerts gratuitement par l'un de

ses cousins éloignés plus avancé qu'elle. Ces deux exemples constituent une autre forme de soutien scolaire. Celle-ci est cruciale dans leur contexte, puisqu'ils ne peuvent pas payer pour des cours supplémentaires offerts par leur établissement scolaire.

Assertions descriptives issues du cas 1

1. Puisque la boursière respectait les règles en vigueur à l'école et était assidue à l'étude, certains professeurs lui ont apporté une aide supplémentaire pour favoriser sa réussite scolaire.
2. L'encadrement familial incite les enfants à consacrer leur temps libres à leurs études et à éviter les sources de distraction scolaire (relations entre fille et garçon, paresse, etc.).
3. Les enfants de ce cas profitent de certains soutiens scolaires leur permettant de surmonter parfois leurs difficultés scolaires (aide de proches de la famille plus avancés sur le plan scolaire, aide mutuelle des frères et sœurs).
4. Le programme de bourses assure l'accessibilité scolaire de la boursière.
5. Le programme de bourses augmente les revenus de la famille en lui permettant d'épargner les frais scolaires de la boursière. L'argent économisé est disponible pour les autres enfants.
6. Le programme de microcrédits augmente les revenus disponibles de la famille, ce qui se traduit par l'amélioration de la qualité des petits déjeuners et l'augmentation (faible) des fournitures scolaires.
7. Les avantages de l'instruction perçus par la famille expliquent l'importance qu'elle y accorde.

Cas 2

Cette famille monogame est originaire du Bénin, mais elle a vécu en Côte d'Ivoire où le père travaillait comme cultivateur dans les champs et la

mère pratiquait le petit commerce. Ils ont eu huit enfants, toutes des filles. En 1997, le père est décédé et la mère est revenue au Bénin, suivant les recommandations de la famille élargie paternelle. Les cinq filles aînées ont quitté le foyer pour se marier. En 2002, la FSL a sélectionné l'aînée des filles qui restait encore dans le giron familial. L'année suivante, sa cadette a été choisie également. Depuis 2005, la mère participe au programme de microcrédits. La figure 2 expose les membres de la famille vivant actuellement dans le foyer ainsi que leur occupation.

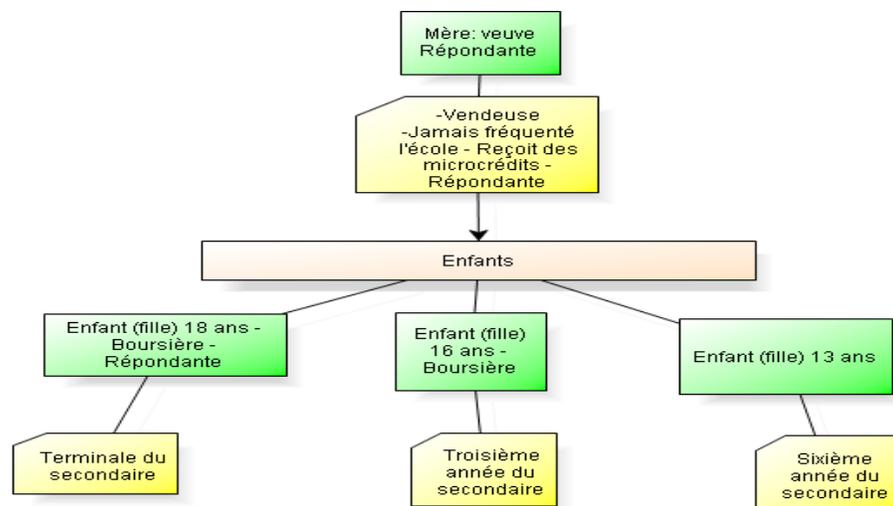


Figure 2 Membres la famille du cas 2 vivant actuellement au foyer et leur occupation.

Ce cas est atypique, dans la mesure où les deux étudiantes de la famille aidées par la FSL ont pu renouveler leurs bourses malgré le fait qu'elles avaient échoué une année scolaire. La raison de ce renouvellement est que les années où elles avaient échoué se terminaient par des examens nationaux réputés plus difficiles que les examens locaux préparés par les écoles (Künzler, 2008). De plus, sans l'assistance de la FSL, la responsable du CPS estimait qu'elles ne pourraient pas poursuivre leurs études. Cela dit, en dehors de cette circonstance

exceptionnelle, les activités du programme de bourses ont été mises en œuvre de manière semblable à celles de toutes les autres boursières, ce qui permettra de comparer leurs impacts rapportés par ces informatrices aux autres cas.

Situation financière et matérielle

La mère participe au programme de microcrédits. Elle utilise le capital prêté par la FSL pour faire du petit commerce : « elle achète le maïs au marché. Et puis... Après, si le prix monte un peu elle revend ça. C'est comme ça ». La sœur de la boursière affirme que la famille élargie paternelle ne les aide pas financièrement. C'est la seule répondante qui précise cela. Elle mentionne que cette dernière n'a pas les moyens de les aider financièrement.

Les revenus engendrés par l'activité génératrice de revenus de la mère lui permettent de subvenir aux besoins de base. Toutes les répondantes affirment qu'elles ont toujours quelque chose à manger le matin : « Bon le changement c'est qu'elle n'a plus trop de problèmes à nous donner l'argent de petit déjeuner ». Elles habitent un logis qui leur convient. Les trois enfants encore à la charge de la mère fréquentent l'école au niveau secondaire, deux d'entre elles participent au programme de bourses. Par ailleurs, elles ne rapportent pas de difficultés pour se vêtir, manger et se loger.

Cependant, deux répondantes mentionnent que l'année passée, la mère n'a pas pu acheter les manuels scolaires requis. Cette dernière affirme de son côté: « aussi si les enfants veulent aller faire des études en groupe, [il faut payer pour que les enfants participent à ce type d'activité]. Elle se force pour les aider, si elle en a les moyens, pour payer les [cours supplémentaires privés] dont elles ont besoin ». Malheureusement il est probable qu'elle ne puisse pas payer fréquemment ce type d'activité à ses filles.

Si ce n'était de leurs bourses, les filles qui habitent toujours le logement familial l'auraient probablement quitté: « donc elle est revenue [au Bénin] avec les enfants, dépourvue de moyens. Et bon... Grâce à la bourse elle est en train de vivre avec ses enfants... ». À l'évidence, cette famille ne semble pas disposer d'une grande marge de manœuvre financière.

Relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire

À partir de l'analyse du contexte familial, de l'impact des activités de la FSL et des éléments pertinents du parcours scolaire des enfants, certains constats émergent. D'abord, la valorisation de l'instruction par la famille. Les enfants sont encouragés par leur mère à déployer des efforts dans les études. Celle-ci, par ailleurs, les décourage d'investir trop de temps dans des activités non éducatives. C'est pourquoi elle leur explique comment ils doivent se comporter : « qu'elle [la mère de la famille] veille à cela pour que les enfants ne sortent pas comme ça sans prévenir. Aller se promener, elle évite ça ». Dans la même perspective, elle s'attend à ce que ses filles fassent preuve de sérieux : « Donc le mieux pour elles, pour éviter tout problème, il faut que les enfants soient disciplinés et qu'elles restent à la maison ».

Ensuite, l'encadrement lié aux rôles et aux tâches des membres de la famille offre la possibilité aux enfants d'accorder le temps nécessaire à leurs études. Le fonctionnement qui prévaut pour la répartition des travaux domestiques entre les enfants est que ceux-ci doivent accorder la priorité à leurs études. Évidemment, s'ils en ont le temps, ils peuvent aider leur mère. Toutes les informatrices corroborent ce fonctionnement. Cela dit, comme leur mère n'est plus en mesure de travailler de longues heures en raison de son âge, elles se font un devoir de l'assister.

Les informatrices font état de certains besoins non comblés. Malgré sa volonté de soutenir au mieux ses enfants, leur mère n'a pas pu leur acheter suffisamment de manuels scolaires. Or, ceux-ci sont utiles à la réussite scolaire : « les documents [manuels scolaires], c'est important parce qu'elles [les étudiantes] doivent faire des exercices à la maison. Parce que ce qu'on apprend à l'école seul là, ce que le maître apprend ou bien ce que le professeur apprend ne suffit pas. Par exemple, l'enfant doit faire des recherches lui-même à la maison pour pouvoir bien comprendre les leçons » explique la sœur de la boursière.

Pour réussir, les élèves doivent pouvoir accorder suffisamment de temps, et du temps de qualité, à leurs études. Toutes les répondantes soulignent la précarité de leurs conditions d'étude, et celles de la boursière interrogée l'étaient particulièrement: « Elle [la boursière] était souvent à l'hôpital. Elle se plaignait : « que les examens approchent maintenant comment elle va faire... Voilà les maux de tête ». Donc elle pense que cela a contribué en partie à son échec, surtout la maladie » Cette dernière souffre de sinusite depuis quatre ans, mais, lors de l'année qu'elle a échouée, ses maux de tête causés par cette maladie lui infligeaient davantage de douleur.

La mère et la sœur de la boursière semblent juger que les années scolaires qui incluent des examens nationaux comportent plus de difficultés et requièrent plus de préparation de la part des étudiants. Qui plus est, l'une d'elles décrit ces niveaux scolaires comme un événement auquel les élèves peuvent échouer, peu importe leur talent individuel ou la qualité de leur étude.

L'enfant de la famille qui ne dispose pas d'une bourse ne pourrait pas fréquenter l'école sans les bénéfices engendrés par le programme de microcrédits : « j'avais dit que c'est grâce au microcrédit que la maman essaie de payer la contribution de la cadette ». En outre, ce programme assure les

petits déjeuners aux enfants. Auparavant, ce n'était pas le cas. Grâce à l'association des deux programmes de la FSL, ils peuvent tous fréquenter l'école.

En ce qui concerne le système de renouvellement des bourses, toutes les informatrices indiquent qu'il motive les boursières à travailler à leurs études. Cependant, certaines considérations laissent croire qu'il ne constitue pas un élément déterminant de leur réussite scolaire. L'analyse montre que l'encadrement familial contribue également à motiver les enfants à étudier. Les informatrices entendent des avantages liés à l'instruction qui agissent probablement comme une récompense à long terme et qui les encourage à performer à l'école. En effet, elles ne conçoivent pas d'autre manière d'éviter une situation de pauvreté autrement qu'en étudiant pour obtenir un emploi bien rémunéré : « La boursière disait que « si elle avait, comment dirais-je, elle réussissait et travaillait bien [à l'école] qu'elle va devenir un jour infirmière ou bien docteur, quelque chose comme ça » donc c'est son objectif, c'est pourquoi elle s'efforce et elle évolue. Pour devenir demain quelque chose, fonctionnaire, gagner quelque chose pour aider ».

En fin de compte, il semble que la possibilité de perdre la bourse ne constitue pas la seule source de motivation à la réussite pour les étudiantes de cette famille aidées par la FSL. Notons aussi que le système de renouvellement ne les a pas empêchées d'échouer une année scolaire. Le manque de manuels et la maladie de la boursière sont les principales causes qu'elles ont identifiées pour expliquer son redoublement. Malgré l'accroissement des revenus générés par la participation au programme de microcrédits, la famille reste pauvre et en situation précaire. Il semble plausible que l'année précédente, les revenus disponibles ont servi à loger, nourrir, habiller la famille et traiter la maladie de la boursière, mais qu'ils n'ont pas suffi à acheter les manuels. Si la boursière

avait été exclue du programme en raison de son échec scolaire, elle aurait certainement arrêté ses études.

Deux des informatrices indiquent que pour offrir des conditions de réussite minimales, le programme de bourses devrait fournir tout le matériel scolaire nécessaire, c'est-à-dire les manuels en plus des fournitures scolaires. Dans le même but, elles ajoutent que la FSL devrait veiller à couvrir les frais médicaux pour les enfants des familles qu'elle accompagne.

Toutes les répondantes de cette famille souhaitent que le montant des prêts de microcrédits augmente. Comme le rapporte la mère : «On pourrait donner le crédit jusqu'à 100 000 francs CFA » (normalement le capital prêté ne dépasse pas 50 000 francs CFA). Malgré une hausse si importante du prêt, elle prétend qu'elle arriverait à rembourser le capital et à générer davantage de profit.

Ce cas met en lumière la vulnérabilité des familles assistées par la FSL. La boursière a été confrontée à plusieurs difficultés qui ont causé son redoublement : (a) une année scolaire se terminant par des examens nationaux, (b) la maladie, qui la force à suspendre ses études et l'empêche d'y accorder le temps nécessaire et (c) le manque de manuels, qui l'empêche d'avoir accès à l'ensemble de la matière scolaire qu'elle doit apprendre. Il est impossible de discerner laquelle de ces entraves a eu le plus grand impact sur son échec scolaire. L'intensité des difficultés qui accablent ses sœurs et elle varie au cours de leur cheminement scolaire. Cela peut faire en sorte qu'elles deviennent insurmontables à un moment donné, mais surmontables par la suite. À ce sujet, rappelons que la boursière a toujours réussi les niveaux ne finissant pas par des examens nationaux, et ce, malgré sa sinusite. Son succès réside dans l'accompagnement de la FSL et un contexte familial qui l'encourage à exploiter ses aptitudes scolaires. Le fait que la FSL maintienne son assistance et lui offre

d'excellentes chances de réussite scolaire pour l'année qui suit. En effet, les conditions qui lui ont permis de réussir demeureront alors que la matière qu'elle devra apprendre sera déjà vue en grande partie, puisqu'elle reprendra son année scolaire. Les obstacles auxquels elle faisait face seront alors aplanis.

Assertions descriptives issues du cas 2

1. La famille valorise l'instruction et encadre les enfants afin d'encourager le déploiement d'efforts dans les études et de décourager d'autres types d'activités non éducatives.
2. Les rôles et tâches au sein de la famille offrent la possibilité aux enfants d'investir le temps nécessaire à leurs études. Mais les enfants ont l'obligation de faire un minimum de travaux afin d'assurer le fonctionnement de l'activité génératrice de revenus.
3. Les informatrices du cas 2 affirment que l'enfant qui ne bénéficie pas de bourse ne pourrait pas fréquenter l'école sans les revenus engendrés par le programme de microcrédits.
4. Les activités de la FSL garantissent l'accessibilité scolaire à tous les enfants de la famille par le programme de bourses ou celui de microcrédits.
5. Le programme de microcrédits assure les petits déjeuners aux enfants. Auparavant, ce n'était pas le cas.
6. Toutes les informatrices indiquent que le critère de renouvellement des bourses motive les enfants à travailler à leurs études.
7. Les avantages liés à l'instruction perçus par les informatrices constituent probablement une autre source de motivation à la réussite. En effet, elles ne conçoivent pas d'autre manière d'éviter une situation de pauvreté à l'avenir autrement qu'en étudiant pour obtenir un emploi bien rémunéré.
8. La boursière a dû faire face à plusieurs difficultés qui l'ont menée à son échec scolaire : (a) une année scolaire terminant par des examens

nationaux, (b) la maladie, l'empêchant d'étudier autant que nécessaire et (c) le manque de manuels scolaires qui l'a empêchée d'avoir accès à l'ensemble de la matière scolaire qu'elle devait apprendre.

9. Les enfants rapportent que le manque de manuels scolaires représente une entrave à la réussite scolaire. Celui-ci rend plus ardue et moins efficace l'étude à la maison.

Cas 3

Le cas 3 porte sur une jeune fille qui a déjà été boursière de la FSL mais ne l'est plus. Elle a perdu sa bourse après avoir échoué une année scolaire. Elle provient d'une famille monogame et est née en Côte d'Ivoire. Dans leur pays d'origine, son père faisait vivre sa famille grâce à l'agriculture et sa mère pratiquait le petit commerce. Elle a trois sœurs aînées, deux frères aînés et un cadet. En 2001, son père a fait déménager sa mère, son petit frère et elle au Bénin, alors que lui restait en Côte d'Ivoire. Quatre ans après leur départ, son père est décédé à la suite de problèmes cardiaques. Depuis sa mort, la famille habite chez une tante maternelle. L'année suivant le décès de son père, sa mère est tombée malade. Dès lors, sa tante maternelle est devenue la tutrice de son petit frère et la sienne. C'est à leur famille d'accueil qu'incombe la responsabilité de les nourrir et de les instruire. L'ancienne boursière a été sélectionnée par la FSL en 2006, mais a échoué son année scolaire. La même année, sa tutrice a intégré le programme de microcrédits. La figure 3 illustre les membres de la famille vivant actuellement dans le foyer ainsi que leur occupation.

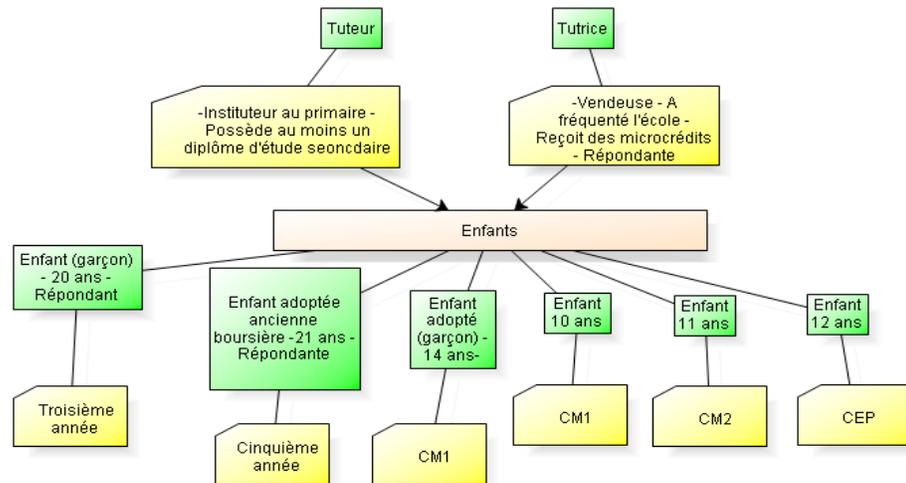


Figure 3 Membres la famille du cas 3 vivant actuellement au foyer et leur occupation.

Situation matérielle et financière du cas 3

La tutrice et le tuteur de l'ancienne boursière contribuent, dans la mesure de leurs moyens, à assurer la subsistance et la scolarité des enfants. Ils sont respectivement vendeuse d'igname et enseignant au primaire. Il arrive qu'ils ne subviennent pas complètement à leurs besoins alimentaires et ne parviennent pas à payer les frais de scolarité ou de santé : « [...] la charge des enfants pèse un peu sur elle. Donc ce n'est pas tous les jours qu'elle arrive à donner le petit déjeuner aux enfants. [...] Parfois les enfants sont renvoyés [de l'école] pour la contribution [faute de ne pas avoir payé les frais de scolarité] ».

Relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire du cas 3

Plusieurs enfants ont redoublé une année scolaire ou plus. Ce fait indique qu'ils rencontrent des obstacles qui entravent leur réussite scolaire. Il est possible d'en identifier plusieurs : difficultés alimentaires, manque de

documents scolaires et incapacité à payer systématiquement les frais de scolarité. Ceux-ci touchent tous les enfants. En particulier, l'impossibilité de fréquenter l'école durant toute l'année scolaire constitue la principale difficulté entravant leur réussite scolaire. Même si les revenus familiaux augmentent grâce au programme de microcrédits, ils ne suffisent pas à payer les frais de scolarité. Les répondants n'indiquent pas de changements qualitatifs produits par la participation de leur tutrice au programme de microcrédits; ils mentionnent plutôt une diminution de l'intensité de leurs ennuis financiers. C'est-à-dire qu'il arrive encore qu'ils ne mangent pas à leur faim, mais moins souvent.

Dans le but d'augmenter les effets positifs du programme de microcrédits, deux informateurs proposent de le modifier. D'abord, en haussant les prêts accordés, les participantes pourraient acheter et vendre davantage, ce qui augmenterait leurs bénéfices. Ensuite, avec un capital plus important, un autre type d'activité commerciale pourrait être ajouté, ce qui diversifierait leurs sources de revenus.

Malgré sa condition de pauvreté, cette famille valorise l'éducation. L'importance qu'elle accorde à l'instruction s'explique par les avantages qu'elle lui associe : « Ma mère pense de l'école, [l'école comporte de grands avantages pour ses enfants], et qu'il faut apprécier l'école ». Rappelons que tous les enfants du foyer tentent de poursuivre leurs études chaque année, et ce, même s'ils se font renvoyer systématiquement de l'école étant donné qu'ils n'arrivent jamais à payer entièrement les frais de scolarité. En regard de cette situation, leur persévérance et leur ténacité montre l'importance que les parents et les enfants portent à l'instruction. La tutrice mentionne que ses enfants lui demandent de faire tout ce qu'elle peut pour soutenir leur éducation.

Les répondants de ce cas trouvent deux avantages à l'éducation. Le premier consiste en la possibilité d'occuper un emploi bien rémunéré et stable à l'avenir : « Si j' [étudie], je peux gagner mon avenir après demain ». Selon l'ancienne boursière et son cousin, l'éducation profite particulièrement aux femmes puisque lorsqu'elles sont instruites, elles peuvent accéder aux mêmes postes que les hommes : « C'est bon d'amener les filles à l'école. Parce que ce n'est plus les garçons seuls qui vont devenir quelque chose. Il est bon aussi, que les femmes aussi [obtiennent des emplois] ». Le second avantage se rapporte au prestige social conféré par l'instruction : « ça va être un honneur pour cette famille [si les enfants obtiennent un diplôme] ». À l'instar de tous les cas présentés jusqu'à maintenant, aucun informateur ne mentionne d'inconvénient à l'instruction.

Les tâches domestiques que doivent accomplir les enfants ne semblent pas nuire à leur parcours scolaire. Étant donné qu'ils sont plusieurs à y participer, et qu'ils ont peu de travaux ménagers à réaliser, ils peuvent accorder assez de temps à leurs études chaque jour : « Oui, j'ai le temps [d'accorder du temps à ses études], c'est pour ça, je me presse à vite faire mes travaux domestiques et prendre mes cahiers »

Les revenus disponibles de la famille ne permettent pas aux enfants d'acheter des manuels scolaires ou de participer à des travaux dirigés. Néanmoins, ils ont accès à une autre forme de soutien scolaire. Au moins une fois par semaine, le père les réunit pour superviser leurs études : « c'est très souvent [que le père réunit les enfants pour les aider dans leurs devoirs]. Très souvent, puisqu'il veut qu'on soit quelque chose dans l'étude. Donc pour cela, il nous aide beaucoup ». Ils s'aident mutuellement également : « Oui, s'il [le petit frère de l'ancienne boursière] a des [leçons] qu'il ne comprend pas à l'école, arrivés à la maison on essaie de faire ça ensemble et il comprend un peu, un peu ». Pour obtenir davantage de soutien scolaire, le cousin de

l'ancienne boursière forme à l'occasion un groupe d'étude avec des camarades de classe. Cependant, il considère qu'il ne tire pas avantage au maximum de cette activité puisqu'il ne possède pas de cahier ou de document scolaire pour travailler les matières scolaires avec ses camarades.

Lorsque l'ancienne boursière était assistée par la FSL, certaines circonstances l'ont empêchée de suivre tous ses cours et d'être en mesure d'exploiter au maximum ses capacités scolaires en classe. Durant cette période, sa mère biologique souffrait d'une maladie et elle considérait qu'elle devait rester auprès d'elle : « Parce que parfois [l'ancienne boursière] est déjà sur le point de partir à l'école, que sa maman fait une crise [en raison de sa maladie], donc elle est parfois obligée de rester à la maison. Même si tu lui dis de partir [à l'école], elle dit qu'elle ne peut pas partir parce que c'est sa maman et qu'elle ne peut pas partir ». L'année suivante, l'état de santé de sa mère s'est amélioré et elle ne manquait plus de cours pour rester à son chevet.

À cette époque, cela faisait un an que le père de l'ancienne boursière était décédé. Sa mort et la maladie de sa mère ont affecté son moral. Elle ressentait beaucoup de tristesse en classe, ce qui l'empêchait de participer pleinement au cours : « Lorsque j'ai échoué en sixième année, le professeur enseignait bien, mais je vois que c'est de ma faute, parce que je n'arrive pas à comprendre les cours. Et cette année là, quand mon père est décédé, ça m'a fait beaucoup de mal. En allant au cours, je suis toujours triste ». À ce propos, son cousin affirme qu'elle a échoué une année scolaire, malgré le fait qu'elle détenait une bourse, en raison de « tous ces soucis qu'elle avait [faisant référence à la mort de son père et la maladie de sa mère] ».

La conjonction de plusieurs conditions a causé l'échec scolaire de l'ancienne boursière : déficit alimentaire, mort de son père, maladie de sa mère et stress psychologique qui en découle. Le temps et l'amélioration de l'état de

santé de sa mère biologique ont fait diminuer considérablement son stress. Elle est actuellement en meilleure position pour réussir à l'école, mais elle ne bénéficie plus d'une bourse.

Le critère de renouvellement de la bourse ne semble pas avoir constitué une source de motivation ou avoir eu une influence positive sur son parcours scolaire : « Oui bon, comme on en possède pas [de bourse], c'est parce que, c'est à cause de ça que, bon on n'arrive pas [à payer] la contribution scolaire de tous les enfants ». Depuis qu'elle est exclue du programme, l'ancienne boursière fréquente sporadiquement l'école en fonction de la capacité de sa tutrice de payer une partie des frais de scolarité : « Parce que quand j'étais en sixième [période durant laquelle elle était boursière] j'avais tout payé, et je suivais bien les cours, et je comprends bien les cours. Mais quand ils ont commencé à me renvoyer [de l'école] je n'arrive plus à participer aux cours. Si je vais à l'école, ils me renvoient simplement ».

Une question se pose : si l'ancienne boursière bénéficiait toujours du soutien de la FSL, réussirait-elle à l'école? Il est difficile de répondre définitivement à cette question. Mais, l'année suivant son échec scolaire, durant le seul trimestre où elle a pu assister aux cours, elle a obtenu une moyenne suffisante pour passer au niveau scolaire suivant. Rappelons que tous les enfants s'aident les uns les autres dans leurs travaux scolaires et que le père, étant enseignant, leur apporte une aide scolaire précieuse. Cela dit, les enfants ne possèdent pas de manuels scolaires qui semblent utiles à la réussite scolaire. Mais, en raison du soutien familial dont elle dispose, de sa motivation élevée à la réussite scolaire et de l'encadrement de ses tuteurs, il paraît raisonnable de penser qu'avec une bourse, elle puisse poursuivre ses études avec succès.

Assertions descriptives issues du cas 3

1. Les enfants de cette famille ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés qui entravent leur réussite scolaire.
2. Obstacles à la fréquentation scolaire : (a) déficits alimentaires, (b) manque de documents scolaires et (c) difficultés à payer les frais de scolarité. Ces obstacles touchent tous les enfants de cette famille.
3. L'impossibilité de fréquenter l'école durant toute l'année scolaire semble constituer l'entrave principale à la réussite scolaire.
4. Les revenus engendrés par le microcrédit atténuent les difficultés économiques de la famille, sans toutefois les enrayer.
5. Les impacts du programme de microcrédits ne suffisent pas à assurer la fréquentation scolaire des enfants, ni trois repas par jour.
6. Les conditions de vie difficiles de cette famille soulignent le fait qu'une augmentation des revenus ne signifie pas nécessairement la réduction de la pauvreté. Les informateurs de ce cas n'identifient pas de changements qualitatifs découlant de leur participation aux programmes mais indiquent une diminution de l'intensité de leurs difficultés financières.
7. Les tâches domestiques réalisées par les enfants ne semblent pas nuire à leur réussite scolaire.
8. Les perspectives d'emplois qu'offre l'instruction expliquent l'importance que les répondants accordent à l'éducation, malgré les difficultés économiques et scolaires auxquelles ils font face.
9. Le système de renouvellement des bourses ne semble pas avoir motivé ou produit un impact positif sur le parcours scolaire de l'ancienne boursière lorsqu'elle détenait une bourse.
10. L'échec scolaire de l'ancienne boursière lorsqu'elle détenait une bourse est causé par la conjonction de plusieurs conditions: difficultés alimentaires, mort de son père, incapacité à participer aux cours en classe, maladie de sa mère et stress psychologique qui en découle.

11. Grâce au soutien scolaire familial dont elle dispose, de sa motivation élevée à la réussite scolaire et à l'encadrement de ses tuteurs, il paraît probable qu'avec une bourse, l'ancienne boursière puisse poursuivre ses études avec succès.

Cas 4

Cette famille est monogame. En 1999, la mère a été abandonnée par son mari. Dès lors, toutes les charges financières lui revenaient. La mère, avec le soutien de ses parents, a pu louer une chambre et s'occuper de ses quatre enfants. Durant cette période difficile, en 2003, la FSL a sélectionné l'une de ses filles dans le programme de bourses. L'année suivante, le père de la famille est revenu auprès de sa femme. À partir de ce moment, il a contribué à nouveau aux charges financières familiales. En 2007, la boursière a été exclue du programme après un échec scolaire. La figure 4 illustre les membres de la famille vivant actuellement au foyer et leur occupation.

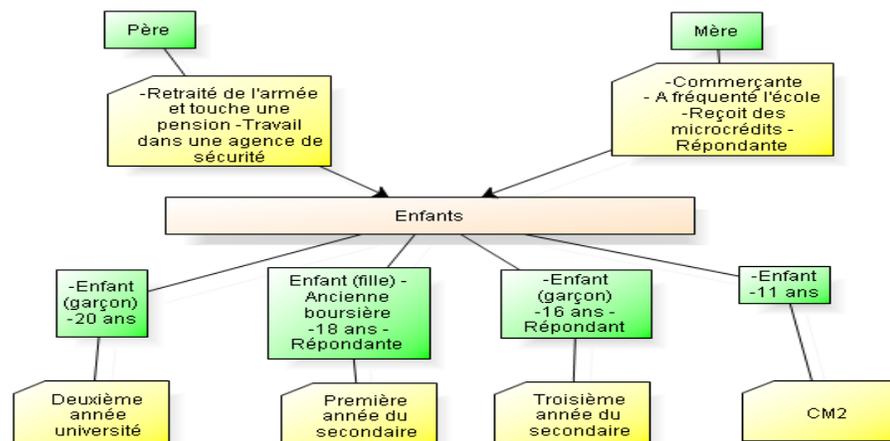


Figure 4 Membres la famille du cas 4 vivant actuellement au foyer et leur occupation.

Ce cas illustre un aspect important du système d'identification des boursières et de renouvellement des bourses. Lorsque l'ancienne boursière a été

sélectionnée par la FSL, elle présentait une situation sociale, économique et humaine très difficile qui justifiait son intégration dans le programme. Par contre, son contexte familial a évolué au cours des années de telle sorte que les revenus disponibles ont augmenté; à partir de ce moment, plusieurs indices laissent croire que la bourse n'était plus nécessaire pour assurer son accessibilité scolaire. Si l'ancienne boursière n'avait pas échoué une année scolaire, on peut présumer qu'elle aurait probablement conservé l'assistance de la FSL alors qu'elle en avait moins besoin.

Situation financière et matérielle du cas 4

Deux sources de revenus contribuent à assurer la subsistance de la famille. Le père est un ancien militaire et reçoit une rente. Depuis sa retraite, il travaille dans une compagnie de sécurité privée. La mère de l'ancienne boursière est vendeuse de bouillie et participe au programme de microcrédits. Leurs revenus suffisent à combler les besoins de base de toute la famille : « Il [le père de famille] arrive quand même à payer nos frais de scolarité, le petit déjeuner. Il arrive au moins à nous financer, à nous donner l'argent pour des... Des achats à faire à l'école quoi ». La famille compte quatre enfants qui fréquentent tous l'école. Les parents disposent de moyens financiers leur permettant d'offrir des conditions favorables à la réussite scolaire de leurs enfants. Entre autre, ces derniers peuvent profiter de soutien scolaire et parfois obtenir des récompenses pour leur succès scolaire. L'ancienne boursière exprime le relatif confort dans lequel ils vivent en affirmant que : « Par exemple [ma mère] ne s'inquiète plus trop parce que, ce que [ses enfants] pourraient lui demander d'acheter, elle sera en mesure de [leur] donner ça ».

Une seule difficulté financière est rapportée par la mère : elle mentionne qu'il arrive que ses enfants ne puissent pas participer à tous les travaux dirigés (cours supplémentaires payants) offerts par leur établissement scolaire. Ils

participent néanmoins à quelques-uns par année : « donc en biologie par exemple, il faut payer trois fois par mois pour, donc après le cours les enfants assistent à des travaux dirigés, il y a plusieurs affaires comme ça. Donc il faut pouvoir payer ça à chacun. C'est une grande difficulté. Mais par contre on arrive à surmonter ».

Relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire du cas 4

Le fait que la famille dispose de deux sources de revenus et le peu de difficultés financières évoquées laisse croire qu'elle dispose d'une marge de manœuvre financière plus importante que les autres cas étudiés. L'année précédant l'intégration de la mère au programme de microcrédits, son mari est revenu au foyer, ce qui a augmenté les revenus familiaux. Par ailleurs, elle s'est toujours débrouillée, avec ou sans son aide, pour envoyer ses enfants à l'école. Ainsi, il semble que, à cette époque, le programme de bourses et de microcrédits n'étaient probablement pas nécessaires pour assurer leur accessibilité scolaire. Cependant, tous les informateurs indiquent que depuis qu'elle participe au programme de microcrédits, leur situation financière s'est améliorée. Ce programme contribue à augmenter leurs revenus, ce qui permet d'offrir des conditions de réussite scolaire favorables aux enfants.

Concernant le programme de microcrédits, tous les répondants proposent de hausser le montant qui est prêté aux bénéficiaires. Ainsi, ces dernières pourront s'acheter de plus grandes quantités d'ingrédients et augmenter leur volume de vente.

Il paraît très peu probable que les travaux domestiques ou l'aide que les enfants apportent à l'activité génératrice de revenus de leur mère entravent leur réussite scolaire. Ceux-ci ont peu de tâches à accomplir, et leur répartition

équitable fait en sorte que tous disposent de suffisamment de temps pour leurs études : « [...] parce qu'on sait se partager les tâches. Comme ça, c'est plus facile de faire les devoirs ». Les enfants investissent beaucoup de leur temps libre à leurs travaux scolaires. D'ailleurs, ils affirment tous qu'ils s'entraident : « Quand mon grand frère arrive il m'aide aussi, dans les mathématiques, sciences physiques et autres. Ma grande sœur aussi de la même sorte ».

Tous les membres de la famille valorisent l'instruction à plusieurs niveaux. D'abord, l'encadrement familial donne la possibilité aux enfants de consacrer le temps nécessaire à leurs études. Ensuite, selon l'ancienne boursière et sa mère, il peut s'avérer moins rentable d'inscrire les filles à l'école comparé aux garçons. Selon elles, l'école secondaire peut être un lieu de rencontres qui favorise le développement de relations amoureuses. Elles affirment qu'une étudiante en couple peut tomber enceinte et être contrainte d'abandonner l'école pour élever son enfant. Elles mentionnent qu'en général, lorsque cette situation arrive, les parents considèrent leur investissement dans l'éducation de leur fille comme une perte, puisqu'elle n'en tirera aucun bénéfice. Mais, les parents de cette famille essaient plutôt de prévenir cela en comblant le plus possible les besoins matériels de l'ancienne boursière : « Bon pour empêcher l'enfant de [tomber enceinte], les parents doivent veiller à satisfaire au maximum les besoins exprimés par l'enfant ». L'effort financier supplémentaire que les parents font pour soutenir le parcours scolaire de leur fille illustre à quel point ils valorisent l'éducation.

Pour cette famille, le système de renouvellement des bourses ne semble pas avoir eu d'influence significative sur le parcours scolaire de l'ancienne boursière. Seule sa mère affirme qu'il a pu constituer une source de motivation pour sa fille. Cela dit, cette dernière devait savoir qu'elle pourrait probablement poursuivre ses études avec ou sans la bourse, étant donné qu'elle a fréquenté

l'école secondaire trois années consécutives sans l'assistance de la FSL. Par ailleurs, elle n'indique à aucun moment que le système de renouvellement des bourses a été une source de motivation pour sa réussite scolaire.

En revanche, les avantages de l'instruction perçus par les répondants les motivent à travailler à leurs études, puisqu'ils y voient un moyen d'accéder à un statut socioéconomique plus élevé : « Si vous persévérez à l'école et si vous arrivez à obtenir un job, là si vous faite bien, vous pouvez accéder à la retraite, et même si vous ne faites plus rien, vous pouvez avoir quand même votre pension ». Cet avantage constitue la principale raison qu'ils avancent pour expliquer l'importance qu'ils accordent à l'éducation.

Il est intéressant de constater que pour cette famille, l'apport de la bourse revient à un accroissement des revenus : « [la mère] dit que, lorsque Claudie [l'ancienne boursière] avait la bourse, ce qu'on doit dégager pour lui acheter ses fournitures est épargné. Avec ce qui est épargné, c'est utilisé pour un autre enfant de la famille, et ça a permis quand même de surmonter rapidement les besoins de l'éducation ». Il paraît plausible que ce programme influence leurs revenus disponibles en fonction de leur situation financière, à la base, meilleure que celles des autres familles étudiées. Lorsqu'une bourse permet de soustraire une charge financière, le montant d'argent épargné peut être investi dans le parcours scolaire des autres enfants.

Afin d'améliorer le programme de bourses, tous les informateurs proposent d'enquêter sur les causes des échecs scolaires : « Quelle était la raison, pourquoi elle a échoué. Bon moi mon avis je pense qu'ils doivent vérifier [les responsables de la FSL], faire des enquêtes avant d'enlever la bourse ». Selon les répondantes, si une étudiante, aidée par la FSL, redouble pour des raisons hors de son contrôle, elle ne devrait pas être exclue du programme. L'ancienne boursière suggère également que ce programme offre

l'opportunité aux étudiantes de suivre des travaux dirigés à l'école afin de favoriser leur réussite scolaire.

Malgré plusieurs conditions favorisant la réussite scolaire, l'ancienne boursière a repris sa classe. Elle explique cela en raison de la maladie. À cette époque, elle souffrait d'une sinusite qui l'a empêchée d'assister aux cours durant une longue période : « En première [voir annexe 11], quand j'étais passée en première, au début de l'année, je suivais un peu les cours, mais, j'étais tombée malade. J'avais manqué les cours et quand j'étais arrivée après, je ne comprenais plus les cours. C'est ça qui a fait que mes résultats ont chuté là ». Tous les informateurs corroborent cette explication.

En définitive, ce cas illustre la précarité des conditions de vie au Bénin. Les enfants de cette famille profitent de conditions propices au succès scolaire : ils mangent tous les jours, ils paient les frais de scolarité et ils disposent de soutien scolaire. Cependant, ils peuvent tomber malades, ce qui les contraint à manquer plusieurs cours et peut, ultimement, causer un échec scolaire.

Assertions descriptives issues du cas 4

1. Les parents procurent aux enfants du soutien scolaire tel que les travaux dirigés et les documents scolaires.
2. Les enfants ont peu de tâches à accomplir et la répartition équitable de celles-ci fait en sorte que tous disposent de temps pour les études.
3. Les avantages que les informateurs associent à l'éducation expliquent l'importance qu'ils accordent à l'éducation.
4. Le système de renouvellement des bourses ne semble pas avoir eu d'influence sur le parcours scolaire de la boursière.
5. Pour ce cas, l'apport de la bourse consiste en une augmentation des revenus disponibles.

6. Les enfants de cette famille profitent de conditions favorables à la réussite scolaire : ils mangent tous les jours, ils paient leurs frais de scolarité et ils disposent de soutien scolaire.
7. Ce qui a causé l'échec scolaire de la boursière est une maladie qui l'a empêchée d'étudier et d'assister aux cours. (Mais par la suite, celle-ci a été traitée et la boursière a pu reprendre son parcours scolaire).

Cas 5

Cette famille monogame compte huit enfants dont six vivent encore chez leurs parents. Le père est âgé de plus de 70 ans et ne travaille plus depuis 1988. La boursière a intégré la FSL en 2004. La figure 5 illustre les membres de la famille vivant actuellement au foyer et leur occupation.

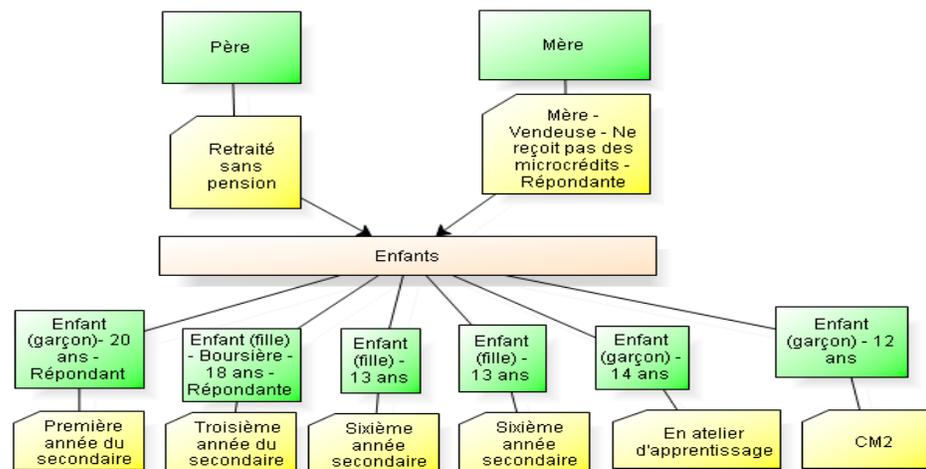


Figure 5 Membres la famille du cas 5 vivant actuellement au foyer et leur occupation.

Situation financière et matérielle du cas 5

Le principal revenu de la famille provient du commerce de la mère. Elle emprunte des petits montants d'argent et achète des condiments pour les revendre. Cependant, elle ne dispose pas d'un capital assez élevé pour générer des profits qui suffiraient à combler les besoins de base de la famille : « Elle prend des argents chez des gens, elle fait des petits commerces. Mais ça ne rapporte pas beaucoup. Parce que [le capital n'est pas assez important] ». Notons qu'elle ne participe pas au programme de microcrédits. Son mari étant trop âgé, il ne peut plus occuper un emploi : « comme il est avancé en âge, il n'a plus rien à faire. Il n'a pas de métier maintenant facilement, parce qu'il n'arrive plus à [travailler], il est déjà âgé de 70 ans ». En fait, les revenus de la mère sont presque entièrement dépensés pour nourrir la famille. Pour tous les autres besoins, la famille doit solliciter l'aide d'amis ou d'organismes non gouvernementaux. Par exemple, quelques camarades du père leur apportent une assistance financière : « c'est ses amis qui l'aident. Maintenant, un peu, un peu ». Mais cette aide n'est pas régulière et est obtenue après plusieurs efforts de sollicitation.

La pauvreté accable cette famille de plusieurs manières. Il arrive assez souvent que les enfants se rendent à l'école le ventre creux et en reviennent sans trouver de quoi se nourrir le soir : « Des fois le matin, on ne trouve rien à manger avant d'aller à l'école. Au retour, on ne retrouve encore plus rien ». Les revenus de la famille étant trop faibles, les parents n'arrivent pas à soutenir financièrement leur parcours scolaire : « [...] et en plus de ça il y a encore les fournitures scolaires, on ne peut pas faire ça, il y a la contribution que l'on n'arrive pas à payer aux enfants ». Pour fréquenter l'école, ils doivent compter sur une aide extérieure ou trouver du travail durant les vacances : « Donc c'est mon grand frère qui paie lui-même sa contribution. Et lui il a eu de la chance. Lorsqu'il était en terminale [voir annexe 11], il est devenu répétiteur

[professeur privé qui aide des enfants à faire leurs travaux scolaires]. On lui donne de l'argent et il paie sa contribution avec ça ».

Relations entre le contexte familial, les activités de la FSL et le parcours scolaire du cas 5

La sélection de la boursière par la FSL est justifiée par la situation de pauvreté dans laquelle vivent les membres de sa famille et elle-même. Pour joindre les deux bouts, ils dépendent de l'aide de bienfaiteurs ou d'organismes non gouvernementaux. Ces circonstances compromettent la poursuite des études des enfants. D'ailleurs, la pauvreté constitue la principale entrave qu'ils évoquent : « Moi j'ai redoublé à cause de la contribution. Ma sixième j'avais au premier trimestre 13 de moyenne [il faut dix pour réussir une année scolaire]. Mais comme on ne m'a pas payé la contribution, je n'ai pas pu suivre les cours au second trimestre. Donc c'est ça qui a fait que j'ai redoublé la classe », raconte le frère de la boursière pour expliquer la cause d'un de ses redoublements scolaires.

D'autres obstacles s'ajoutent au parcours scolaire des enfants. Ces derniers disposent de peu de soutien scolaire car ils n'ont pas les moyens de s'en procurer. Par exemple, ils ne possèdent pas de manuels scolaires et ne peuvent pas participer à des travaux dirigés pour faciliter leur réussite scolaire : « Donc les livres ça manque. Si elle pouvait nous acheter des livres ce serait très bien. C'est ça qui nous fait faire des exercices. Si tu lis, on comprend très vite ». À tout le moins, ils s'entraident les uns et les autres dans leurs études : « [...] je leur dis de venir vers moi pour que je puisse les aider. Parce que dans leur situation, comme on les a aidées à payer leurs contributions, elles [petite sœurs qui sont subventionnées par un ami de la famille] ne peuvent pas redoubler des classes » et profitent de soutien scolaire de cette manière.

Plusieurs éléments mettent en évidence la valorisation de l'éducation au sein de cette famille. D'abord, les conseils que les parents promulguent aux enfants visent deux objectifs. D'une part, ils les encouragent à étudier : « Mais ils [les parents] nous réunissent pour nous donner des conseils. Il faut apprendre que parfois, il y a des souffrances [parce qu'on] ne mange pas mais il ne faut pas laisser les cahiers. Ils nous encouragent de bien apprendre quoi. Ils ne nous laissent pas pour dire de laisser les cahiers. Ils nous disent : « apprenez vos leçons pour nous défendre de la pauvreté ». D'autre part, ils ont pour but de diminuer leurs distractions scolaires : « Bon, papa m'a toujours conseillé de ne pas m'engager dans les groupes de filles. Que c'est des ennuis [pour la réussite scolaire] ». Enfin, les parents multiplient les démarches pour trouver du financement pour leur parcours scolaire : « La fois dernière lorsqu'on m'avait renvoyé [de l'école] là, ma maman a parcouru tout Bohicon pour voir si elle pourrait m'avoir de l'argent ». Cependant, les opportunités d'obtenir de l'argent pour la scolarité des enfants paraissent rares et n'assurent pas un soutien financier à long terme (à l'exception de la bourse).

L'organisation des travaux domestiques démontre également leur valorisation de l'instruction. En effet, les enfants peuvent investir le temps qu'ils jugent nécessaire à leurs études. Par exemple, lorsque la boursière a réclamé plus de temps pour étudier, ses parents ont accepté qu'elle abandonne l'une de ses tâches : « C'est pour cela que je leur [les parents de la boursière] ai dit je n'ai plus assez de temps pour [préparer la nourriture] comme ça. Et ils m'ont donné un peu de temps [pour faire mes devoirs] ».

Les répondants accordent de l'importance à l'instruction car ils y associent des avantages. Pour eux, le meilleur moyen d'éviter de vivre en situation de pauvreté dans le futur consiste à persévérer et à réussir à l'école : « Donc sa fille [la boursière] là-bas, là, aujourd'hui elle pense que si elle peut arriver même à avoir le premier, le baccalauréat [diplôme du second cycle du

secondaire, voir annexe 11]. Sa situation sera quand même meilleure par rapport à ce qu'elle est en train de vivre aujourd'hui ». D'ailleurs, selon eux, l'instruction générale offre des perspectives d'avenir supérieures en comparaison du premier cycle technique (voir annexe 11) : « Si on est instruit [à l'école secondaire générale] là, que ça vaut la peine. Que... d'aller apprendre un métier [dans une école professionnelle qui octroie des diplômes d'études professionnelles]. Comme aussi, si on apprend un métier là. Même si c'est mécanicien, il y a trop de mécaniciens. Il y a trop de mécaniciens à Bohicon. Comment allons-nous faire pour satisfaire nos besoins? ».

Certains indices évoqués par les répondants laissent penser que pour les parents, la scolarisation de leurs enfants ne représente pas un coût d'opportunité élevé. D'un côté, lorsqu'ils ne trouvent pas d'argent pour les inscrire à l'école, leurs enfants doivent se débrouiller d'eux-mêmes pour payer leurs frais de scolarité. Or, s'ils arrivent à poursuivre leur scolarité et à obtenir un diplôme, ils pourront postuler à des postes qui leur permettront de subvenir à leurs besoins et peut-être aussi, à ceux de leurs parents, rappellent-ils. D'un autre côté, les répondants mentionnent que si un enfant abandonne ses études, il ne pourra pas occuper un poste qui lui permettra d'aider sa famille à l'avenir. Par exemple, s'il s'agit d'un garçon, il risque de s'inscrire au premier cycle technique alors que s'il s'agit d'une fille, elle risque de se marier avec un homme qui tentera de subvenir à ses besoins. Ainsi, il semble que les parents ont peu à perdre à valoriser la scolarisation de leurs enfants et tout à gagner. C'est probablement pourquoi cette famille encourage leur instruction malgré une situation financière difficile.

Pour ce cas, le programme de bourses produit deux impacts. Premièrement, il assure l'accessibilité et l'obtention des fournitures scolaires de la bénéficiaire. Deuxièmement, le système de renouvellement des bourses la motive à faire tous les efforts nécessaires pour réussir à l'école afin de ne pas

perdre l'assistance de la FSL : « Premièrement, je n'ai plus le choix de redoubler la classe. Puisque la bourse sanctionne ça. Si tu redoubles tu ne l'as plus. C'est pour ça que je m'efforce, je ne dois pas redoubler une classe pour ne pas perdre la bourse. Je fais tout l'effort pour avoir la bourse jusqu'à la fin de mes études ». Si elle était exclue du programme, il y a peu de chance qu'elle arrive à poursuivre son cheminement scolaire puisque ses parents n'ont pas les moyens de l'aider. Il semble également évident que les avantages à long terme qu'elle perçoit de l'instruction la motive à s'investir à fond à l'école.

Plusieurs pistes d'amélioration du programme de bourses de la FSL ont été suggérées par les répondants. La boursière et son frère proposent que la FSL soutienne tous les enfants d'une même famille parce que certaines n'ont pas les moyens de les inscrire tous à l'école. Ensuite, ils soulignent l'importance des manuels scolaires et conseillent d'inclure à l'avenir ce type de soutien scolaire dans le programme de bourses : « Donc les livres ça manque. Si elle [la FSL] pouvait nous acheter des livres ce serait très bien. ».

En définitive, malgré le fait que les enfants de cette famille rencontrent beaucoup d'obstacles et de difficultés à leur parcours scolaire, ils demeurent déterminés à poursuivre leurs études. De fait, leur accessibilité scolaire n'est pas assurée (à l'exception de la boursière), ils manquent de nourriture, ils bénéficient de peu de soutien scolaire. L'un des répondants affirme avoir redoublé plusieurs classes mais principalement en raison du non paiement des frais de scolarité. Lorsque celui-ci arrive à les acquitter, il réussit à passer au niveau scolaire suivant. Il semble raisonnable de penser que le talent scolaire individuel des enfants, leur encadrement et l'importance accordée à l'éducation par cette famille compensent en partie pour les multiples difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Assertions descriptives issues du cas 5

1. L'intégration de la boursière au programme de la FSL est justifiée par la situation de pauvreté dans laquelle elle vit.
2. Plusieurs enfants de la famille ne bénéficient pas d'aide d'organismes non gouvernementaux ou de bienfaiteurs qui assurent leur scolarité, cela les contraint à mettre un terme à leur parcours scolaire.
3. Le manque de moyens financiers constitue la principale entrave au parcours scolaire des enfants de ce cas.
4. La scolarité de deux des sœurs cadettes de la boursière est assurée pour une année par un ami de la famille, mais cette aide n'est pas garantie à long terme.
5. Lorsqu'ils arrivent à payer les frais de scolarité, les enfants disposent de peu de soutien scolaire puisqu'ils ne possèdent pas de manuels scolaires pour faciliter leur étude à la maison.
6. L'encadrement qu'offrent les parents aux enfants favorise leur travail scolaire et décourage leur investissement dans d'autres types d'activités (ex : relations entre filles et garçons).
7. L'organisation des tâches domestiques semble permettre aux enfants d'accorder le temps nécessaire à leurs études.
8. Les avantages liés à l'instruction générale perçus par les informateurs expliquent l'importance que ces derniers accordent à l'éducation.
9. L'instruction des enfants représente un faible coût d'opportunité pour les parents.
10. Abandon scolaire pour un garçon : risque de s'inscrire au premier cycle technique qui offre de moins bonnes perspectives d'avenir.
11. Lorsqu'une fille abandonne l'école, elle risque de se marier avec un homme qui tentera de subvenir à ses besoins.
12. La bourse assure l'accessibilité scolaire de la boursière et l'obtention des fournitures scolaires.

13. Le système de renouvellement des bourses motive la boursière à faire tous les efforts nécessaires pour réussir son parcours scolaire.
14. Ce cas présente peu de conditions favorisant le parcours scolaire. Mais les enfants réussissent relativement bien à l'école, ce qui laisse croire qu'ils ont un talent individuel élevé.
15. L'encadrement, la valorisation de l'éducation par la famille et le talent individuel des enfants compense en partie pour les entraves à leur parcours scolaire.

Analyse de cas multiples

Le second volet de cette recherche visait à documenter l'influence sur le parcours scolaire (a) du contexte culturel, (b) du contexte familial, (c) du programme de bourses, (d) du système de renouvellement des bourses et (e) du contexte scolaire pour fournir des informations utiles à la FSL. Notons que pour deux d'entre eux : (a) l'influence du contexte culturel et (b) du contexte scolaire, les analyses n'ont pas permis de les étayer, les informateurs ont fourni peu de données relatives à ces thèmes.

Relations entre le programme de bourses et l'accessibilité scolaire des enfants des familles bénéficiaires

Le modèle logique du programme de bourses prévoit qu'il garantisse l'accessibilité scolaire des étudiantes sélectionnées. C'est exactement ce qui se produit pour toutes celles qui ont participé à la recherche et vraisemblablement pour toutes les autres aidées par la FSL. Plus encore, dans certaines conditions, ce programme peut favoriser l'accessibilité scolaire des autres enfants du foyer. En effet, les résultats du cas 4 montrent que le fait de disposer d'une marge de manœuvre financière et d'obtenir une bourse permet d'épargner les frais de scolarité et les fournitures scolaires, ce qui augmente les revenus disponibles.

Les parents peuvent alors investir le montant d'argent dégagé pour l'inscription des autres enfants à l'école. Cependant, dans une famille vivant en situation de pauvreté sévère et ne disposant d'aucune marge de manœuvre financière (voir la situation financière et matérielle du cas 5), la bourse ne libère aucun fond monétaire. Dans ces circonstances, le programme ne favorise pas l'accessibilité scolaire des frères et sœurs des boursières.

Relations entre le parcours scolaire et les activités du programme de bourses

En ce qui concerne le parcours scolaire des boursières ou des autres enfants des foyers étudiés, le programme de bourses peut faciliter leur réussite scolaire de diverses façons. Pour commencer, la logique évoquée pour le thème précédent se répète : moins la situation de pauvreté semble sévère, plus les familles tirent avantage du programme. Selon les répondants du cas 4, l'argent épargné par la bourse permet à la famille d'offrir plus de soutien scolaire aux enfants. À l'inverse, les résultats du second cas indiquent qu'en raison d'une situation de grande pauvreté, la mère ne peut pas procurer du soutien scolaire à ses enfants malgré le fait que deux d'entre eux sont assistés par la FSL et qu'elle participe au programme de microcrédits.

Le système de renouvellement des bourses semble produire une influence limitée sur le parcours scolaire des boursières. Le modèle logique (voir annexe 1) indique que la possibilité de perdre la bourse devrait les motiver à performer à l'école et constituer un facteur de réussite scolaire. Or, les analyses de cas uniques révèlent que cela est vrai pour l'une d'entre elles (voir le cas 5) seulement. Par ailleurs, les boursières des cas 1 et 2 mentionnent le système de renouvellement des bourses comme une source de motivation à leur réussite scolaire mais elles ne l'identifient pas comme un élément central de leur succès ou échec scolaire. La raison de l'impact presque nul, du système de

renouvellement des bourses, sur le parcours scolaire des répondants réside probablement dans le fait que leur réussite scolaire découle de plusieurs autres éléments. La peur de perdre le soutien de la FSL n'assure pas à elle seule le succès scolaire. En général, les informateurs se disent très satisfaits du programme de bourses et ont identifié peu d'éléments à améliorer. Au niveau du système de renouvellement, les répondants de la famille du cas 4 préféreraient qu'une enquête portant sur les causes de l'échec scolaire des bénéficiaires détermine le retrait ou non de la bourse. Ces informateurs aimeraient que la FSL abandonne le critère unique de la réussite scolaire pour les reconduire. Les répondants provenant de deux autres cas (voir les cas 1 et 4) suggèrent d'inclure les garçons dans le programme. Ils arguent que certains d'entre eux peinent à trouver les moyens financiers nécessaires à la poursuite de leurs études. Cela justifierait à leurs yeux leur intégration dans ce programme.

Impacts du programme de microcrédits sur les familles participantes

Le programme de microcrédits fonctionne de façon similaire au programme de bourses en regard des bénéfices qu'il génère; moins la situation de pauvreté des cas étudiés paraît importante, plus le microcrédit engendrera des changements positifs et significatifs au sein des familles. Selon les informateurs des cas 1, 2 et 4, l'un d'eux consiste à fournir des petits déjeuners à tous les enfants chaque jour. Cela n'est pas banal. Malheureusement, pour les répondants du cas 3, même si le programme de microcrédits contribue à accroître les profits produits par l'activité génératrice de revenus, ceux-ci ne se traduisent pas par des changements qualitatifs dans la famille. Les enfants ne mangent pas tous les jours, et l'accessibilité ou la réussite scolaire ne semblent pas améliorées par la participation de la famille à ce programme.

Pour améliorer le programme de microcrédits, les répondants sont unanimes : il faut augmenter le montant du prêt accordé aux participantes. Tous

les informateurs estiment qu'un capital plus important générerait plus de profits. Les bénéficiaires achèteront en plus grande quantité leurs matières premières et pourront hausser leur volume de vente et amasser plus d'argent. D'autres pourront diversifier leurs activités.

Relations entre le programme de bourses, le contexte familial et le parcours scolaire des enfants des familles bénéficiaires

Un des constats les plus forts qui a émergé des analyses est la valorisation de l'éducation par toutes les familles interrogées. Essentiellement, les participants valorisent l'instruction en raison des avantages qu'elle peut leur procurer. Selon eux, les enfants qui persévéreront à l'école pourront postuler pour des emplois bien rémunérés et subvenir plus facilement à leurs besoins et, peut-être aussi, à ceux du reste de la famille. Le prestige social qu'elle confère est une autre raison, pour plusieurs d'entre eux, d'accorder de l'importance à l'éducation. Rappelons que tous ont été interrogés sur les inconvénients de la fréquentation scolaire, mais qu'aucun n'en a identifiés.

La valorisation de l'instruction au sein des familles se traduit par un encadrement familial qui incite les enfants à s'investir dans leurs études. Ces derniers, pour la majorité d'entre eux, ont relativement peu de tâches domestiques à accomplir et celles-ci sont réparties équitablement. Ils peuvent donc, s'ils le désirent, y accorder beaucoup de temps. D'ailleurs, la plupart des parents s'attendent à ce que leurs enfants accordent la priorité à leurs travaux scolaires. En général, ceux des cas 1, 2 et 5 encouragent explicitement le travail scolaire et découragent les activités parascolaires susceptibles de nuire à la réussite de leurs enfants. Ce type d'encadrement donne naissance à une pratique rapportée par les informateurs de quatre cas : l'entraide entre frères et sœurs pour faciliter leur étude. Malheureusement, c'est souvent l'unique type de soutien scolaire auquel ils ont accès.

Il est important de mentionner que les familles qui ont participé à la recherche valorisent l'instruction de tous leurs enfants de manière égale. Aucune d'elles ne fait état de favoritisme envers l'un ou l'autre. Si dans celles des cas 3 et 5 certains d'entre eux ne fréquentaient plus l'école, c'est en raison de l'incapacité de leurs parents à payer les frais de scolarité alors que leur frère ou sœur sont aidés par des amis de la famille ou des organismes non gouvernementaux.

Éléments favorisant la réussite scolaire

Au niveau de l'accessibilité scolaire, prérequis à la poursuite des études, les revenus déterminent pour toutes les familles le nombre d'enfants inscrits à l'école. Souvent, ceux assez âgés tenteront de trouver du travail durant les vacances pour amasser l'argent destiné à leur inscription. Les autres solliciteront des dons de bienfaiteurs. Dans ces circonstances, plusieurs frères et sœurs des boursières arrivent parfois à payer leur frais de scolarité pour une année, sans être assurés de poursuivre leurs études l'année suivante. Rappelons que pour plusieurs familles qui ont participé à la recherche, les programmes de bourses et de microcrédits ne suffisent pas à garantir l'accessibilité scolaire de tous leurs enfants. Notons également que le paiement des frais de scolarité permet à ces derniers de mettre les pieds à l'école, mais il reste encore à trouver les fournitures scolaires (cahiers d'exercices et uniformes). Bref, toutes les sources de financement possibles favorisent l'accessibilité scolaire parce que les familles valorisent l'éducation et désirent y investir.

Au niveau de la réussite scolaire proprement dite, les répondants ont identifié le soutien scolaire comme étant un élément important. Il se définit comme tous les types d'assistance offerte à l'extérieur des classes qui favorisent la réussite scolaire. Il peut prendre diverses formes. Par exemple, il peut s'agir d'aide personnalisée donnée par un professeur après les cours, de travaux

dirigés, d'embauche de tuteurs privés et même de manuels scolaires. Malheureusement ces types de soutien scolaire ne sont pas gratuits. Pour en procurer à leurs enfants, les familles doivent disposer d'une marge de manœuvre financière qui permet d'allouer une part de leurs revenus à ces dépenses. Or, il semble que les familles accompagnées par la FSL ont rarement des moyens financiers suffisants pour en offrir à leurs enfants (un seul cas était en mesure de le faire, voir le cas 5).

Les étudiants utilisent le soutien scolaire de multiples façons pour faciliter leur réussite. Les manuels scolaires leur donnent accès à la maison aux matières scolaires vues en classe, ce qui rend plus efficace leur étude. Les travaux dirigés leur permettent de surmonter leurs difficultés scolaires et d'obtenir des explications supplémentaires. Étant donné la situation de pauvreté vécue par plusieurs familles rencontrées dans le cadre de la recherche, l'unique type de soutien scolaire auquel leurs enfants ont accès consiste à l'entraide entre frères et sœurs. Or, il semble que celui-ci peut s'avérer insuffisant puisque plusieurs d'entre eux échouent malgré l'aide scolaire de leurs frères ou sœurs. L'accès à d'autres types de soutien scolaire tel que les manuels scolaires ou les travaux dirigés peut favoriser grandement la réussite scolaire.

Élément entravant la réussite scolaire

L'analyse transversale des données a mis en évidence trois conditions susceptibles de conduire un étudiant à l'échec scolaire. La première se rapporte à l'accumulation de difficultés qu'il n'arrive pas à surmonter. Celles-ci peuvent être diverses : la faim, le manque de soutien scolaire, la maladie ou les niveaux scolaires qui se terminent par un examen national particulièrement ardu à réussir. Prises individuellement, les élèves peuvent régler ces difficultés si elles ne sont pas trop intenses. Toutefois, leur accumulation compromet grandement leur progression scolaire. C'est cette situation qui a causé l'échec scolaire des

boursières qui proviennent du cas 2 et 3. La seconde condition se rapporte à la pauvreté qui empêche les familles de payer les frais de scolarité. En cette circonstance, les enfants sont renvoyés de l'école et ne peuvent pas y revenir sans auparavant les acquitter. Parfois, les familles n'arrivent pas à les payer durant une année complète, ce qui oblige leurs enfants à redoubler leur classe. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à un répondant (voir cas 5). La troisième condition réfère à des circonstances entravant grandement la réussite scolaire. La nature de ces dernières peut varier, mais la présence de l'une d'elles, par leur impact négatif majeur sur le parcours scolaire, peut entraîner un échec. D'ailleurs malgré la présence d'éléments facilitant la réussite scolaire, certains enfants peuvent, par exemple, être happés par la maladie, et forcés de s'absenter des cours pour une longue période. Une fois guéris, ceux-ci ne peuvent pas rattraper le retard qu'ils ont accumulé et échouent leur année scolaire. C'est cette malchance qui a conduit une boursière (voir les cas 4) à redoubler son année scolaire.

Chapitre 4. Discussion

L'ensemble des résultats offrent la possibilité de porter un jugement sur la conformité de l'implantation des activités de la FSL et de comprendre les relations qui relient le programme de bourses au parcours scolaire des enfants accompagnés par la Fondation.

Le premier volet de la recherche a décrit les principales activités menées par les employés du CPS de Bohicon et sa population cible. Tous les citoyens qui vivent une situation sociale pénible peuvent demander de l'aide au CPS. Le type d'assistance qu'il peut offrir est soit direct ou indirect. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement d'aide relationnelle ou de diffusion d'information. Dans le second cas, un membre du personnel du CPS rédige un dossier à partir d'une enquête sociale et l'envoie à un ministère qui évaluera la pertinence d'accéder à la demande qui lui est formulée.

La sélection des boursières opérée par le CPS est conforme aux critères établis par la FSL. Une enquête sociale détermine si la situation sociale des candidates justifie l'octroi d'une bourse. En général, les étudiantes retenues sont soit orphelines, vivent avec un seul de leurs parents ou avec les deux mais dont l'un est inapte au travail. Il semble vraisemblable que celles sélectionnées dans le programme de bourses ne fréquenteraient pas l'école sans l'aide de la FSL. Il est important de souligner qu'en général, les employés du CPS ne vont pas à la rencontre des individus. C'est plutôt ces derniers qui s'y rendent pour demander de l'aide.

La mise en œuvre du système de renouvellement des bourses par le CPS est en général conforme à ce qui est prévu. À de rares occasions, des étudiantes qui avaient échoué une année scolaire ont vu leur bourse reconduite. Toutefois, elles présentaient une grave situation de pauvreté et avaient démontré par le

passé leur aptitude à la réussite scolaire. Leur exclusion de ce programme aurait certainement mis un terme à leurs études. Ainsi, cet écart de mise œuvre des activités de la FSL est à leur avantage.

Les résultats du volet évaluation de l'implantation ont mis en évidence un élément préoccupant concernant le système de renouvellement du programme de bourses. La situation sociale des étudiantes sélectionnées ne fait pas l'objet d'un suivi systématique. Or, il arrive que la situation financière d'une famille s'améliore au cours des années et ne justifie plus l'octroi d'une bourse. L'action appropriée dans cette circonstance correspond à sa réattribution à une autre famille. Mais l'absence d'une vérification systématique des situations sociales risque de nuire à la détection de celles qui ne nécessitent plus d'aide. À ce propos, la responsable du CPS mentionne que la majorité des boursières vivent dans des familles monoparentales dont la situation sociale a peu de chance de s'améliorer.

Le programme de bourses en conjugaison avec celui de microcrédits produisent d'immenses bénéfices pour les familles qui ont participé à la recherche. Sur le plan éducatif, le premier assure ou a garanti l'accessibilité scolaire de toutes les étudiantes accompagnées par la FSL et, parfois, contribue à favoriser celle de leurs frères et sœurs. De plus, le système de renouvellement de bourses peut représenter une source de motivation à la réussite scolaire pour certaines participantes à ce programme.

Sur le plan économique, le programme de bourses et surtout, celui de microcrédits, génèrent des changements importants pour la majorité des répondants. Pour certains, leur participation au programme de microcrédits se traduit par l'obtention de trois repas par jour alors que pour d'autres, les bénéfices permettent aux enfants de se procurer du soutien scolaire tel que des travaux dirigés. Rappelons cependant que pour une famille, le programme de

microcrédits n'a pas engendré de changement qualitatif, mais a néanmoins contribué à diminuer l'intensité de ses difficultés financières.

Les impacts du programme de bourses et de microcrédits sur les familles dépendent en partie de leur situation financière. Une tendance a émergé des résultats : il semble que moins leur niveau de pauvreté est important, plus les programmes de la FSL touchent d'individus et produisent des avantages. La réciproque est également vraie : plus une famille vit en situation de pauvreté grave, moins grands sont les avantages associés aux programmes de la FSL et moins de personnes en bénéficient.

Contrairement à ce que le modèle logique (voir annexe 1) anticipait, le système de renouvellement des bourses a une influence minime sur le parcours scolaire des bénéficiaires de la FSL. En principe, elles devaient craindre de la perdre, ce qui allait les motiver à travailler au maximum dans leurs études pour réussir à l'école. Or, peu d'entre elles identifient le système de renouvellement des bourses comme une source de motivation et la majorité puisent leur motivation à la réussite dans d'autres domaines. En revanche, la perte de la bourse peut constituer une entrave importante à la poursuite de leurs études à long terme.

Tous les répondants se sont dits satisfaits du programme de bourses et de microcrédits. Aucun n'a indiqué d'inconvénient. Toutefois, certains ont proposé d'améliorer le programme de bourses en revoyant le système de renouvellement. Ils ont suggéré de prendre en compte les causes d'un échec scolaire afin de reconduire les bourses pour les étudiantes qui auraient échoué pour des raisons hors de leur contrôle.

Au niveau des critères de sélection du programme de bourses, deux informateurs ont mentionné le fait que certains garçons n'arrivaient pas à fréquenter l'école faute de moyens financiers et proposaient à la FSL de les

inclure dans ce programme. À ce sujet, il importe de spécifier que la FSL reconnaît l'importance de soutenir le parcours scolaire des garçons. Mais, lors de sa création, le choix a été fait de cibler ses activités uniquement sur les étudiantes. La discrimination systématique dont les filles font les frais dans les pays de l'Afrique subsaharienne et particulièrement au Bénin a motivé cette décision. Étant donné que le nombre de demandes provenant d'étudiantes excède grandement la capacité de la Fondation à y répondre, cette dernière persistera probablement à sélectionner exclusivement des filles à l'avenir. Cela dit, pour éviter tout malentendu, elle devrait s'assurer que les familles bénéficiaires en comprennent les raisons.

Un consensus a émergé pour améliorer le programme de microcrédits : le capital prêté aux participantes devrait être augmenté afin qu'elles génèrent davantage de profits. Si elles disposent de davantage d'argent, elles pourront accroître leur volume de vente et diversifier leurs activités.

Le contexte familial peut grandement favoriser le parcours scolaire des étudiants. Toutes les familles interrogées partagent un trait commun, elles valorisent énormément l'éducation, et ce, peu importe leur situation financière. Tous les enfants qui ont participé à la recherche disposent du temps nécessaire à leurs études. Afin de favoriser les efforts dans les travaux scolaires, la majorité des familles encouragent formellement le travail dans les études et découragent les activités qui pourraient causer un échec. L'importance accordée à l'instruction par les informateurs s'explique par les avantages qu'ils lui associent. Pour eux, l'éducation représente la voie la plus appropriée à emprunter par les enfants pour améliorer leur statut socioéconomique. Il semble probable que l'ensemble des foyers soutenus par la FSL valorisent également l'éducation. En effet, c'est en général les parents qui se rendent au CPS demander un appui pour la scolarisation de leurs enfants, pas le contraire. Leur participation aux programmes de la FSL découle de leur désir d'instruire leurs

enfants. Une telle démarche démontre le niveau élevé d'importance qu'accordent d'emblée les bénéficiaires des programmes de la FSL à l'éducation.

Le soutien scolaire tel que les cours de rattrapage, les manuels scolaires ou l'embauche de tuteurs privés constitue un élément susceptible de faciliter la réussite des élèves. En effet, à part les activités de la FSL et la valorisation de l'éducation par la famille, il semble que le soutien scolaire peut faire une différence entre l'échec ou la réussite scolaire d'un étudiant.

Malgré les impacts positifs générés par les activités de la FSL, plusieurs étudiantes aidées par la Fondation connaissent des échecs scolaires. Leur cause provient souvent d'éléments ou de circonstances hors du contrôle des familles ou des boursières. Parfois, la maladie ou un incident ponctuel peut forcer un étudiant à suspendre ses études et le contraindre à accumuler un retard scolaire insurmontable. Étant donné que les étudiantes sont sélectionnées sur la base d'une situation sociale difficile, plusieurs d'entre elles vivent avec des carences et des difficultés telles que la malnutrition, la perte de leurs parents ou la pauvreté, qui entravent leur réussite scolaire. Malheureusement, leur accumulation peut finir par les dépasser et engendrer un échec scolaire. Rappelons que les activités de la FSL n'assurent pas systématiquement la fréquentation scolaire de tous leurs sœurs ou frères. Certains ne peuvent pas déboursier les frais de scolarité et doivent renoncer à l'école.

Influence du contexte familial sur le parcours scolaire des enfants

Le contexte familial joue un rôle central dans le parcours scolaire des enfants de tous les cas étudiés. En particulier, la valorisation de l'éducation par les parents en constitue l'un des aspects fondamentaux et déterminants. Elle

oriente leurs décisions portant sur la scolarité de leurs enfants et mobilise les familles pour qu'elles mettent en œuvre, dans la mesure de leurs moyens, des conditions propices à leur réussite scolaire.

Une recherche d'Aboh (2001; 2006), qui emploie une méthodologie qualitative et dont l'objet porte sur la persistance scolaire de filles fréquentant le secondaire à Cotonou (Bénin) rapporte des résultats similaires à ceux du présent mémoire. Cette recherche visait à comprendre les trajectoires scolaires d'élèves ayant abandonné l'école au niveau secondaire ($n = 10$) à celles d'étudiantes qui poursuivaient leurs études ($n = 10$). Les résultats soulignent, comme dans la présente étude, l'importance que revêt la valorisation de l'instruction (Aboh, 2001; 2006). Les élèves qui persévéraient à l'école considéraient l'éducation comme le meilleur moyen de « devenir quelqu'un », c'est-à-dire d'occuper un emploi bien rémunéré et d'obtenir du prestige social. À l'inverse, les décrocheuses ne partageaient pas cette vision de l'instruction.

Dans cette recherche, la valorisation de l'éducation engendre d'importantes conséquences comparables à celles répertoriées dans le présent mémoire sur le parcours scolaire des participants. En premier lieu, les répondants qui poursuivaient leur scolarité se disaient extrêmement motivés à déployer tous les efforts nécessaires à leur réussite scolaire. De leur côté, leurs parents, lorsqu'ils le pouvaient, n'hésitaient pas à dépenser pour leur offrir du soutien scolaire comme des cours de rattrapage. Notons que Schafer (2006) a également rapporté que l'importance que les parents accordent à l'éducation influence la réussite scolaire des élèves du Malawi et du Kenya.

Dans le cadre de la présente recherche, le parcours scolaire des enfants s'accorde en partie avec la théorie de la production familiale. Cette théorie avance que les parents décident de l'avenir scolaire de leurs enfants dans le but de maximiser le retour sur l'investissement en éducation (Buchmann, 2000;

Schafer, 2006). Toutefois, cette théorie prévoit que dans des contextes familiaux où les ressources financières sont restreintes, ceux-ci préféreront investir dans le parcours scolaire des enfants dont ils estiment que les bénéfices associés à leur éducation seront les plus élevés, au détriment des autres enfants (Buchmann, 2000). Or, les résultats de cette recherche montrent que les parents valorisent et investissent dans l'éducation de tous leurs enfants, sans préférence.

Deux éléments expliquent l'investissement équitable en éducation pour tous les enfants des familles interrogées. D'une part, leur accessibilité scolaire repose, pour beaucoup d'entre eux, sur une aide extérieure à la famille en raison de leur pauvreté. Cela signifie que leurs parents ne déboursent pas une grande partie de leur budget pour les inscrire à l'école. D'autre part, les activités génératrices de revenus ne nécessitent pas un apport en temps important des enfants. Alors, le fait que plusieurs d'entre eux fréquentent l'école ne prive pas leurs familles d'une main d'œuvre essentielle aux travaux domestiques. En somme, aux yeux des parents qui ont participé à la présente étude, la maximisation des gains générés par l'éducation passe par la fréquentation scolaire du plus grand nombre d'enfants possible. En effet, ils doivent renoncer à une petite fraction de leurs ressources pour inscrire leurs enfants à l'école tandis que les avantages qu'ils anticipent leur semblent énormes.

L'importance du soutien scolaire pour la réussite scolaire

L'accès à diverses formes de soutien scolaire favorise également la réussite scolaire. Dans le cadre de cette étude, celui-ci peut être intrafamilial ou extrafamilial. La première forme réfère à l'entraide entre les membres d'une même famille alors que la seconde se rapporte à une offre éducative payante comme des cours privés ou l'achat de manuels scolaires. À ce propos, Künzler

(2008), dans son étude de cas sur le système éducatif du Bénin, indique que depuis une dizaine d'années, les familles béninoises recourent plus fréquemment au soutien scolaire extrafamilial. Cela en raison de l'implantation des nouveaux programmes éducatifs que les parents ne connaissent pas. Ces derniers sont alors incapables d'accompagner adéquatement la progression scolaire de leurs enfants (Künzler, 2008). À cet effet, Künzler (2008) montre que les cours particuliers payants deviennent presque indispensables pour la réussite scolaire. D'ailleurs, Aboh (2001) rapporte que l'une des stratégies pour surmonter les difficultés scolaires adoptée par les étudiantes béninoises consiste à embaucher un tuteur privé qui leur enseigne des cours particuliers.

La diminution de la qualité scolaire au Bénin peut aussi inciter les parents à offrir du soutien scolaire extrafamilial à leurs enfants. Plusieurs indices semblent indiquer que la qualité des écoles et de l'enseignement scolaire au Bénin a diminué depuis plusieurs années. D'un côté, les effectifs scolaires au niveau secondaire ont augmenté considérablement depuis 1992-1993, étant passés de 66 435 élèves à 142 302 en 1998-1999 (Künzler 2008). D'un autre côté, la proportion du budget national accordée à l'éducation secondaire a baissé de près de la moitié entre 1992 et 1997, étant passée de 30 à 17 % (Künzler, 2008). La faiblesse de la qualité scolaire est caractérisée par des taux de redoublement élevés de 14,3 à 44,1% et d'abandon scolaire de 4,3 à 38,8% entre 1990 et 1998. Évidemment, les taux de promotion scolaire au niveau secondaire peuvent être très bas, entre 78,2 et 26,9% pour la même période. Cela signifie que dans la pire des années, à peine plus d'un élève sur quatre a passé au niveau scolaire suivant. Ainsi, selon Künzler (2008), les parents qui désirent faciliter la réussite scolaire de leurs enfants se rabattent sur une offre éducative privée, comme l'embauche de tuteurs particuliers. Inutile de souligner que cette tendance désavantage les familles à faibles revenus qui ne peuvent pas offrir à leurs enfants les mêmes conditions scolaires. À cet effet,

Tembon et Fort (2008) indiquent que 60 % des enfants du Bénin provenant du quantile le plus riche passent au niveau secondaire alors que seulement 40 % de ceux issus du quantile le plus pauvre atteignent le même niveau. L'accès au soutien scolaire extrafamilial des mieux nantis pourrait sans doute expliquer en partie cette différence. Rappelons qu'il s'agit ici de l'entrée au secondaire, il y a fort à parier que seul un infime pourcentage des étudiants les plus pauvres qui atteignent ce niveau arrivent à graduer. Malheureusement, les données ne permettent pas de vérifier cela.

Par ailleurs, le soutien scolaire intrafamilial comporte des limites. Les enfants aînés ne peuvent pas bénéficier de l'aide de ceux moins âgés qu'eux ou de leurs parents souvent analphabètes. Qui plus est, la majorité des familles interrogées ne possèdent pas de manuels scolaires à la maison, ce qui peut rendre inefficace ce type de soutien scolaire puisque les étudiants doivent s'en remettre aux notes manuscrites, souvent incomplètes, prises lors des cours.

Les résultats de cette recherche relatifs au soutien scolaire extrafamilial permettent de faire un pont entre deux dimensions théoriques formulées pour expliquer la réussite scolaire dans les pays en voie de développement : (a) la qualité scolaire et (b) le contexte familial. En général, les recherches qui examinent l'influence de celles-ci sur la réussite scolaire tentent de mesurer leur effet principal (Fuller, 1986; Fuller et Clarke, 1994; Hanushek, 1995; Heyneman et Loxley, 1983; Scheerens, 1999, 2000). Il est cependant possible que ce soit leur combinaison qui agit sur la réussite scolaire. Rappelons que l'une des variables fréquemment incluse dans la dimension théorique de la qualité scolaire (voir chapitre 3) correspond à la disponibilité de manuels scolaires (Buchmann et Hannum 2001; Daley et al. 2005; Fuller et Clarke, 1994; Heyneman et Loxley, 1983). La dimension du contexte familial, quant à elle, inclut généralement le statut socioéconomique (Buchmann et Hannum, 2001; Daley et al. 2005; Heyneman et Loxley, 1983). Or, à la lumière des

résultats de la présente recherche, il semble qu'une interaction pourrait exister entre la dimension du contexte familial et celle de la qualité scolaire. La réussite scolaire des élèves provenant des familles plus riches serait moins influencée par la dimension de la qualité scolaire, alors que celle des étudiants issus de familles à faibles revenus le serait davantage. À cet effet, rappelons qu'au Bénin, les familles qui disposent de revenus suffisants peuvent acheter du soutien scolaire pour pallier les manques des écoles publiques. Par exemple, les parents mieux nantis procureront des manuels scolaires à leurs enfants si l'école n'en fournit pas. Ceux plus pauvres ne le pourront pas. Ainsi, le contexte familial pourrait constituer une variable modératrice de l'effet de la qualité scolaire sur la réussite des étudiants dans un système éducatif tel que celui du Bénin.

Limites méthodologiques

Dans le but de permettre au lecteur d'utiliser les résultats de cette recherche adéquatement, il importe de considérer quelques enjeux méthodologiques et leurs possibles impacts sur ses résultats. D'abord, deux éléments sont susceptibles d'induire des biais : (a) la désirabilité sociale et (b) les difficultés de communication liées à l'utilisation de la langue française. Par ailleurs, sans constituer un biais, le type d'échantillonnage employé limite l'extrapolation des résultats.

Premièrement, les discours des informateurs ont pu être biaisés par la désirabilité sociale. En effet, il se peut qu'ils n'aient pas toujours fait la différence entre les procédures de recherche et les activités de la Fondation Sophie Lavigne. Si tel est le cas, cette confusion a peut-être influencé leurs réponses. Il est donc envisageable que certains aient répondu aux questions de manière à démontrer leur satisfaction envers les activités de la FSL ou encore qu'ils aient évité de mentionner des aspects qu'ils ont moins appréciés. Pour les

mêmes raisons, ils pourraient avoir modifié leurs réponses portant sur le programme de microcrédits puisque la responsable du suivi de ce programme a collaboré à la recherche en tant qu'interprète. Cela étant dit, pour chacune des entrevues, une attention particulière a été portée afin qu'ils prennent conscience de l'indépendance de la recherche et de la confidentialité des données. À chaque entretien, le chercheur les informait que leurs réponses n'auraient aucune incidence sur leur participation aux activités de la FSL. Cette précaution réduit le risque que le biais de désirabilité sociale ait influencé significativement le discours des répondants.

Le second biais concerne les difficultés de communication entre le chercheur et les répondants reliées à l'utilisation de la langue française et à la traduction des entretiens. La majorité des informateurs interrogés s'exprimaient correctement en français, mais il demeure qu'il ne s'agissait pas de leur langue maternelle. Peut-être que leur discours ne reflétait pas fidèlement leurs pensées, ce qui aurait induit ainsi un biais de validité. Cela dit, l'entretien qualitatif employé dans le cadre de cette recherche pallie en partie cela. De fait, l'entrevue semi-dirigée offre la possibilité à l'interviewer de reformuler une question ou d'inviter un informateur à répéter une réponse incomprise. Par contre, la traduction des entretiens a pu introduire un biais de validité si le traducteur a mal interprété les réponses des participants. Cependant, il possédait de l'expérience et a été sensibilisé à ces enjeux méthodologiques, ce qui a certainement favorisé une traduction fidèle des entrevues.

En raison du type d'échantillonnage employé (non probabiliste), les résultats ne peuvent pas se généraliser directement à l'ensemble des boursières, anciennes ou actuelles, de la FSL. Néanmoins, les cas sélectionnés pour la recherche montrent des contextes familiaux extrêmement variés et présentent un large spectre des relations qui peuvent exister entre les familles, le parcours scolaire de leurs enfants et les activités de la FSL.

À ce sujet, tel que spécifié au chapitre 2, des entrevues supplémentaires ont été effectuées avec des participants aux activités de la FSL. Lorsque les analyses ont pris fin, celles-ci ont été écoutées. Cette démarche a permis de valider les résultats de ce mémoire. Aucun d'entre eux n'a été infirmé lors de cette écoute.

Il s'avère donc que ce mémoire peut constituer une base de réflexion pertinente pour apporter des ajustements aux programmes de la FSL dans l'objectif de favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre de boursières possible.

Recommandations

Cette recherche permet de formuler plusieurs recommandations qui visent à favoriser l'atteinte de l'objectif de la FSL : faciliter la réussite scolaire du plus grand nombre de boursières possible.

L'évaluation de l'implantation des activités de la FSL a révélé que le critère de renouvellement des bourses n'a pas été respecté systématiquement. Pour au moins deux étudiantes, le soutien de la Fondation a été reconduit malgré leur échec scolaire. Les responsables expliquent cet écart de conformité en raison de la situation sociale particulièrement difficile de ces boursières. Toutefois, les résultats de l'évaluation de processus montrent que la situation sociale d'une élève qui a perdu le soutien de la FSL semble aussi difficile que celle des étudiantes qui ont pu ravoire leurs bourses malgré un échec scolaire. Cette situation est inéquitable envers les étudiantes qui l'ont perdu définitivement après un échec.

Par ailleurs, les résultats montrent que le critère de renouvellement des bourses semble produire une influence minime sur leur parcours scolaire. En effet, seulement une étudiante aidée par la FSL mentionne le système de

renouvellement des bourses comme un élément déterminant de sa motivation à la réussite scolaire. En revanche, pour les autres, il constitue au mieux l'une de leurs multiples sources de motivation tandis que pour certaines, il représente une entrave à la poursuite de leurs études. C'est pourquoi il faudrait éliminer ce critère. Cette recommandation vise à favoriser l'équité des activités de la FSL.

Cette étude a montré qu'une étudiante reçoit une bourse alors qu'elle n'en a plus nécessairement besoin. Cette circonstance peut survenir à nouveau éventuellement. Afin de prévenir cette situation, il faudrait mettre en place un suivi de la situation sociale des boursières. Cela permettrait d'exclure celles pour qui cette assistance n'est clairement plus nécessaire et de sélectionner celles qui respectent les critères d'admission. Mais attention, il s'agit de retirer la bourse à celles pour qui il n'y a aucun doute qu'elle n'est plus nécessaire. Cette recommandation vise à favoriser l'équité et la pertinence des activités de la FSL et d'optimiser l'utilisation de ses ressources limitées. De fait, la liste d'attente pour participer à ce programme est longue, et la Fondation devrait s'assurer de choisir des étudiantes qui, sans son aide, ne pourraient pas poursuivre leurs études.

Les résultats indiquent que le simple fait d'être inscrit à l'école ne garantit pas le succès scolaire des boursières. Le soutien scolaire extrafamilial peut les aider à surmonter leurs difficultés et favoriser leur réussite. Actuellement, les activités de la FSL ne leur procurent pas des conditions d'étude optimales. Seules celles qui ont un talent naturel élevé et qui ne rencontrent pas d'obstacles majeurs durant leur parcours scolaire peuvent éviter l'échec. Les autres risquent à un moment ou un autre de redoubler une année. Or, leur offrir un soutien scolaire faciliterait leur cheminement scolaire. Cette recommandation vise à favoriser l'atteinte de l'objectif de la FSL.

Le programme de microcrédit ne semble produire que des avantages pour les participantes. Étant donné que l'ensemble de celles-ci valorisent l'éducation, toutes les augmentations de revenu qu'elles auront serviront probablement à favoriser le parcours scolaire de leurs enfants. Le microcrédit constitue un moyen privilégié pour renforcer leur situation financière puisqu'elles profitent d'un suivi et n'ont pas à payer des intérêts sur le capital. Si les ressources de la Fondation venaient à s'accroître, cette dernière aurait avantage à augmenter le montant d'argent prêté aux familles qu'elle accompagne pour leur permettre de générer plus de profit. En plus de réduire la situation de pauvreté vécue par les familles que la FSL accompagne, cela faciliterait sans doute le parcours scolaire des frères et sœurs des boursières.

Conclusion

Sur le plan individuel, l'instruction peut contribuer à maintenir ou élever le statut socio-économique. C'est pourquoi l'éducation constitue une priorité pour la majorité des pays et représente un outil de développement international important. Ce mémoire a exploré les relations entre le contexte familial et parcours scolaire des boursières d'une Fondation qui œuvre au Bénin dans le cadre d'une évaluation de programme. Celle-ci comportait deux volets : (a) évaluation de l'implantation des activités de la FSL et (b) de ses processus.

Jusqu'à présent, la littérature scientifique propose que le contexte scolaire influence davantage la réussite des élèves que le contexte familial dans les pays en voie de développement. Cependant, l'identification de certains enjeux méthodologiques a mis en doute ce résultat. Une méthodologie qualitative a été utilisée pour explorer les relations entre le contexte familial et le parcours scolaire d'étudiants provenant de pays en voie de développement en regard de la participation de leur famille dans un programme de bourses. En se basant sur le raisonnement inductif, cette approche a permis d'éviter certaines difficultés méthodologiques. Par exemple, le manque de sensibilité des mesures quantitatives du contexte familial, notamment. Notons également que l'emploi d'une stratégie d'analyse quantitative n'aurait pas été réalisable compte tenu de la petite taille de la population à l'étude.

Les résultats ont montré que le programme de bourses de la FSL a été mis en œuvre, généralement, conformément à ce qui était prévu. Toutefois, le critère de renouvellement n'a pas toujours été respecté. Cela a entraîné une situation inéquitable pour certaines bénéficiaires. À cela s'ajoute le fait que le critère du renouvellement des bourses influence positivement très peu le

parcours des boursières et peut constituer une entrave importante à la poursuite des études.

À l'exception du non-paiement des frais de scolarité pour les frères et sœurs des boursières, les participants rapportent deux types d'obstacles à la réussite scolaire. D'abord, (a) une accumulation de difficultés qui empêche l'étude et (b) un obstacle ponctuel important qui entrave la poursuite des études.

Par ailleurs, le programme de bourses favorise grandement le parcours scolaire des bénéficiaires et dans certaines circonstances celui de la fratrie également. C'est-à-dire que les familles un peu moins pauvres arrivent à dégager une somme d'argent en participant au programme de bourses. L'augmentation des revenus peut alors servir à payer les frais de scolarité aux frères et sœurs des boursières ou à leur obtenir du soutien scolaire extra-familial.

Il semble que l'obtention de soutien scolaire extra-familial constitue une condition de réussite importante pour la majorité des élèves. Ce résultat suggère une interaction entre les variables associées au contexte scolaire (le soutien scolaire) et le contexte familial. La réussite des enfants provenant de famille plus riches sera moins influencée par la qualité des écoles que ceux issus de familles plus pauvres.

Les résultats ont également montré que toutes les familles interrogées valorisent grandement l'instruction de leurs enfants. Le fait qu'ils perçoivent l'éducation comme l'un des meilleurs moyens de mobilité sociale explique l'importance qu'ils accordent à leur scolarisation. La recherche a permis de formuler des recommandations à la FSL afin qu'elle atteigne plus facilement ses objectifs.

Ce qu'il faut retirer de cette recherche, c'est la conviction qu'il est possible d'améliorer et de changer la vie de dizaines d'étudiantes et de leurs familles au Bénin. Il est important d'entreprendre des actions, comme le fait la Fondation Sophie Lavigne, et de cultiver un questionnement systématique sur leur portée, afin de poser les bonnes.

Références

- Aboh, S. S. F. (2001). *Becoming somebody an examination of girls' persistence or non-persistence in a Benin secondary school* (Unpublished doctoral dissertation). University of New York, Buffalo.
- Aboh, S. S. F. (2006). What it means to become somebody: the power of perception and girl's educational choices in benin, Africa. *Journal of negro education*, 75 (4), 606-620.
- Ainsworth, M. Beeble, K. et Nyamete, A. (1996). The impact of women's schooling on fertility and contraceptive use: a study of fourteen sub-Saharan african countries. *The world bank economic review*, 10, 85-122. doi: 10.1093/wber/10.1.85.
- Ammenwerth, E., Iller, C., Mansmann, U. (2003). Can evaluation studies benefit from triangulation? A case study. *International journal of medical informatics* 70, 237_ 248.
- Appleton, S. M. (2000). *Education and health at the household level in sub-Saharan Africa*. Center for International Development. (Working paper No. 33). Harvard University, Cambridge, MA.
- Becker, G. S. (1964). *Human capital: a theoretical and empirical analysis*. New York : National Bureau of Economic Research.
- Benefo, K., D. (2006). The community-level effects of women's education on reproductive behavior in rural Ghana. *Demographic research*, 14 (20), 485-508.
- Buchmann, C. (2000). Family structure, parental perceptions and child labor in Kenya: what factors determine who is enrolled in school? *Social forces*, 78 (4), 1349-1379.
- Buchmann, C. Et Hannum, E. (2001). Education and stratification in developing countries: A review of theories and research. *Annual review of sociology*. 27, 77-102.

- Chimombo, J. P. G. (2005). Issues in basic education in developing countries: an exploration of policy options for improved delivery. *Journal of international cooperation in education*, 8 (1), 129-152.
- Christensen, L, B., (tenth edition). (2007). *Experimental methodology*. Pearson: Allyn and Bacon.
- Colclough, C., Packer, S., Ellis, S., Van Ravens, J., Ulrica P. B., U., Bella, N., Djioze, V., Mputu, H., Aggio, C., Cifuentes-Montoya, M., Pinceau, P et Nsengimana, D. (2002). *EFA global monitoring report 2002: education for all: is the world on the Track?* Récupéré du site Internet de l'UNESCO :
<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129777e.pdf>.
- Curtin, T. R. C., et Nelson E. A. S. (1999). Economic and health efficiency of education funding policy. *Social science and medicine*, 48 (11), 1599-1611.
- Daley, T. C., Whaley, S. E., Sigman, M. D., Guthrie, D., Neumann, C. G. et Bwibo, N. (2005). Background and classroom correlates of child achievement, cognitive, and behavioural outcomes in rural Kenyan schoolchildren. *International journal of behavioral development*; 29, 399-408.
- Durand, M-E. (2006). *Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, inter familiaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines*. (Document de travail. No. 02). Récupéré de développement institution et analyse de long terme :
http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2006-02.pdf.
- Fuller, B. (1986). *Raising school quality in developing countries: what investments boost learning?* Washington, DC: the world Bank.

- Fuller, B., Singer, J. D., et Keiley, M. (1995). "Why do daughters leave school in southern Africa? Family economy and mothers' commitment". *Social forces* 74, 657-80.
- Fuller, B., et Clarke, P. (1994). Raising school effect while ignoring culture? Local conditions and the influence of classroom tools, rules and pedagogy. *Review of educational research*, 64, 119–157.
- Glick, P. et Sahn, D. E. (2000). Schooling of girls and boys in a West African country: the effects of parental education, income, and household structure. *Economics of education review*, 19, 63–87.
- Glynn, J. R., Caraël M., Buvé, A., Anagonou, S., Zekeng, L., Kahindo, M. et Musonda, R. (2004). Does increased general schooling protect against HIV infection? A study in four African cities. *Tropical medicine & international health*, 9 (1), 4-14.
- Hannum, E., et Buchmann, C. (2005). Global educational expansion and socio-economic development: an assessment of findings from the social sciences. *World development*, 33(3), 333-354.
- Hanushek, E. A. (1995). Interpreting recent research on schooling in developing countries. *The world bank research observer*, 10, 227–246.
- Heyneman, S., et Loxley, D. (1983). The effect of primary school quality on academic achievement across twenty-nine high and low income countries. *American journal of sociology*, 88, 1162–1194.
- Institut de la statistique de l'Unesco (ISU). (2007). *Tableaux personnalisés*. Récupéré le 19 décembre de http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=136&IF_Language=fra&BR_Topic=0
- Künzler, D. (2008). *L'éducation pour quelques-uns? Enseignement et mobilité sociale en Afrique aux temps de la privatisation: le cas du Bénin*. France, Paris : L'harmattant.

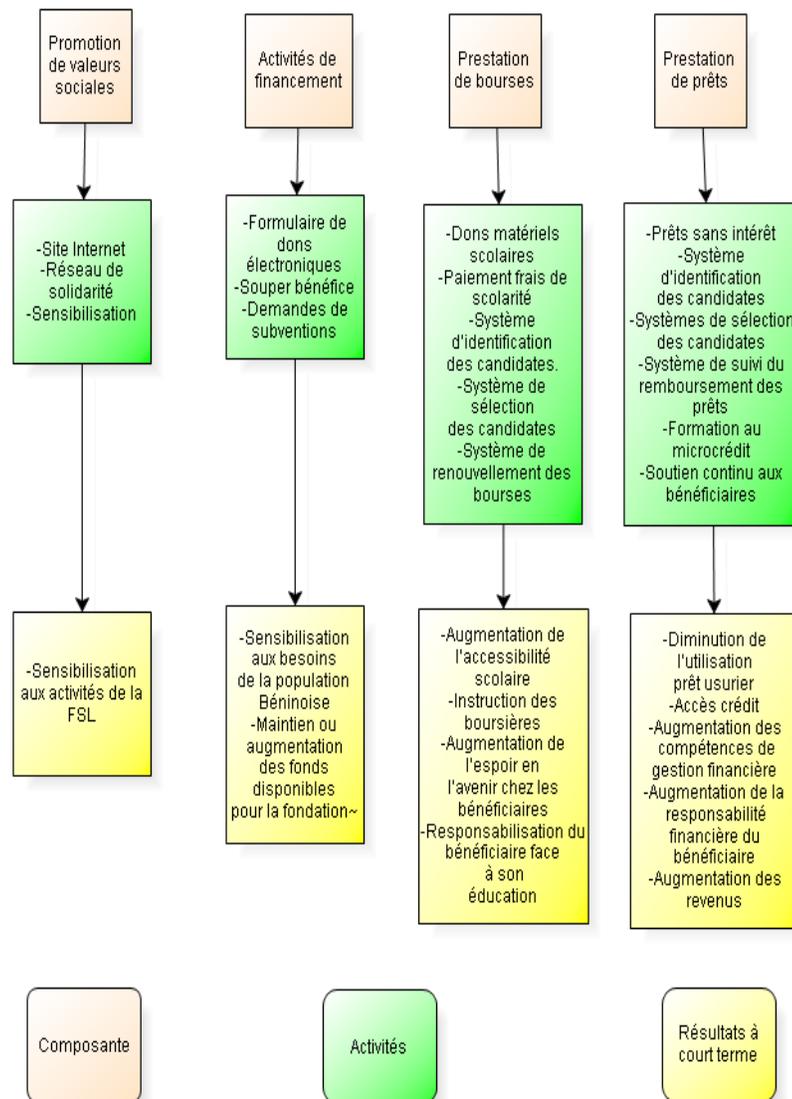
- Lewin, K. (2008) *Seeking secondary schooling in sub-Saharan Africa strategies for sustainable financing*. (Working paper no. 136). Washington: DC: world bank.
- Lessard, M.,-Goyette, H. G. et Boutin, G. (2nd édition) (1996). *La recherche qualitative: fondement et pratique*. Montréal : éditions nouvelles.
- Miles, M. B., Huberman, A. M. (2^e éd.). (2003). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Nonoyama-Tarumi. Y. (2008). Cross-National Estimates of the Effects of Family Background on Student Achievement: A Sensitivity Analysis. *International review of education* 54(1), 57-82.
- Patton, M., S. (second edition). (1990). *Qualitative evaluation and research method*. California: Newbury Park.
- Posavac, E. J. et Carey, R. G. (1992) (2e éd). *Program evaluation: methods and case studies*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Poupart, J., Groulx, L. H., Deslauriers, J. P., Laperrière, N., Mayer, R., et Pires, A. (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin Éd.
- Psacharopoulos, G. et Patrinos, A. H. (2002). *Returns to investment in education: a further update*. (Working paper no. 2881). Washington, DC: world bank policy research.
- Robertson, S., Novelli, M., Dale, R., Tikly, L., Dache, H. et Alphonse, N. (2007) *Globalisation education and development: ideas, actors and dynamics*. London: DFID.
- Rossi, P. H., Freeman, H. E. et Lipsey, M. W. (7th Ed.). (2004). *Evaluation: A Systematic Approach*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Schafer, M. J, (2006). Household change and rural school enrollement in Malawi and Kenya. *The sociological quarterly*. 47, 665–691.

- Scheerens, J. (1999). *School effectiveness in developed and developing countries: a review of the research evidence*. Washington, DC: the world bank.
- Scheerens, J. (2000). *Improving school effectiveness*. France, Paris: UNESCO.
- Schultz, T. P. (2002). Why governments should invest more to educate girls. *World development*, 30. 207–225.
- Strauss, A., et Corbin, J. (2nd ed.) (1998). *Basics of qualitative research: techniques and procedures for developing grounded theory*. Thousand Oaks, CA: sage.
- Stake, R. E. (2006). *Multiple case study analysis*. New York: Guilford Press.
- Stromquist, N. P. (1989). Determient of educationnal participation and achievement in the third world : a review of the evidence and a theoretical critique. *Review of educational research*, 59, 143-183.
- Tabachnick, B. G., et Fidell, L. S. (5th ed). (2007). *Using multivariate statistic*. Boston: Allyn and Bacon.
- Kiriti, T. W. et Tisdell, C. (2005). Family size, economics and child gender preference in the nyeri district of kenya. *International journal of social economics*, 32, 492 – 509.
- Tilak , J., B.,G. (2007) Post-elementary education, poverty and development in India. *International journal of educational development* 27, 435–445.
- Tembon, M et Fort, L. (2008). *Girls' education in the 21st century : equality, empowerment, and growth* (rapport no. 1 2 3 4 5 11 10 09 08). Washington, DC : world bank.
- UNESCO. (2006). World data on education 6th edition. *Bénin*. Récupéré le 9 décembre 2009 de http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/Countries/WDE/2006/SUB-SAHARAN_AFRICA/Benin/Benin.pdf.

- Vandenbergh, V. (1999). Economics of education. the need to go beyond human capital theory and production-function analysis. *Educational Studies*, 25 (2), 129-143.
- Van der Maren, J. M. (2e édition). (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Belgique, Bruxelles: De Boeck-Université.

Annexe 1 Modèle logique de la Fondation Sophie

Lavigne



Annexe 2 Questionnaire pour une boursière actuelle ou ancienne

Le questionnaire vise à explorer les thèmes suivant : l'influence sur le parcours scolaire (a) du contexte culturel, (b) du contexte familial, (c) du programme de bourses (d) du système de renouvellement des bourses et (e) du contexte scolaire. L'avant dernière section vise à explorer les impacts du programme de microcrédits sur la famille. Ces questions n'étaient pas posées lorsque les répondants ne participaient pas à ce programme.

Contexte familial

-D'abord, pourrais-tu me décrire ta famille?

-Qui en sont les membres?

-Quelle est leur occupation?

-À ton avis, que pensent tes parents de l'éducation?

-Pourrais-tu me parler de tes frères et sœurs?

-Quelles attentes ta famille a envers tes frères et sœurs?

-Qu'elle est leur occupation?

-À ton avis, que pensent tes frères et sœurs de l'école?

Pourquoi?

-Pourrais-tu me décrire les activités que tu fais en général dans une journée?

-Celles que tu fais le matin, l'après-midi et le soir?

-Pourrais-tu me décrire ce que tu faisais dans une journée d'école?
Avant d'y aller le matin, durant et le soir après l'école?

-Qu'est-ce que ta famille attend de toi?

-Selon toi, pour ta famille, quels sont les avantages/inconvénients de t'envoyer à l'école?

-Selon toi, pour ta famille, quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer tes frères ou sœurs à l'école secondaire?

-À ton avis, que feras-tu dans 5 ou 10 ans?

Contexte culturel

-Quelles attentes perçois-tu que ta communauté a envers toi?

-Quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer les enfants à l'école secondaire?

-Pour la famille?

-Pour le garçon?

-Pour la fille?

-Pour la communauté?

Contexte scolaire

-Que penses-tu de ton expérience scolaire en particulier?

-Qu'est-ce que tu appréciais le plus à l'école?

-Que penses-tu des professeurs que tu as eus lorsque tu étais à l'école?

-Comment enseignaient-ils?

-Avaient-ils des préférés?

-Comment décrirais-tu un bon professeur?

-Comment décrirais-tu un mauvais professeur?

-Pourrais-tu me parler d'un professeur que tu as aimé?

-Pourrais-tu me parler d'un professeur que tu n'as pas apprécié?

Programme de bourses

-Qu'est-ce qui a changé depuis que tu n'as plus la bourse?

-Qu'elles difficultés as-tu rencontrées à l'école?

-Qu'est-ce qui a fait que tu as échoué une année scolaire?

-Que penses-tu que la bourse t'a apporté de positif ou de négatif?

Système de renouvellement des bourses

-Que penses-tu du système de renouvellement de bourse?

-Qu'est-ce qui aurait pu t'aider à réussir ton année scolaire?

Le programme de microcrédit

Quelle activité faites-vous dans ce programme?

Comment votre famille participe dans cette activité?

Quels sont les avantages que tire votre famille du programme de microcrédits?

Quels sont les inconvénients du programme de microcrédits?

Comment serait-il possible d'améliorer le programme de microcrédit?

Questions démographiques

L'entrevue touche à sa fin, il ne me reste que quelques questions démographiques. Avant de les poser, aimerais-tu ajouter quelque chose par rapport aux questions que je t'ai déjà posées.

Âge :

Religion :

Statut marital :

Groupe ethnique :

Communauté d'origine :

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que tu as atteinte?

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que ta mère a atteint?

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que ton père a atteint?

Annexe 3 Questionnaire pour un proche des boursières actuelles ou anciennes

Le questionnaire vise à explorer les thèmes suivant : l'influence sur le parcours scolaire (a) du contexte culturel, (b) du contexte familial, (c) du programme de bourses (d) du système de renouvellement des bourses et (e) du contexte scolaire. Il s'adresse à un proche de la boursière. L'avant dernière section vise à explorer les impacts du programme de microcrédits sur la famille. Ces questions n'étaient pas posées lorsque les répondants ne participaient pas à ce programme.

Contexte familial

-D'abord, pourrais-tu me décrire ta famille?

-Qui en sont les membres?

-Quelle est leur occupation?

-À ton avis, que pensent tes parents de l'éducation?

-Pourrais-tu me parler de tes frères et sœurs?

-Quelles attentes ta famille a envers tes frères et sœurs?

-Qu'elles est leur occupation?

-À ton avis, que pensent tes frères et sœurs de l'école?

Pourquoi?

-Pourrais-tu me décrire les activités que tu fais en général dans une journée?

-Celles que tu fais le matin, l'après-midi et le soir?

-Pourrais-tu me décrire ce que tu fais (ou faisais) dans une journée d'école? Avant d'y aller le matin, durant et le soir après l'école?

-Qu'est-ce que ta famille attend de toi?

-Selon toi, pour ta famille, quels sont les avantages/inconvénients de t'envoyer (ou de ne pas t'envoyer) à l'école?

-Selon toi, pour ta famille, quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer (ou de ne pas envoyer) tes frères ou sœurs à l'école secondaire?

-À ton avis, que feras-tu dans 5 ou 10 ans?

Contexte culturel

-Quelles attentes perçois-tu que ta communauté a envers toi?

-Quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer les enfants à l'école secondaire?

-Pour la famille?

-Pour les garçons?

-Pour les filles?

-Pour la communauté?

Contexte scolaire

-Que penses-tu de ton expérience scolaire en particulier?

- Qu'est-ce que tu appréciais le plus à l'école?
- Que penses-tu des professeurs que tu as (ou eus) à l'école?
- Comment enseignaient-ils?
- Avaient-ils des préférés?
- Comment décrirais-tu un bon professeur?
- Comment décrirais-tu un mauvais professeur?
- Pourrais-tu me parler d'un professeur que tu as aimé?
- Pourrais-tu me parler d'un professeur que tu n'as pas apprécié?

Programme de bourses

- Qu'est-ce qui a changé depuis que ta sœur n'a plus de bourse?
- Qu'elles difficultés a-t-elle rencontrées à l'école?
- Qu'est-ce qui a fait qu'elle a échoué une année scolaire?
- Que penses-tu que la bourse a apporté de positif ou de négatif?
- Quels éléments ont pu favoriser la réussite scolaire de la boursière?

Système de renouvellement des bourses

- Que penses-tu du système de renouvellement des bourses?
- Qu'est-ce qui aurait pu aider la boursière à réussir son année scolaire?

Le programme de microcrédit

Quelle activité faites-vous dans ce programme?

Comment votre famille participe dans cette activité?

Quels sont les avantages que tire votre famille du programme de microcrédits?

Quels sont les inconvénients du programme de microcrédits?

Comment serait-il possible d'améliorer le programme de microcrédit?

Questions démographiques

L'entrevue touche à sa fin, il ne me reste que quelques questions démographiques. Avant de les poser, aimerais-tu ajouter quelque chose par rapport aux questions que je t'ai déjà posées.

Âge :

Religion :

Statut marital :

Groupe ethnique :

Communauté d'origine :

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que tu as atteint?

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que ta mère a atteint?

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que ton père a atteint?

Annexe 4 Questionnaire pour l'un des parents

Le questionnaire vise à explorer les thèmes suivant : l'influence sur le parcours scolaire (a) du contexte culturel, (b) du contexte familial, (c) du programme de bourses (d) du système de renouvellement des bourses et (e) du contexte scolaire. Il s'adresse à l'un des parents de la boursière. L'avant dernière section vise à explorer les impacts du programme de microcrédits sur la famille. Ces questions n'étaient pas posées lorsque les répondants ne participaient pas à ce programme.

Contexte familial

- D'abord, pourriez-vous me décrire votre famille?
- Qui en sont les membres?
- Quelle est leur occupation?
- Que pensez-vous de l'éducation?
- Pourriez-vous me parler de vos enfants?
- Quelles attentes avez-vous envers vos enfants?
- Quelle est l'occupation de vos enfants actuellement?
- À votre avis, que pensent vos enfants de l'école?
- Pourriez-vous me décrire les activités que vous faites en général dans une journée?
- Celles que vous faites le matin, l'après-midi et le soir?

-Selon vous, quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer vos enfants (ou de ne pas les envoyer) à l'école?

Contexte culturel

-Quels sont les avantages/inconvénients d'envoyer les enfants à l'école secondaire?

-Pour la famille?

-Pour les garçons?

-Pour les filles?

-Pour la communauté?

Contexte scolaire

-Que pensez-vous de l'expérience scolaire de la boursière en particulier?

-Qu'est-ce qu'elle apprécie le plus à l'école selon vous?

-Que pensez-vous des professeurs que la boursière a eus jusqu'à présent?

-Comment enseignaient-ils?

-Avaient-ils des préférés?

-Comment décririez-vous un bon professeur?

- Comment décririez-vous un mauvais professeur?

Programme de bourses

-Qu'est-ce qui a changé depuis que votre fille n'a plus de bourse?

-Qu'elles difficultés a-telle rencontrées à l'école?

-Qu'est-ce qui a fait qu'elle a échoué une année scolaire?

-Que pensez-vous que la bourse a apporté de positif ou de négatif?

-Quels éléments ont pu favoriser la réussite scolaire de la boursière?

Systeme de renouvellement des bourses

-Que pensez-vous du système de renouvellement des bourses?

-Qu'est-ce qui aurait pu aider la boursière à réussir son année scolaire?

Le programme de microcrédit

Quelle activité faites-vous dans ce programme?

Comment votre famille participe dans cette activité?

Quels sont les avantages que tire votre famille du programme de microcrédits?

Quels sont les inconvénients du programme de microcrédits?

Comment serait-il possible d'améliorer le programme de microcrédit?

Questions démographiques

L'entrevue touche à sa fin, il ne me reste que quelques questions démographiques. Avant de les poser, aimerais-tu ajouter quelque chose par rapport aux questions que je t'ai déjà posées.

Âge :

Religion :

Statut marital :

Groupe ethnique :

Communauté d'origine :

-Quelle est le dernier niveau d'éducation que tu as atteint?

-Quelle est le dernier niveau d'éducation de ton mari?

Annexe 5 Questionnaires du volet d'évaluation d'implantation

Ce questionnaire s'adresse à la directrice du centre de promotion sociale (CPS) qui opère les activités de la fondation Sophie Lavigne sur le terrain. De plus, un ancien collaborateur de la Fondation qui a participé à la sélection des boursières durant trois ans a également été interrogé.

Population cible du centre de promotion sociale :

-Qui peut s'inscrire au CPS ?

-Comment les bénéficiaires sont identifiés ?

-Comment les bénéficiaires sont sélectionnés ?

Activités réalisées au CPS :

-Quel est le rôle de chaque personne qui travaille au CPS ?

Les activités de la Fondation Sophie Lavigne menées par les employés du CPS :

-L'une des activités principales de la fondation Sophie Lavigne est le programme de bourses. Quel rôle joue le CPS par rapport à cette activité ?

-Comment les bénéficiaires des bourses sont identifiés ?

-Comment les boursières sont sélectionnées ?

-Quel est le processus de renouvellement des bourses ?

-Quel type de suivi est fait auprès des boursières ?

-Qu'est-ce qui pourrait être fait pour favoriser la persistance scolaire des boursières ?

-L'entrevue se termine, auriez-vous des commentaires ou des questions à ajouter ?

Annexe 6 Matrice analytique (exemple incomplet, il manque les thèmes 8 à 10)

Résultats regroupés	Cas (Cx)	Thèmes						
		1	2	3	4	5	6	7
1) Le manque de documents scolaires (manuel scolaire, cahiers d'exercices ou livre de référence) peut empêcher les élèves d'accéder à toutes les notions scolaire qu'ils doivent apprendre ou d'étudier efficacement à la maison.	C3, C5, C2	F	F	F	F	F	E	E
2) Les écoles renvoient les enfants des familles qui ne paient pas les frais de scolarité ce qui augmente considérablement les risques d'échecs scolaire des enfants renvoyés.	C3, C5, C1, C5	M	F	F	F	M	M	E

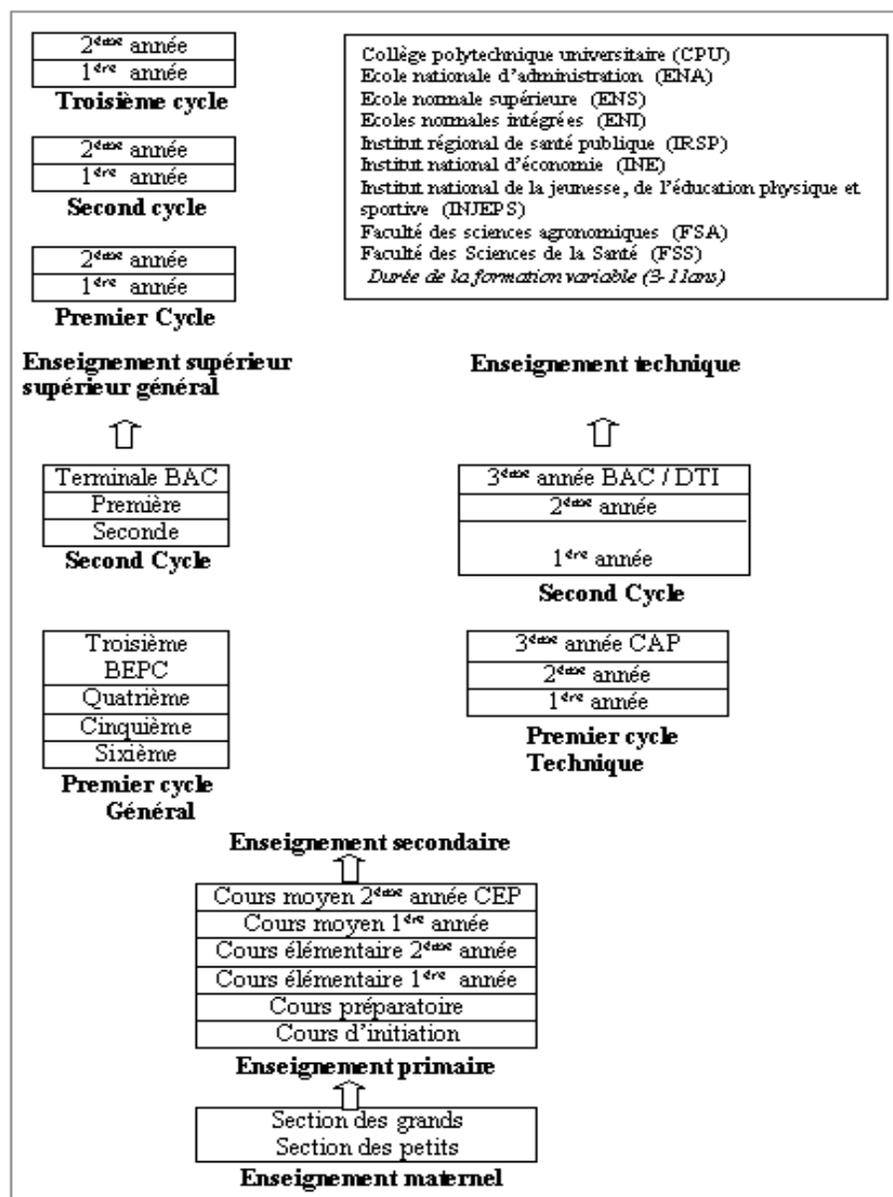
Légende :

F = Utilité basse pour comprendre et documenter le thème x

M = Utilité moyenne pour comprendre et documenter le thème x

E = Utilité élevée pour comprendre et documenter le thème x

Annexe 7 Schéma du système scolaire béninois



Source: UNESCO-BIE, world data on education 6th edition. (Juin 2006).
 Bénin. Récupéré le 9 décembre 2009 de
http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/Countries/WDE/2006/SUB-SAHARAN_AFRICA/Benin/Benin.pdf

Annexe 9 Exemple de dossier du centre de promotion sociale

REPUBLIQUE DU BENIN DOSSIER DE SECOURS N° 50/03

MINISTRE DE LA FAMILLE DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA FAMILLE DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE DU ZOU ET DES COLLINES

CENTRE DE PROMOTION SOCIALE DE Bolicon

ENQUETE SOCIALE

Nom de Famille [REDACTED] Prénoms Francisca Maurice

Adresse Zouzonmèc [REDACTED]

Nationalité Béninoise Département Zou

Objet Demande de Secours Indigent

COMPOSITION DE LA FAMILLE

NOM & PRENOMS	PARENTE	AGE	OBSERVATIONS
<u>[REDACTED] Wilfried</u>	<u>Fils</u>	<u>26/3/93</u>	<u>non scolarisé</u>
<u>[REDACTED] Edwige</u>	<u>Fille</u>	<u>11-9-96</u>	<u>non scolarisée</u>
<u>[REDACTED] Florent</u>	<u>Fils</u>	<u>11-6-99</u>	<u>non scolarisé</u>
<u>[REDACTED] Bonaventure</u>	<u>Fils</u>	<u>23-6-02</u>	<u>non scolarisé</u>

RESSOURCES

Salaire /

Allocations familiales /

Autres revenus /

CHARGES

Loyer /

Impôts /

Dettes /

Pensions /

Matériaux Banco Logement

Nombre de pièces 2

Toiture Tôle

Tenue Propre

Service - enseignant

MFPSS

Francisca est épouse de

Kpalika Maurice est aujourd'hui un ^{homme} ayant ~~besoin~~ besoin de tomber malade, il est cultivateur et c'est un jour au champ qu'il eut un malaise, un vertige qui l'obligea à suspendre ses travaux pour rentrer à la maison. Il perdit la vue sans être en mesure de trouver le secours de sa cécité. Dès l'hor c'est sa femme qui subit toutes les conséquences d'une situation qu'elle n'a jamais prévue dans sa vie. Elle s'est mariée pour être heureuse mais voilà ce que le sort lui a réservé. Malgré cette épreuve, elle tient encore bon par la vente de Livros qui lui permet de s'assurer le minimum à la famille. L'homme aussi malgré sa non voyance n'a pas déposé les armes mais c'est Wilfried son aîné qui subit les conséquences car il devrait servir de guide pour son papa aveugle pour ses déplacements et à la recherche de la pitance à travers les petits travaux de manoeuvre.

Pour soutenir sa femme Francisca dans sa traversée nous l'avons aidée à monter un micro-projet estimé à 120.000F (Cent vingt mille francs) CFA. Avec le financement de ce micro-projet la femme aura les revenus un peu plus solides afin que le mari Kpalika Maurice ne soit plus obligé de partir en quête de pitance au désavantage de Wilfried qui doit malgré son âge prendre la route de l'école.

Pour nous rendre tout cela facile, nous vous prions de faire diligence afin qu'un œil salvateur soit jeté sur Maurice et Francisca avec leur 4 enfants dont l'avenir demeure toujours incertain et sans perspectives pour ne leur laisser leur papa et pour leur propre prise en charge.

Boticon, le 28 - Juillet 2003



GBACUIA1

Annexe 10 Correspondance entre les boursières et les Fondateurs

Les passages soulignés correspondent aux éléments pertinents à la recherche.

BOHICON le 1^{er} octobre 2004

Madame la Responsable
du Centre de Promotion
Sociale de BOHICON

Monsieur le Représentant
de la Fondation Sophie Lavigne
Monsieur le conseiller technique
de la Fondation Sophie Lavigne

Messieurs, Mesdames

Bonjour

Aujourd'hui c'est avec bonheur que je prends la parole au nom de mes 15 camarades pour remercier la fondation Sophie Lavigne, madame Lavigne elle même et M. Davakan Brice son épouse qui nous ont offert gracieusement cette aubaine.

Nous sommes de la 2^e Promotion des filles bénéficiaires du secours Sophie Lavigne. Elles étaient 12 pour la première Promotion. Mais j'exprime ici toutes mes amertumes car des 12 de la première Promotion 6 n'ont pas pu avoir la moyenne, il y'a une qui a été frappée par l'âge et une dont les conditions de vie se sont améliorées car son papa a pris l'engagement de s'occuper désormais d'elle comme cela se doit,

Les passages soulignés correspondent aux éléments pertinents à la recherche.

